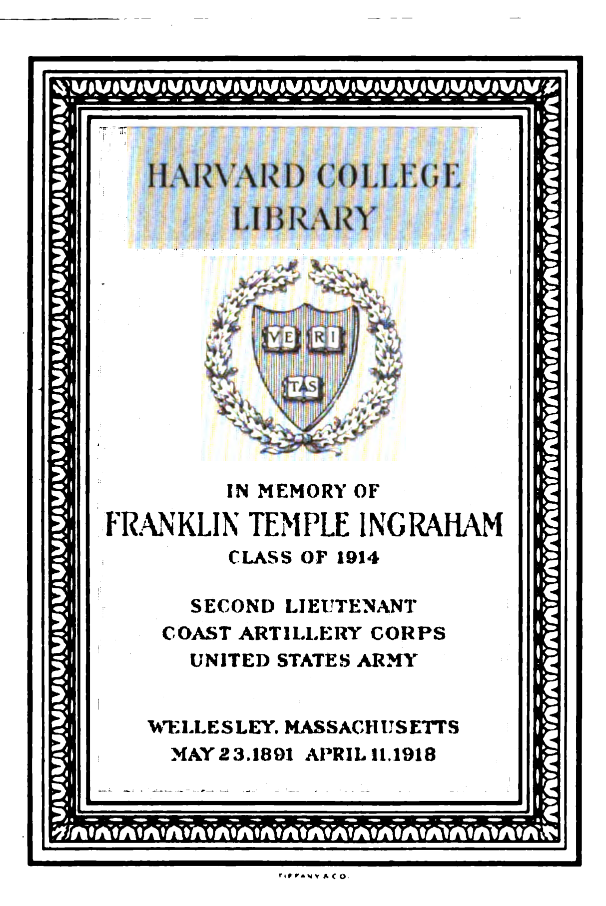
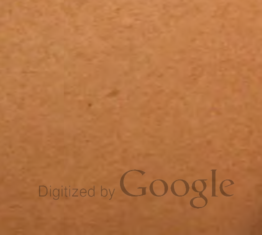
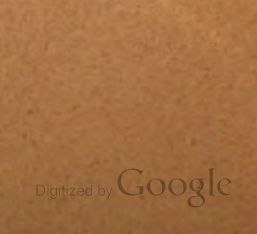

HARVARD COLLEGE
LIBRARY
VE
RI
TAS
IN MEMORY OF
FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM
CLASS OF 1914
SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY
WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23.1891 APRIL 11.1918





ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

TOME CINQUIÈME.

PREMIER CAHIER.

ÉPINAL,

CHEZ GLEY, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.

1843.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 2 MAI 1843,

LENDEMAIN DE LA FÊTE DE SA MAJESTÉ.

Conformément à l'annonce du programme publié par ordre de la Société, la séance publique et annuelle a eu lieu le 2 mai, à 2 heures après midi, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. le Préfet, et au milieu d'un nombreux concours des habitants de la localité et du département. On remarquait parmi ces derniers, MM. Lenfant, président du comice de Mirecourt, Husson, membre du même comice, et le premier des lauréats, Houel aîné, secrétaire du

comice de Saint-Dié, Lequin (Frédéric), vice-président du comice de Neufchâteau, tous deux lauréats, et un grand nombre d'autres membres des comices du département.

M. le président a ouvert la séance par un discours plein d'entraînement et de chaleur qui a vivement électrisé l'assemblée.

M. le président a donné ensuite la parole à M. Leroy, avocat, membre titulaire, chargé de présenter le compte-rendu des travaux de l'année.

M. Mansion, membre titulaire, a ensuite obtenu la parole pour une pièce de vers dont la lecture a excité une vive sympathic.

Enfin, la parole a été donnée à M. Briguel pour la lecture du rapport sur les primes décernées dans cette séance.

Immédiatement après la lecture de ce rapport, M. le président a procédé à la distribution des primes et des médailles.

Le Secrétaire perpétuel, L. BRIGUEL.

DISCOURS D'OUVERTURE

PAR M. DE LA BERGERIE,

PRÉFET DES VOSGES, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

MESSIEURS,

Si nous portons nos regards en arrière, vers ces douze mois qui viennent de s'écouler, nous retrouvons les plus grands sujets d'affliction.

Le 8 mai, un chemin de fer brûle et dévore ceux qui le suivent pour leur plaisir; le 13 juillet, des chevaux emportés brisent la vie d'un Prince que le cœur adore, que l'esprit admire, que la raison vénère; le 8 février, chez nos frères d'outremer, une ville, une population s'abîment dans les fissures d'une terre embrasée.

Nous avons gémi, nous avons pleuré, nous avons porté secours, et pourtant, au milieu de ces grandes infortunes, au pied de ce trône d'où tombaient de saintes larmes, nous nous sommes

relevés, nous nous sommes rappelé nos devoirs, et regardant tour à tour le ciel et le pays, dans un sentiment tout à la fois religieux et patriotique, nous nous sommes dit : ne désespérons point; dans les malheurs d'un peuple, le courage se retrempe; dans le spectacle des infortunes royales, le dévouement et la fidélité se ravivent; dans les rudes épreuves qui frappent un pays, les vertus natives de ses citoyens se montrent toujours plus belles et plus fortes.

Ces profonds regrets, ces saintes émotions, ces larmes, mais en même temps cette rassurante fermeté, tout cela vous a saisis, car, j'en suis sûr, jamais vous n'avez cessé de conserver en vous le sentiment de ces secrets consolateurs, qu'une Société comme la vôtre porte heureusement dans son sein; jamais, au milieu de ces déplorables secousses, vous n'avez perdu de vue, ni l'idée créatrice de votre Société, ni la pensée intime de ses travaux, ni leur haute portée, en regard de l'ordre, de l'action constamment réparatrice et de la sociabilité; et jamais, pour tout dire, vous n'avez cessé de retrouver en vous cette force particulière qui n'est autre que le courage de la raison.

C'est beaucoup : cette grande pensée est à elle seule l'éloge de votre compagnie. Elle l'est,

parce que c'est dans les associations qui ont pour but le bien-être de l'homme, que s'incrustent davantage les mœurs solides et la foi stable pour les institutions, sauve-garde de l'ordre et de la paix chez tout un peuple.

C'est dans le sens de ces graves pensées que le moraliste sait faire sortir du malheur même les plus hauts enseignements ; c'est lorsque le calme est revenu, lorsque la résignation et l'espérance ont ressaisi les cœurs, lorsque le dévouement et la tendre sympathie ont adouci les hautes infortunes d'un Roi, d'un père, d'une mère, d'une veuve désolée, lorsque la charité, cette vertu de céleste origine, a travaillé au secours des malheureux, c'est alors que l'on se prend à reconnaître *le bienfait de ces centres de savoir*, de ces forges intellectuelles où le bien se reproduit avec constance et sous toutes sortes de formes, grâce à la garde de ce feu sacré qui a le nom de savoir, grâce à cette ardeur de progrès et d'application qui transforme en résultats utiles, les idées, les inventions, les découvertes.

C'est un enchaînement : mais, Messieurs, l'anneau est fort qui rattache une Société comme la vôtre à la grande société française ; qui relie vos travaux à ce qu'il y a de plus désirable pour

le bonheur des populations : à la sagesse dans les résolutions, à la grandeur dans les œuvres, à l'abondance dans les produits.

Je ne flatte point; je n'adresse point ces paroles à votre Société comme l'harmonie d'une phrase élogieuse : ce que j'exprime ici est sincère et sérieux. Tout le monde aujourd'hui rend justice à vos travaux; tout le monde reconnaît l'utile influence que vous exercez dans ce département; tout le monde reconnaît que vous vous êtes placés à cette hauteur respectable des bonnes associations où le bien se fait, où, quel que soit le mouvement du dehors, le bien se retrouve, comme le principe chimique au fond du récipient de la science.

Une compagnie telle que la vôtre, Messieurs, dont tous les membres sont animés de la même pensée et vivent du même culte, est en même temps l'heureux symbole d'une douce fraternité, et c'est précisément cette analogie, si sensible chez vous, des liens de l'association avec ceux de la famille qui, quelquefois, doit vous rendre certaines pertes plus cruelles.

Vous comprenez que je veux rappeler une mémoire chère à vos cœurs, que je veux vous parler du digne Parisot, du respectable vieil-

lard qui, pendant si longtemps, fut l'âme de cette compagnie, et dont cette cruelle année 1842 a terminé l'utile et belle carrière.

Pour la première fois, depuis bien des années, il manque à cette place; pour la première fois son œil vigilant ne suit pas avec une tendresse paternelle les détails de cette cérémonie de famille; pour la première fois, hélas! ce ne sera pas lui qui, à la fin de la séance, et d'une voix ferme et bonne comme l'espérance, viendra vous dire : à revoir!

Le père Parisot (et que ce nom de père, d'une si touchante familiarité, demeure à sa mémoire!), le père Parisot brillait au milieu de nous de toute la verdeur de l'âme la mieux trempée. Il réalisait ce mot de Cicéron : « que » les facultés de l'esprit restent aux vieillards » dont le travail et l'étude éveillent sans cesse » l'intelligence. » Belle pensée et qui, par son admirable rencontre, devrait être textuellement creusée sur l'une des faces du monument que notre piété va faire élever à la mémoire du vieux Parisot. *Manent ingenia senibus, modò permaneant studium et industriæ.*

C'est que vraiment M. Parisot n'avait jamais cessé de travailler, d'apprendre, de recueillir.

Semblable à nos fleuves vosgiens, parti humble

de sa source, il s'était enrichi de savoir, il avait grandi. De toutes parts, sur son chemin, des affluents, quelquefois larges et puissants, quelquefois légers comme la goutte de rosée, mais toujours tributaires, lui avaient profité; et le jour où il arriva vers l'océan de cet avenir où Dieu nous tend les bras, il pouvait glorieusement lutter de force et de grandeur avec l'image que je viens de vous offrir.

Les traits saillants du caractère de cet homme de bien étaient la persévérance et la bonté.

La persévérance, non cette tendance irréfléchie que la sagesse ne saurait admettre, mais celle qui se marie avec bonheur à la philosophie; celle qui vise au bien, qui demande aux essais la lumière de l'expérience et la rigueur de la démonstration. Il savait d'ailleurs, ce vieillard contemporain de tant de grandes découvertes, avec quelle peine les ouvriers de la science parviennent à faire admettre l'œuvre de leur génie et la pratique des hautes innovations.

La bonté? mais cette bonté du père Parisot est chez nous proverbiale. Tous ici nous pourrions en révéler mille traits pleins de charme et de délicatesse; et, je l'avoue, j'aurais peut-être cédé à l'entraînement de ces révélations et à l'intérêt d'une telle biographie, si je n'eusse su que

tout à l'heure un de nos collégues, dans quelques pages remplies de sensibilité et de judicieuses remarques, devait présenter à votre souvenir l'ensemble et les détails d'une vie qui se résume dans ces deux mots : le bien du pays et l'honneur de la science!

Je me suis arrêté avec bonheur sur cette gloire d'un homme, parce qu'elle fut réellement la gloire de votre compagnie, parce que M. Parisot contribua pendant bien des années et plus que personne, à vous placer comme point central d'étude et de savoir, au milieu de ce bon pays des Vosges où, grâce à vous et à lui, beaucoup de bien a été fait, où beaucoup de bien est en bonne voie de se faire encore.

Son excellent esprit et sa sagesse pratique lui avaient fait comprendre un des premiers, que des avantages certains devaient surgir de la création des comices agricoles parmi nous.

Il avait vu avec beaucoup de bons esprits que la force même des choses faisait naître cette institution, et qu'elle était à la science propre ce que le laboratoire est à l'œuvre chimique.

A une époque où la terre, cette première base des richesses sociales, est devenue de toutes parts un sujet d'études et d'expérimentations, il avait reconnu qu'il était naturel que des associations se

formassent avec mission, non plus seulement de raisonner ou d'écrire, mais avec mission d'entrer dans le guérêt, de suivre le sillon, de surveiller de près la croissance et les progrès du bétail, d'apprécier les races, de les régénérer, de reconnaître les vices des cultures, de transformer les vieilles pratiques en moyens nouvellement éprouvés, de répandre pour ainsi dire de leurs mains les bons engrais et les bons semis.

Tant de bien, Messieurs, le père Parisot l'avait admirablement pressenti; il m'en avait entretenu; et quand la mort nous l'a enlevé, une grande partie de ce bien se trouvait réalisé par les comices de Coussey et de Neufchâteau, et surtout par ceux de Mirecourt et de Saint-Dié.

Ces comices, Messieurs, sont ce que je viens de dire. Leurs assemblées se tiennent en plein champ, sous le ciel, ce pavillon de l'homme, comme le disait votre Gilbert, et dans quelques-uns de ces sites ravissants, comme savait les peindre cet autre vosgien, Claude le Lorrain.

Là, sans aucune des préoccupations que donnent souvent aux esprits les plus sages, des théories préconçues et l'opinion des livres, les membres du comice raisonnent entr'eux, comme de bons cultivateurs, au milieu de leurs troupeaux, de leurs charrues, de leurs cultures, de leurs

récoltes. Ils se transportent à l'instant d'un point à un autre de leur modeste circonscription; ils recueillent les faits, les discutent, en apprécient les conséquences probables, et répandent avec l'intelligence du métier les bonnes méthodes et les procédés éprouvés.

N'est-ce donc pas une œuvre d'action, faite pour compléter la noble tâche à laquelle se sont vouées depuis long-temps les sociétés telles que la vôtre? Un comice comme celui de Mirecourt, par exemple, n'est-il pas une sorte d'enquête perpétuelle sur les questions qui vous occupent journellement dans l'intérêt du pays? Mais qu'ai-je besoin aujourd'hui de faire devant vous de pareils appels à la réflexion? N'est-ce pas paraître douter? Et qui donc doute aujourd'hui de l'effet des comices agricoles, soit comme moyen direct d'action, soit comme intermédiaire entre la théorie pure et la pratique simple, soit comme simple propagande au nom du bien et de l'humanité?

Ouvrons les bras aux comices, soutenons-les par nos discours, par nos conseils, par notre influence, par nos encouragements. Que toutes ces institutions de perfectionnement social, grandes et petites, se rapprochent sans cesse; qu'elles fraternisent, qu'elles mêlent et confondent leurs

travaux ! Dans cette œuvre si douce au cœur de l'homme, quelle autre idée que celle d'une sainte émulation oserait prendre place ? Liberté et confraternité, que ce soit là la devise de la Société et des comices, et que, pour symbole de cette union, se voyent entr'eux, deux mains amies, étroitement serrées.

Mais, Messieurs, si l'agriculture est pour vous comme une fille aînée, comme une fille toujours avantagée, vous avez d'autres affections qui, chaque jour, vous trouvent prêts à agir dans le but du progrès et des encouragements. C'est même le cercle complet de ces affections et de ces intérêts, sous une unique inspiration, qui donne à votre institution la haute part d'éclat et d'influence qu'elle a dans le pays.

Ces primes, que tout à l'heure vous allez décerner, offrent chaque année la preuve de votre sollicitude, de votre intérêt, de vos soins persévérants dans la carrière utile où vous savez marcher.

Vos travaux annuels portent, non-seulement sur tout ce qui concerne l'agriculture, mais ils s'étendent encore sur les observations de la météorologie, sur les recherches géologiques et les découvertes qui s'y rattachent et qui viennent éclairer l'histoire de notre vieux monde ; ils s'é-

tendent sur l'archéologie, sur la numismatique, sur l'histoire naturelle dans ses diverses branches; enfin sur tout ce qui élève l'esprit et l'entraîne davantage vers ces penchants paisibles et fructueux qui font le bonheur, le charme et la sûreté d'un état social tel que le nôtre.

C'est ainsi, Messieurs, que vous vous montrez dignes de votre temps, dignes de votre pays, dignes du Roi que la France chérit; c'est ainsi que vous consolez noblement le cœur du père et du monarque.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES,

DEPUIS LE 2 MAI 1842, ÉPOQUE DE SA DERNIÈRE SÉANCE PUBLIQUE,
JUSQU'AU 2 MAI 1843,

PAR M. LEROY,

MEMBRE TITULAIRE.

MESSIEURS,

Chaque année, à cette réunion venait s'asseoir un vieillard à cheveux blancs; son front vénérable rayonnait d'une modeste sérénité, lorsqu'il voyait ses concitoyens se presser dans cette enceinte pour applaudir aux encouragements décernés aux hommes qui avaient bien mérité du pays. C'était son plus beau jour de fête, à lui!

Aujourd'hui, nos yeux le cherchent en vain, notre secrétaire perpétuel n'est plus! Il est descendu dans la tombe emportant nos regrets. Je n'ai pas besoin de faire l'historique d'une vie qui s'est écoulée au milieu de nous. Etranger à tous les événements politiques, sans ambition

et sans orgueil, M. Parisot passa par le monde comme un ouvrier laborieux, en recueillant des trésors de science et en contribuant au progrès social, autant peut-être que certains hommes dont les noms retentissent dans le siècle. Malicieux avec bonhomie, il avait quelques traits de ressemblance avec notre bon Lafontaine. Ses connaissances étaient variées; son style pur, simple et quelquefois brillant, était comme un reflet des traditions littéraires du grand siècle. Ses études météorologiques appelèrent souvent l'attention des hommes les plus élevés dans la science. Professeur, il sut mériter l'estime de ses nombreux élèves; bibliothécaire, il mit en ordre une des collections les plus précieuses de France. Les manuscrits curieux, les éditions rares étaient pour lui l'objet d'un véritable amour. Patient comme un bénédictin, il disposa et annota cette riche bibliothèque qui nous venait en grande partie de l'abbaye de Moyenmoutier, dans laquelle Voltaire avait puisé, près de Dom Calmet, les documents de son histoire générale; secrétaire perpétuel de la Société d'Émulation depuis son origine, il savait avec un tact infini s'effacer lui-même pour faire ressortir le mérite de ses collègues; jamais il ne manqua à une de nos réunions, à moins que des souffrances trop aigües ne le retinssent sur un lit de douleur. Sa mort fut un deuil pour nous tous qu'il affectionnait comme ses enfants. Son nom surnagera-t-il au milieu de l'abyme des temps? Il n'en avait pas même la pensée. Pour lui c'était assez d'avoir été l'un des fondateurs les plus actifs de la Société d'Émulation. Après les grandes commotions politiques qui, au commencement du 19e siècle, ébranlèrent si fortement le sol de l'Europe, toute l'activité de l'esprit humain se porta avec enthousiasme vers les divers genres de progrès. Au bruit des armes avaient succédé le calme et le repos si favorables à l'étude. Notre département ne

voulut pas rester en dehors de cet immense développement intellectuel qui marqua les quinze années de la restauration. Les hommes de cœur, comme M. Parisot, s'apercevant que, réduits à leurs propres ressources, ils ne pouvaient rien, s'unirent en une pensée commune pour marcher, appuyés les uns sur les autres, vers le but que l'humanité doit se proposer. Ce n'était pas une académie que l'on avait voulu fonder, dans laquelle les poëtes de la localité, montés sur un piédestal, devaient lire à un auditoire endormi des bouquets à Chloris. Ce qu'on voulait avant tout, sans exclure toutefois les travaux de l'esprit, c'étaient des connaissances pratiques. Il fallait pour ainsi dire parler aux yeux, mettre la main à l'œuvre, descendre des hauteurs de la théorie pour se faire comprendre des masses, initiées plus rapidement de cette manière à tout ce qui pouvait augmenter leur bien-être moral et matériel.

Les fondateurs de la Société appelèrent donc à eux l'historien qui aime à feuilleter les annales du passé et à retrouver les traces à demi effacées des peuples disparus, et ils lui dirent : ici les Druides, au fond des forêts ou sur la cime des monts, ont célébré leurs sacrifices sanglants après avoir coupé avec une serpe d'or le gui mystérieux ; là, sont étendus les débris de villes anciennes, de monuments gigantesques, élevés par un peuple conquérant qui pensait créer des œuvres aussi durables que son empire ; sur la hauteur c'est le château féodal avec ses tours et ses créneaux, d'où le guerrier frank après la conquête dominait la nation asservie ; plus loin c'est la chapelle, le monastère aux flèches gothiques, bâtis au fond de nos montagnes pour recueillir, comme dans un port assuré, ces âmes tristes et mélancoliques qui ne pouvaient trouver, au milieu des agitations et du chaos du moyen âge, la paix et le repos dont elles avaient besoin.

Ils appelèrent le laboureur et lui répétèrent : allons ! à l'œuvre, au travail ! Dans notre beau pays, l'agriculture ne peut rester stationnaire ! Vous avez de l'intelligence, étudiez, voici de nouvelles cultures que nous indiquons, voici de nouvelles semences qui paraissent convenir au sol des Vosges !

Au poëte, au peintre, ils montrèrent ces gais vallons, ces fraîches campagnes, ces bois solitaires, dans lesquels plus d'une fois a murmuré la lyre des Gilbert et des Pellet, ces paysages enchanteurs, ces eaux limpides dont le souvenir resta gravé dans le cœur de Claude le Lorrain.

A tous ceux en un mot qui ont force et courage, ils ont fait appel, et je puis le dire, leur voix a été entendue. Cette heureuse pensée de ces hommes, dont plusieurs déjà sont descendus sans bruit dans la tombe, ne peut plus être étouffée. Vous avez accepté le legs qui vous avait été fait, vous avez suivi le chemin qui vous avait été tracé. A chacun d'apporter une pierre si petite qu'elle soit à l'édifice social ! Regardez ! de toutes parts autour de vous se fondent des comices agricoles, où les hommes de science et de pratique apportent le tribut de leurs découvertes et de leurs expériences. Que ces comices soient les rayons dont la Société d'Émulation sera le foyer ! Qu'une union de plus en plus étroite et solide, sans esprit de parti, comme vous avez droit de l'attendre, s'établisse, et alors, par un échange rapide d'idées et d'observations, vous pourrez réaliser ce qui est votre but : le progrès et le bien-être de tous.

C'est en partant de ce principe que, cette année, sur la proposition de votre secrétaire perpétuel, vous avez décidé qu'un bulletin mensuel de vos séances serait publié et qu'il serait répandu dans toutes les communes du département. Cette résolution a déjà reçu un commencement d'exécution,

et nous avons le juste espoir que cette publication répondra de plus en plus aux vues de la Société.

C'est surtout en vue des intérêts agricoles que ce bulletin de nos séances a été créé; en France, et principalement dans les Vosges, la propriété tend à se morceler à l'infini; chacun a sa petite parcelle de terre qu'il cultive avec plaisir et qui suffit aux besoins de sa famille. Ces lois, qui transmettaient tous les biens à l'aîné et empêchaient de cette manière le morcellement des terres, n'existent plus; par notre constitution et par les principes sur lesquels elle repose, nous tendons à nous séparer de plus en plus de l'Angleterre, qui conserve ce que je pourrais appeler encore de vastes fiefs. Dans ce dernier pays, le propriétaire immensément riche peut, sans aventurer sa fortune, se livrer à des expériences nombreuses et variées. L'élève des bestiaux est l'objet de toute son attention; aussi les races sont-elles en général plus perfectionnées que celles que nous rencontrons dans nos campagnes, parce que nos laboureurs, resserrés dans un petit coin de terre, demandent avant tout au sol la nourriture de leur famille. C'est pour prévenir les inconvénients d'un tel système que, sur la demande d'un de vos collègues, vous avez proposé des primes d'honneur aux cultivateurs qui, d'un terrain donné, sans distinction d'étendue, auraient tiré tout le parti possible, par des assolements judicieux combinés avec l'élève des bestiaux par le moyen de récoltes racines et sarclées et de prairies artificielles.

Mais ce n'est pas tout encore : par la position même de nos laboureurs, la nécessité de sociétés d'agriculture se fait impérieusement sentir : vous avez donc une belle et grande mission à remplir. Quel est l'homme de la campagne qui voudra engager des capitaux pour faire des expériences

qui par malheur ne réussissent pas toujours ? Quel est celui qui osera, sans craindre pour son avenir et celui de ses enfants, confier à la terre ces nouvelles semences qui amélioreraient peut-être sa position ? Pressé par l'intérêt du moment, il ne peut risquer la récolte d'une année qui entraînerait sa ruine. Il faudrait qu'il suivît les ornières du passé, si, grâce aux subsides de l'État et du conseil général et aux sacrifices que vous vous imposez, vous n'étiez tout naturellement amenés à faire ces expériences, à détruire les préjugés de la routine et à confier au sol des semences inconnues. Et après que vous avez mis la main à l'œuvre, après que le succès a couronné vos essais, vous les montrez au cultivateur émerveillé qui, sans *courir alors des chances* de perte, accepte cette nouvelle source de bien-être matériel. C'est là le rôle que doit jouer toute société d'agriculture ; mieux vaut, je le crois, cette pratique de tous les jours que ces belles théories élevées avec beaucoup de fracas et qui s'évanouissent bientôt sans bruit et sans retentissement.

Ainsi, persuadés que le *meilleur* moyen de répandre les bonnes espèces était de les répartir entre les agriculteurs zélés et intelligents dont vous pouviez contrôler les expériences, vous avez fait venir à vos frais du lin de Riga, du chanvre du Piémont et du seigle multicaule ; vous avez aussi reçu, par l'entremise de M. Bergé, votre correspondant, de la semence de trèfle du Caboul. Cette plante fourragère, essayée pour la première fois en France en 1841 par M. Loiseleur-Deslongchamps, promet, sauf nouvelles expériences, de surpasser la luzerne en précocité et en abondance ; mais avant de recommander d'une manière spéciale cette plante aux laboureurs, vous avez voulu que des essais fussent tentés sous vos yeux à Epinal, par les soins de M. Prosper Petot, qui a été chargé d'en constater le produit

et la qualité, et si, comme on peut l'espérer, les résultats sont satisfaisants, vous aurez contribué à faire connaître une nouvelle espèce de fourrage, source si féconde de prospérité pour l'agriculture. M. Ottmann père, de Strasbourg, dont le zèle est infatigable et le concours précieux pour la Société, vous a envoyé du blé de Talavéra et de l'orge Nampto, avec une instruction fort bien faite sur la culture de cette dernière céréale. Depuis long-temps vous étiez en rapport avec cet agronome distingué, et vous échangiez avec lui le résultat de vos observations agricoles. Un lien plus intime devait unir M. Ottmann à la Société d'Emulation; aussi c'est avec empressement que vous avez accueilli la demande qu'il vous a faite, cette année, de devenir votre correspondant.

Vous ne pouviez vous arrêter à la culture de nouvelles semences; votre mission doit s'étendre à tout ce qui se rattache à l'agriculture et au bien-être des gens de la campagne. Aussi, en apprenant que certains animaux arrivaient à un développement prodigieux, vous vous êtes empressés d'en faire venir 16 à grands frais. Vous le deviez, car ces animaux se rencontrent et chez le riche propriétaire, dont ils augmentent la fortune et chez le pauvre fermier, dont ils sont presque la seule nourriture et la principale ressource. Vous comprenez que je veux parler des porcs de Hampshire, dont la vente a été opérée par les soins de la commission d'agriculture. Le résultat a dépassé vos espérances et le concours nombreux d'acheteurs venus des lieux les plus éloignés du département, en vous montrant l'heureuse influence que vous exercez, vous a engagés à faire un nouvel achat de 12 paires de ces animaux qui arriveront en juillet prochain. Ceux qui ont été acquis par diverses personnes ont déjà atteint un tel développement, que sans aucun doute on s'em-

pressera de répondre à votre appel et à vos désirs, en répandant avec rapidité cette nouvelle source de richesse pour le pays.

J'ai encore à vous signaler les nouveaux efforts tentés cette année par MM. Dutac frères, pour canaliser la Moselle. Espérons que bientôt ces grands et magnifiques travaux, qui font l'admiration de tous, seront terminés, et que notre rivière, resserrée dans un seul lit depuis Epinal jusqu'aux limites du département, ne portera plus sur ses bords l'aridité et la dévastation.

Quoique la pratique soit avant tout l'objet de votre attention, vous avez cependant reçu avec plaisir plusieurs mémoires fort importants sur l'agriculture, qui vous ont été adressés par des collègues. Je pourrai citer, entre autres, un mémoire de M. le docteur Turck, sur les obstacles à l'amélioration de l'agriculture et à l'augmentation des bestiaux : cet écrit ne traite d'agriculture qu'indirectement; mais les questions qu'il touche s'y rattachent d'une manière très-étroite, et ne pouvaient être agitées que par un homme aussi versé dans les sciences physiologiques que l'est M. le docteur Turck; c'est une nouvelle face donnée aux questions agricoles, et certes ce n'est pas la moins importante. Notre collégue, laissant de côté les causes ordinaires et bien connues de l'infériorité de notre agriculture, se préoccupe beaucoup plus d'une cause presque ignorée et qui passe inaperçue aux yeux mêmes des agronomes. Cette cause incessante de détérioration, c'est la cherté excessive du sel, et par conséquent l'impossibilité pour l'agriculteur d'en faire usage dans l'alimentation des bestiaux. Nous ne suivrons pas l'auteur dans les preuves variées qu'il apporte à l'appui de ses assertions, ni dans les vues toutes philantropiques auxquelles il se livre, concernant l'hygiène du pauvre; tout cela a besoin d'être lu et médité attentivement, et sans doute la Société

ne manquera pas de donner à cette œuvre remarquable toute la publicité qu'elle mérite.

Vous avez accueilli également une excellente notice faite par M. de Villepoix, sur la culture du lin, soit comme plante textile, soit comme plante oléagineuse; un mémoire sur les engrais, par M. Monnier de Nancy, dont le rapport confié aux soins éclairés de M. Mathieu, sera inséré par extrait dans le *Bulletin mensuel*, et enfin une notice sur la culture de la betterave, par M. Prosper Petot, agronome à Epinal. Mais ce qui doit avant tout nous rassurer sur l'avenir de l'agriculture dans les Vosges, c'est l'activité, c'est le dévouement des comices agricoles. Des relations bienveillantes, des communications nombreuses et importantes s'établissent entre eux et la Société d'Emulation. Débarrassés alors de toutes entraves, avec l'appui d'une administration sage et éclairée, vous pourrez réaliser de concert la pensée de vos devanciers.

Je ne puis terminer ce qui concerne l'agriculture, sans vous rappeler une proposition qui a été faite à la dernière séance par M. Berher. Votre collégue demande que, chaque année, comme à Nancy, un concours soit ouvert, et que des primes soient décernées en faveur de l'horticulture. Cette proposition a été prise en considération, et nous pourrons sans doute bientôt apprécier les heureux résultats produits par ce concours.

Après l'agriculture, qui assure la nourriture à l'homme, nous devons tout naturellement vous parler de la science qui prévient et combat les maladies qui l'affligent. Vous vous rappelez que naguère une maladie cruelle, la fièvre typhoïde, frappait d'effroi nos populations. M. le docteur Turck, dont le zèle est infatigable, s'est empressé de vous adresser un mémoire sur cette terrible maladie. Dans ce travail, votre collégue, s'appuyant de l'observation des

médecins de l'antiquité et des temps modernes, a montré que *le* début de cette fièvre est caractérisé par des frissons ou par une plus grande sensibilité au front, que la chaleur qui succède souvent à ces frissons n'est qu'une des conséquences possibles du défaut d'action de la peau, et que l'examen microscopique du sang des malades affectés de cette fièvre, examen fait surtout par MM. Andral et Gavaret, vient encore confirmer l'observation chimique, en constatant qu'il existe beaucoup plus de globules que dans l'état de santé, c'est-à-dire, beaucoup plus d'albumine concrète ou de fibrine, résultat nécessaire du défaut d'action de la peau qui, laissant trop d'acides dans le sang, neutralise ses bases en trop grande proportion.

Après l'examen des causes de la fièvre typhoïde, M. le docteur Turck a montré que, suivant lui, le traitement doit avoir pour base le rétablissement des secrétions intérieures, et qu'au lieu de saigner ou de purger les malades, comme beaucoup de médecins le font encore aujourd'hui, il faut provoquer des sueurs d'autant plus abondantes que l'affection revêt des caractères plus menaçants. Ce mémoire intéressant, dont les principes sont déjà développés dans plusieurs ouvrages de M. le docteur A. Turck, son frère et votre correspondant, a fixé l'attention de la Société, qui en a ordonné l'impression dans ses *Annales*.

Je dois rappeler ici que, dans la séance du 19 janvier et sur la proposition de M. le docteur Haxo, la Société a décidé qu'un concours serait ouvert sur cette importante question, et qu'une médaille d'or de la valeur de 200 fr. serait décernée, dans la séance publique du 2 mai 1844, à l'auteur du meilleur mémoire sur la fièvre typhoïde.

Dans un mémoire adressé l'an dernier au conseil général et lu dans une de nos séances, M. le docteur Haxo, critiquant la marche suivie jusqu'à présent pour la propagation de la

vaccine dans le département, demandait une surveillance exacte et la vérification de toutes les opérations vaccinales, afin que l'administration ne rétribuât que celles qui avaient réussi, et qu'on pût faire recommencer celles qui n'avaient point donné de résultats. Ce travail, dont l'importance avait été justement appréciée par la Société, a provoqué une réponse de M. le docteur Turck, qui pense que les moyens employés sont suffisants. Il en donne pour preuve la diminution très-considérable des cas de petite vérole ; il craindrait d'ailleurs la création d'un privilége en faveur de quelques médecins.

M. Haxo a cru devoir repliquer ; et dans la séance suivante, il a donné de nouveaux développements aux considérations qu'il avait exposées dans son premier mémoire.

Vous avez encore reçu la *Physiologie intellectuelle, ou l'esprit de l'homme considéré dans ses causes physiques et morales, d'après la doctrine de Gall, Spurzheim et d'autres auteurs.* Cet ouvrage, dont M. le docteur Demangeon, votre collégue, a fait hommage à la Société, est la réimpression du travail qu'il a fait paraître en 1806 pour répandre en France les idées de Gall sur les fonctions du cerveau, idées qui n'étaient point alors rassemblées en corps de doctrine, et qui n'étaient connues que des savants de l'Allemagne. Cet ouvrage qui reçut, lors de son apparition, l'accueil le plus distingué, ne peut manquer d'intéresser encore davantage, aujourd'hui que la théorie du docteur Gall a reçu la sanction du temps et de l'expérience, et que la phrénologie est l'objet de l'examen des hommes les plus éminents qui s'occupent de philosophie et de législation.

Et enfin un mémoire plein d'intérêt de M. le docteur Chevreuse, de Charmes, sur une dysenterie épidémique qui a exercé ses ravages dans cette ville. Cet ouvrage, dont

M. Haxo a rendu compte à la Société, vous a décidé à admettre M. Chevreuse au nombre de vos associés libres.

Ce sont de graves questions que celles qui ont été discutées par vos collégues qui s'occupent de médecine; mais si, avant tout, la vie de l'homme doit être assurée, vous ne pouvez négliger cette branche de la médecine qui conserve au fermier son bien et sa nourriture.

Au nombre des communications faites à la Société par M. Mathieu, médecin vétérinaire du département, sur des maladies qui auraient eu le caractère épizootique, on peut citer l'indigestion vertigineuse qui a régné l'automne dernier sur les chevaux de Frizon et de plusieurs communes situées sur les rives du Durbion; plusieurs chevaux en sont devenus *les victimes*; mais il est incontestable que la perte eût été moindre si le mal eût été signalé plus promptement. Les causes qui ont engendré la maladie ont aussi paru à notre collégue essentiellement différer de celles que, jusqu'alors, il avait observées comme la déterminant, puisque c'était pour la première fois que, dans sa longue pratique, il voyait l'indigestion vertigineuse exister épizootiquement dans une année sèche et chaude.

La gastro-entérite suraigüe a pareillement occasionné d'affreux ravages l'automne dernier sur les porcs, dans la commune de Dogneville. Avant l'arrivée de M. Mathieu, sur un troupeau d'environ 300 bêtes la perte s'élevait déjà à 54 animaux; et qui peut dire où le désastre se serait élevé si des soins entendus ne fussent venus arrêter son cours!

L'année dernière, votre rapporteur vous a annoncé le voyage scientifique d'un de vos collégues, M. Mougeot, de Bruyères. Vous vous en promettiez d'heureux résultats: cet espoir n'a pas été déçu. Des échanges ont été opérés, et les objets d'histoire naturelle des Vosges, offerts à MM. les

professeurs administrateurs du muséum de Paris, les ont vivement intéressés. La géologie, la végétation des Vosges sont en effet si riches, si instructives, qu'elles devaient amener ce résultat, d'autant plus que les échantillons de roches, de fossiles, de minéraux, ainsi que ceux des plantes phanérogames et cryptogames de notre département avaient été si bien choisis, si bien préparés par notre collégue, qu'il était difficile d'offrir rien de plus complet. Une collection d'échantillons de marbres des Vosges a surtout attiré l'attention des professeurs du muséum, qui ont témoigné le désir de les faire connaître au commerce de Paris. Il faudrait que ce vœu fût rempli, car ce serait une nouvelle source de richesses pour le département.

En Normandie, M. Mougeot a trouvé le même empressement à établir des échanges et il en a profité largement. Votre collégue prépare en ce moment la récapitulation des objets déposés dans la galerie d'histoire naturelle du musée vosgien, et, sans aucun doute, vous ferez insérer dans vos *Annales* le travail d'un collégue dont le dévouement à la science est sans bornes.

Si, préoccupés du but vers lequel vous tendez, vous mettez en première ligne l'agriculture et les sciences, vous ne voulez pas cependant laisser dans l'oubli les études littéraires. Combien de fois vos séances n'ont-elles pas été animées par la lecture de quelques œuvres d'imagination? Sans vouloir vous constituer en académie de province et peut-être mériter par là quelques-unes de ces épigrammes lancées souvent avec raison contre ces génies de clocher, dont la réputation ne s'étend pas au-delà de la ville qui les a vu naître, vous avez accueilli de ces compositions faciles et légères, dont le plus grand mérite était d'être faites sans orgueil et sans prétention. Entraînés par les événements qui nous emportent avec une rapidité effrayante,

desséchés par l'égoïsme qui nous presse de toutes parts, on aime à écouter ces bruits inconnus et mystérieux qui sont comme un écho des souvenirs riants de la jeunesse. Hélas ! nous arrivons vite à l'été de la vie, qui consume toute fleur, qui sèche toute illusion. Pourquoi donc n'accepterions-nous pas avec plaisir ces œuvres littéraires qui nous sont offertes par nos collègues ; vous l'avez fait, Messieurs, en applaudissant à quelques pièces de poésie de notre collègue M. Mansion ; vous avez reconnu dans ses vers une fraicheur de coloris et surtout une hauteur de raison et d'idées qui se rencontre par malheur trop rarement dans les œuvres de nos auteurs modernes, qui, pressés du besoin de l'or, enfantent chaque jour tous les produits les plus bizarres d'une imagination désordonnée. J'en parle avec d'autant plus de plaisir et de justice, que, rédacteur du compte-rendu l'année dernière, M. Mansion a cru devoir s'abstenir de rappeler les poésies qu'il nous avait lues en 1842.

Votre collègue, M. Salmon, procureur du Roi à Saint-Mihiel, vous a adressé ses additions aux conférences des instituteurs primaires. A l'apparition de cet ouvrage, vous en avez compris toute l'importance et la portée, et vous avez témoigné le désir que ce manuel des instituteurs fût approuvé par le conseil royal de l'instruction publique. Ce vœu que vous aviez formulé a été exaucé, et ces conférences, devenues livre classique, seront bientôt répandues dans toutes les écoles de France. Vous en aviez tellement compris l'utilité que vous aviez chargé M. Mansion de vous en faire un rapport spécial. Sa critique, consciencieuse et éclairée, vous a été lue dans une de vos séances : elle peut se résumer en deux mots : l'ouvrage de M. Salmon est l'œuvre d'un homme de cœur et d'intelligence. Vous avez reçu aussi la relation du voyage de l'infortuné duc d'Orléans

dans les Vosges, par notre collègue M. Charton ; quelques pièces de poësies et le *Guide universel du voyageur à Paris*, par M. Albert-Montémont.

Toutefois, si un charme tout particulier nous attire vers les œuvres littéraires, il est d'autres ouvrages que l'homme sérieux et grave aime à lire et à méditer : je veux parler de l'histoire. Le passé prépare l'avenir. L'humanité s'élève sur les ruines des temps anciens. Nous marchons riches des idées qu'ont apportées les peuples qui se sont succédés tour-à-tour dans le monde.

Vous avez donc reçu avec un égal intérêt deux documents historiques d'une certaine importance pour le chef-lieu du département. Le premier est la relation du siège et de la prise d'Epinal en 1670 par le maréchal de Créquy. Louis XIV promenait son niveau sur toute la France et jetait les fondements de cette puissante unité nationale qui place notre pays à la tête de l'Europe. Ses armes victorieuses s'arrêtèrent quelques jours devant les murs d'une petite ville de Lorraine qui avait un instant conçu la pensée de conserver, en dépit du grand roi, ses franchises et ses libertés. Les détails du siège, recueillis dans une gazette de l'époque, conservée à la bibliothèque royale de Paris, par M. Ballon, avocat, ont été adressés à la Société qui en a ordonné l'impression dans nos *Annales*.

Le second de ces documents est la fédération de 1815, qui vous a été envoyée par notre collègue, M. Salmon. Vous connaissez ces temps de douloureuse mémoire. L'étranger menaçait nos frontières. Les Vosgiens se réunirent et jurèrent de défendre le sol de la patrie de concert avec les envoyés d'une ville qui nous adressait un drapeau d'honneur, pour le courage qu'avaient montré nos concitoyens. N'est-il pas vrai, Messieurs, que l'on ressent un noble orgueil lorsque l'on retrouve dans les annales

du passé des traits de valeur de nos pères? Aussi vous avez ordonné que cette feuille glorieuse de notre histoire, sauvée comme par miracle de la destruction de nos archives, serait déposée dans notre bibliothèque.

Votre collégue, M. de Cherrier, vous a adressé le premier volume d'un ouvrage fort important. C'est l'*Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, sujet vaste et fécond, qui renferme les plus hautes questions d'histoire et de philosophie. Presque tous lés historiens qui ont abordé ce sujet, préoccupés d'idées politiques ou religieuses, n'ont pu examiner avec sang-froid et impartialité cette puissance temporelle des papes, qui a joué un si grand rôle dans le moyen âge et contribué d'une manière si active au progrès de l'humanité. Pressés par les circonstances au milieu desquelles ils vivaient, nourris des principes de cette philosophie railleuse et sceptique de Voltaire, ils ne se sont pas inquiétés dès temps, de la situation de la société et des chaos du moyen âge en fermentation, qui menaçait d'abolir à jamais le règne du droit. M. de Cherrier a su mettre de côté toute prévention; son ouvrage, qui dénote un homme qui a recouru aux textes, compulsé les mémoires et documents de l'époque, mérite une place dans le monde littéraire et nous fait désirer la continuation d'une œuvre si bien commencée.

M. Pensée nous a fait hommage de nouvelles livraisons de son recueil des anciens monuments civils et religieux d'Orléans. Vous avez accepté avec plaisir ce don de votre correspondant, qui, malgré l'éloignement, se souvient toujours de ses amis et de ses collégues qui applaudissent à ses succès.

Enfin, Messieurs, vous avez voté des remerciements à M. Bourion, géomètre, pour des fouilles qu'il a exécutées sur le territoire de la commune de Trampot, dans

le but d'examiner quelle pouvait être la destination d'un canal creusé dans le roc et trouvé dans le chemin de grande communication n° 35. La commission des antiquités, à laquelle vous avez renvoyé le rapport de M. Bourion, a regretté que son auteur n'eût pas recherché si ce canal ne se reliait pas à celui qui a une longueur de 200 mètres et traverse Grand dans la direction de Trampot.

Il paraîtrait, d'après les observations faites par quelques-uns de vos collégues, que ce pourrait bien être un de ces souterrains par lesquels, en cas de siége, on communiquait avec le dehors.

L'histoire tient à la statistique par des liens très-étroits. Les améliorations, les réformes ne peuvent s'exécuter d'une manière convenable qu'autant qu'elles reposent sur des bases exactes et positives. C'est dans ce but que, l'année dernière, vous avez créé une commission permanente de statistique. Cette commission s'est réunie et plusieurs modifications importantes à l'ancien programme ont été proposées et accueillies.

Cependant il est un ouvrage qui, chaque année, se publie sous les auspices de la préfecture, et qui peut déjà fournir des documents précieux pour une statistique. Je veux parler de l'*Annuaire des Vosges*, de notre collégue M. Charton, dont le *Moniteur*, cette année, a fait l'éloge dans un article remarquable. L'auteur poursuit avec zèle et courage la tâche qu'il s'est imposée; ne voulant pas se renfermer dans une nomenclature sèche et aride, il fait connaître tour à tour chacune des parties de notre département. Il peint dans un style pur et élégant les mœurs variées et les coutumes pittoresques de nos montagnes.

Cette rapide esquisse de vos travaux, vous fera remarquer, Messieurs, que, cette année, vous avez continué à marcher dans la voie du progrès. Le but de la Société, l'influence qu'elle

peut exercer dans sa sphère, sont de plus en plus établis d'une manière nette et précise. Aussi, permettez-moi de vous montrer de quelle manière les étrangers jugent la Société d'Emulation. Il y a quelques mois, le congrès scientifique de France s'était réuni à Strasbourg. Plusieurs de vos collégues ont sollicité l'honneur de vous y représenter. Voici ce que nous écrivait, il y a peu de temps, l'un des hommes les plus dévoués à la science et à votre Société, M. le docteur Mougeot, de Bruyères :

« A cette réunion nombreuse de personnes s'occupant de sciences, j'ai entendu avec une vraie satisfaction vosgienne les paroles d'encouragement accordées aux travaux de la Société d'Emulation, sortir de la bouche d'hommes capables de les apprécier, et certes, cette approbation spontanée est bien faite pour soutenir notre zèle et nous engager plus que jamais à rechercher et à faire connaître à nos concitoyens, ce qui peut contribuer à leur bien-être et à leur contentement, but unique de notre Société. »

Voilà ce qu'on pense au dehors de la Société d'Emulation! Aussi, n'est-il pas étonnant de voir des hommes recommandables solliciter l'honneur de devenir vos collégues. Vous avez, dans le cours de cette année, reçu comme membres titulaires,

1° M. Sarazin, professeur de mathématiques au collége, qui vous a présenté un mémoire fort ingénieux sur les propriétés des liquides. Votre nouveau collégue a cherché, dans ce travail, à expliquer la différence qui existe entre les liquides et les solides sous le rapport de la compressibilité. Il attribue cette différence à une force particulière, à l'aide de laquelle il explique également l'expansion de quelques-uns d'entre eux, lorsqu'ils passent de l'état liquide à l'état solide, et les divers degrés de volatilité qu'ils présentent lorsqu'ils passent de l'état liquide à l'état gazeux.

Cette théorie, qui appartient à l'auteur, et qui n'a pu être cependant considérée par vous comme formulée d'une manière définitive, a mérité vos suffrages;

2° M. Beaurain, qui vous a offert plusieurs plans d'édifices, dans lesquels l'habileté de l'architecte s'unit au goût de l'artiste;

3° M. Mougeot, percepteur à Epinal, qui fait exploiter sous sa direction un domaine, dit au Haut-du-Bois, de la contenance d'environ 40 hectares. La culture de M. Mougeot est une culture exceptionnelle, par rapport à ce qui est usité dans la plaine; car son domaine est situé sur une hauteur de 793 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les nombreuses expériences faites par notre collègue, ses connaissances théoriques sur l'agriculture, vous ont fait penser que, dans une société avant tout agricole, M. Mougeot serait une utile acquisition.

Vous avez aussi admis comme associés libres ou correspondants,

M. Beaupré, juge au tribunal civil de Nancy, auteur de plusieurs notices fort intéressantes sur quelques points peu connus de notre histoire de Lorraine, entre autres sur l'industrie verrière qui, dans le moyen âge, a orné nos vieilles cathédrales de ses riches et brillants produits; sur l'origine et les progrès de l'imprimerie dans notre pays, et enfin sur l'emprisonnement du duc Ferry III, l'un des épisodes les plus curieux du XIIIe siècle. Ces ouvrages, où brillent à la fois les connaissances de l'historien et l'esprit consciencieux du juge, ont fixé d'une manière toute spéciale l'attention de la Société, qui a décidé que des rapports lui seraient faits sur chacun de ces mémoires;

M. Thomas, professeur en Russie pendant dix années, auteur d'un travail manuscrit sur Saint-Pétersbourg et Moscou. A cet ouvrage s'attachait un intérêt puissant d'ac-

tualité, car, vous savez, Messieurs, combien les nations d'origine slave désirent établir des barrières entre elles et nous. Tous les hommes sérieux qui se préoccupent de l'avenir examinent, étudient avec inquiétude ce colossal empire, qui semble renfermer dans son sein les destinées des temps modernes. Sa littérature, ses mœurs, sa civilisation nous sont à peine connus. M. Thomas, par une peinture fidèle et exacte des deux grandes cités de la Russie, a fait disparaître bien des préjugés qui étaient répandus parmi nous ;

M. Halphen, adjoint au maire du deuxième arrondissement de Paris, auteur d'un opuscule sur le diamant et les pierres fines, et l'un des collaborateurs au dictionnaire *du commerce* ;

M. de Villepoix, ancien professeur d'agriculture à Roville, dont les leçons manuscrites offertes à la Société ont été justement appréciées. Ce travail, écrit avec une pureté que l'on rencontre bien rarement dans ces sortes d'ouvrages, décèle un esprit dont les connaissances sont variées et nombreuses ;

MM. Ottmann, *de Strasbourg*, et Chevreuse, *de Charmes*, dont j'ai eu l'honneur déjà de vous entretenir, et enfin M. Lenfant, président du comice agricole de Mirecourt ; ce titre seul devait faire accueillir avec empressement M. Lenfant, dont le mérite est si justement reconnu dans le pays ; mais il a voulu en outre vous présenter un réglement spécial pour la tenue des conférences de ce comice. La Société, après avoir entendu la lecture de ce réglement, en a été tellement satisfaite, qu'elle en a ordonné l'insertion par extrait dans son *Bulletin mensuel*.

Mais si plusieurs nouveaux collégues sont venus prêter à la Société d'Émulation le concours de leurs talents et de leurs lumières, j'ai le regret de vous rappeler une perte que vous avez encore faite : M. Jollois, directeur

des ponts et chaussées de la Seine, est mort dans le cours de cette année.

Jeune encore, votre correspondant avait été choisi pour faire partie de cette mémorable expédition d'Egypte qui jette sur la vie de Napoléon un si brillant reflet de poësie. Avec les autres savants qui accompagnèrent le général en chef sur les bords du Nil, M. Jollois alla, au péril de sa vie, dans les hypogées de Thèbes dessiner les monuments silencieux d'une civilisation éteinte. Il remplit avec talent le rôle qui lui avait été assigné dans l'un des plus grands drames de l'histoire moderne. Sur les ruines merveilleuses de la Haute-Egypte, il obéit à la pensée de l'homme qui, peut-être par un pressentiment de l'avenir, voulait ranimer les étincelles d'une civilisation autrefois puissante qui dormait à l'ombre des pyramides, accroupie comme le Sphinx dans les sables du désert.

De retour en France, M. Jollois fut nommé en 1819 ingénieur en chef des ponts et chaussées dans les Vosges. Notre département offrait un vaste champ à ses recherches historiques. Une commission d'antiquités, principe de la Société d'Emulation, fut créée, et grâce au concours actif et dévoué de plusieurs collégues, le Donon, Bleurville, Grand, les voies romaines, que sais-je, toutes ces ruines d'un passé évanoui furent explorées, étudiées avec une attention particulière. On allait demander à la mort les secrets du passé. Chargé de présenter un projet pour l'érection d'un monument à la vierge de Domremy, il conçut et réalisa la pensée d'écrire l'histoire de cette fille merveilleuse, dont le souvenir est un des plus beaux titres de gloire de notre pays.

Des Vosges, M. Jollois se rendit dans le Loiret, où il publia plusieurs ouvrages empreints d'une véritable érudition. Enfin, nommé officier de la légion d'honneur, di-

recteur des ponts et chaussées de la Seine, il termina un ouvrage sur les antiquités les plus remarquables de notre département, qu'il légua avant de mourir à notre Société; legs précieux que nous avons accepté avec bonheur, car il rappelait à la fois les liens qui nous unissaient à un homme de haute intelligence, et les monuments historiques qui offrent un attrait si puissant à l'érudit et au voyageur.

Ainsi, la mort, Messieurs, marque chaque jour son passage parmi nous; mais si les hommes disparaissent, les institutions leur survivent. Quand une pensée utile a sa raison d'existence, quand du monde des idées elle est passée dans le monde matériel, aucune puissance humaine ne peut l'étouffer. Il faut qu'elle fasse son chemin! C'est la *légende* d'Ahasvérus! Qu'importe donc que demain l'abyme de l'oubli nous engloutisse, pourvu que nous ayons fait, dans la sphère qui nous a été désignée par le créateur, ce que la société était en droit d'exiger. Oui, Messieurs, l'œuvre des Parisot et des Jollois restera debout, parce qu'elle est l'expression d'un besoin du pays, parce qu'elle est *éminemment* civilisatrice.

Réunissons-nous donc autour de ces tombes ouvertes, cette année, pour accepter l'héritage qui nous a été transmis. *Le Christ* a dit qu'une obole donnée en son nom serait remboursée au centuple. Eh bien! si nous ne pouvons donner qu'une obole à notre pays, donnons-la et peut-être nos concitoyens justes et reconnaissants sauront apprécier nos travaux, nos efforts et surtout notre bonne volonté!

RAPPORT

SUR

LA DISTRIBUTION DES PRIMES,

PAR M. BRIGUEL,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Indépendamment des primes que vous êtes dans l'habitude de décerner tous les ans et qui comprennent onze catégories, vous avez décidé l'an dernier qu'une douzième leur serait ajoutée en faveur des cultures perfectionnées et des grands travaux d'amélioration en tous genres de produits. Un appel a été fait à tous les comices du département ; nous leur avons demandé de vouloir bien nous désigner eux-mêmes ceux de leurs membres qu'ils jugeraient avoir le plus de droits à ces primes, et vous savez avec quel empressement, flatteur pour nous, mais en même temps salutaire aux progrès agricoles, cet appel a été entendu. Interprète de vos

sentiments dans cette circonstance, je leur adresse publiquement ici, et en votre nom, de vifs remercîments pour le concours qu'ils nous ont prêté de si bonne grâce, et qui va resserrer plus étroitement que jamais les liens qui nous unissaient. Mais ce qui ajoute encore un nouveau prix aux procédés des comices, c'est la manière avec laquelle ils ont répondu à notre appel, c'est le choix même de leurs candidats. Vous verrez figurer parmi eux les noms des hommes les plus recommandables, soit par leur position sociale, soit par leur réputation d'habiles agronomes et de praticiens consommés; et certes, s'il est beau pour eux de recevoir ces couronnes des libres suffrages de leurs concitoyens, il ne l'est pas moins pour vous d'avoir à les offrir à de si honorables concurrents.

Onze demandes nous ont été adressées par les comices, savoir : trois par le comice de Mirecourt, quatre par celui de Coussey, et quatre par celui de Saint-Dié. Sur ces onze demandes, pas une n'a été éliminée, mais toutes ne sont pas sur la même ligne. Il y en a quatre qui n'ont pu être classées parmi les grandes primes; elles rentrent dans le cadre des primes ordinaires que vous distribuez depuis long-temps, et qui se rapportent à la création et à l'irrigation des prairies et à l'introduction de cultures nouvelles; ce sont celles de MM. Français et Thomassin du comice de Mirecourt, et de MM. Chevalier et Grandidier du comice de Coussey. Les sept autres répondent parfaitement à la douzième catégorie de votre programme, et peuvent figurer avec distinction parmi vos grandes primes.

COMICE DE MIRECOURT.

La prime d'honneur, consistant en une médaille d'or de la valeur de 200 francs, a paru à votre commission devoir

être adjugée à M. Husson, de Mirecourt. Ce candidat a satisfait entièrement aux conditions d'une exploitation exemplaire et d'une bonne administration agricole. Chez lui la théorie est sagement appliquée, soit dans la culture des terres, soit par l'introduction des prairies artificielles et l'emploi des jachères en productions utiles, soit enfin par la tenue des étables. Sans se précipiter dans des innovations aventureuses, M. Husson sait se tenir au niveau des progrès. La plupart des instruments perfectionnés lui sont connus et sont employés habituellement dans sa ferme. Il va chercher lui-même, soit à Alfort, soit à Autun, les animaux précoces et d'un facile engraissement; c'est ainsi qu'il possède les Tunquins, les Anglo-Chinois, les Hampshire, moins toutefois dans des vues de spéculation que dans le but d'introduire et de répandre ces races dans le pays, après avoir étudié celle qui pourrait s'y acclimater le plus avantageusement. Il essaie également toutes les plantes nouvelles, soit fourragères, soit céréales, soit légumineuses, et on trouve chez lui le trèfle hybride, le trèfle de Caboul, le pe-tsaie ou chou chinois, le seigle multicaule, l'orge nampto, etc. Cette année, il va cultiver en grand le seigle multicaule dont le produit est si abondant et si varié.

L'étendue de son domaine est de quatre-vingts hectares trente-trois ares. Plus de la moitié y est consacrée aux fourrages et aux tubercules, entièrement dépensés dans la ferme à l'entretien de nombreux bestiaux de toute nature, qui s'élèvent à près d'une tête par hectare. Dans ce nombre on compte vingt vaches laitières qui, vu la proximité de Mirecourt et par conséquent la vente facile du lait, sont d'un revenu assuré, et en même temps une cause puissante de fécondité territoriale.

Les deux autres candidats du même comice, MM. Fran-

çais (Laurent) d'Offroicourt, et Thomassin (Jean-Laurent) d'Ahéville, ne peuvent concourir pour nos grandes primes, puisque leurs travaux ne rentrent point dans les conditions de cet article du programme; mais tous deux ont des droits incontestables à une distinction, d'après les articles 2 et 6 du même programme, où il est question de la création et de l'irrigation des prairies et de l'introduction de cultures nouvelles.

« Le premier, suivant le rapport du comice, est parvenu, » à force de travaux et de soins, à transformer en prairies » naturelles plus de trois hectares d'un terrain contigu » à une prairie de la même contenance. Il a ainsi obtenu » une grande prairie d'une seule pièce, dont il a préparé » la fertilité par des travaux de nivellement et un système » d'irrigation jusqu'à présent inconnu dans sa contrée.

» Le second, résistant au déplorable préjugé qui entache » encore cette partie de l'arrondissement contre les prairies » artificielles, s'est livré pendant sept années à cette pré- » cieuse culture avant de rencontrer des imitateurs; il » a fait plus, il a étudié cette branche de production, » et en a fertilisé des champs impropres à d'autres cultures.

» Enfin, par des épierrements considérables, des ni- » vellements et des transports de terre végétale, M. Tho- » massin a transformé en une bonne vigne, un terrain de » seize ares jusque-là improductif, et en un beau verger, » une petite friche qu'il possédait à l'entrée de son village. »

En conséquence, la commission vous propose de décerner à chacun de ces candidats une médaille de bronze.

COMICE DE COUSSEY.

Le comice de Coussey nous a adressé quatre demandes de primes. Sur ce nombre deux seulement ont pu concourir

pour les grandes primes de culture ; les deux autres rentrent dans la catégorie des créations et irrigations de prairies artificielles.

Le jury de ce comice nous a présenté en première ligne M. Lequin (Frédéric), cultivateur à la ferme de Boinville, commune d'Autigny-la-Tour, et en seconde ligne M. Quinot (Joseph), maître de poste à Martigny-lès-Gerbonvaux. La commission, partageant tout-à-fait cette manière de voir, vous propose de la confirmer en décernant au premier une prime de cent francs et une médaille d'argent, et au second une médaille d'argent sans prime.

La ferme de Boinville exploitée par M. Lequin ne donnait que de chétifs produits et pouvait à peine, sous les précédents fermiers, fournir à la nourriture de vingt-cinq têtes de bétail, tant chevaux, vaches que moutons.

Aujourd'hui M. Lequin, par la création de prairies artificielles, la culture de récoltes racines et sarclées, obtient sur cette ferme des produits abondants qui suffisent à nourrir un nombreux bétail, composé de quatre cent cinquante-neuf moutons, quinze chevaux, trois mulets, trois vaches et cent quatorze porcs. L'amélioration obtenue par la grande extension donnée à ces diverses cultures procure à cette exploitation une masse considérable d'engrais, et a fait disparaître de son sol les ronces et les épines dont il était couvert avant ces judicieux assolements.

Le maire de la commune atteste en outre qu'il s'est assuré, par la comptabilité qui lui a été soumise, que les produits en grains ne rapportaient en moyenne, dans les premières années de l'exploitation du candidat, commencée en 1833, que quatre fois et demie la semence, et que, dans les trois qui viennent de finir, ils l'ont rapportée en moyenne près de quatorze fois.

Le même fonctionnaire atteste encore, et le comice le

confirme, que M. Lequin emploie les instruments perfectionnés pour faciliter la main-d'œuvre de la culture des betteraves et des pommes de terre, qu'il cultive en grand; qu'il se sert de charrues nouvelles, extirpateur, etc.; que l'exemple qu'il a donné par la création d'une grande quantité de prairies artificielles s'est propagé dans le pays, où il en existait fort peu avant lui.

Enfin, sur une étendue de 80 hectares que comporte ce domaine, plus de la moitié est consacrée aux fourrages et aux racines, employés à l'élève de nombreux bestiaux qui, d'après les chiffres donnés précédemment, approcheraient de beaucoup la quantité requise pour une culture perfectionnée.

La ferme de Gerbonvaux, qui est également de la contenance *de 80 hectares*, appartient à M. Quinot depuis 1833. Elle était louée, avant cette époque, moyennant un canon annuel de 28 hectolitres 80 litres de blé et de 38 hectolitres 40 litres d'avoine. Les fermiers étaient bien loin de pouvoir payer le fermage stipulé. Ils n'entretenaient qu'un *chétif bétail*, *bien* au-dessous de celui qu'il eût fallu pour suffire à l'*exploitation de la ferme*.

Aujourd'hui M. Quinot, par la création de 21 hectares *de luzerne* et le grand développement qu'il a donné aux récoltes racines et sarclées, a considérablement amélioré cette ferme, sur laquelle il nourrit trois cents mérinos, sept bœufs et vaches, et douze chevaux pour le service de la poste. De la sorte il se procure de nombreux engrais, avec lesquels il porte l'amélioration de sa propriété à un haut *degré*, sans avoir recours aux produits de ses grandes prairies naturelles, qu'il livre au commerce.

Les deux autres concurrents du même comice rentrent, comme je l'ai déjà dit, dans la catégorie de nos primes ordinaires.

1° M. Chevalier (Denis-Hector), maître de forges à Rebauvois, commune de Saint-Elophe, a entrepris des travaux ingénieux pour l'irrigation d'un pré de la contenance de 6 hectares 61 ares, attenant à son usine, mais qui ne sont pas de nature à être pratiqués dans beaucoup de localités : la nature du terrain et sa disposition toute particulière ont seules permis de les exécuter. Ce pré est bordé dans toute sa longueur par la rivière du Vair et par le petit étang qui alimente son usine. Dans sa partie supérieure, ce pré se trouve de beaucoup plus élevé que le niveau ordinaire de la rivière, mais dans sa partie inférieure le sol est d'environ 50 centimètres au-dessous des eaux, qui sont retenues dans cet endroit par des digues bien nivelées et gazonnées. Il arrivait de cette disposition naturelle du sol que, dans les débordements, les eaux passant avec rapidité sur la partie submergée la dégradaient et la creusaient dans divers endroits. Pour remédier à ce grave inconvénient, M. Chevalier a fait creuser un canal transversal dans la partie la plus basse du pré, et continuant ce canal en retour sur toute la rive opposée à la rivière, il a fait de ce pré une petite île qu'il entoure d'eau à volonté.

Il résulte de ces dispositions, 1° que le pré étant barré dans sa partie inférieure par le canal et par des digues établies à une hauteur convenable, les eaux dans les grands débordements ne dégradent plus le sol, et y déposent au contraire leur limon ; 2° que ce pré, constamment entouré d'eau, est convenablement arrosé et peut être assimilé à ceux de première qualité.

2° M. Grandidier (Nicolas), maire à Autreville. Par suite de travaux assez difficiles, exécutés il y a 5 ans, M. Grandidier a converti en prairies naturelles une pièce de terre de la contenance de 2 hectares 50 ares, sise au

finage de la commune de Punerot. Cette terre qui ne produisait presque rien était submergée une très-grande partie de l'année; mais depuis les améliorations introduites, son rapport annuel a été considérablement augmenté.

La commission vous propose une médaille de bronze pour chacun de ces deux candidats.

COMICE DE SAINT-DIÉ.

Le comice de Saint-Dié a présenté quatre candidats, savoir : deux pour la culture perfectionnée et deux pour les prairies modèles. La commission adoptant les conclusions du jury spécial de Saint-Dié vous propose,

Pour les cultures perfectionnées :

1° Une médaille d'argent à M. May, de Mandray;

2° Une médaille de bronze à M. de Bazelaire, de Saulcy;

Pour les prairies modèles :

1° Une médaille d'argent à M. Houël aîné, ancien principal;

2° Une médaille de bronze à M. Ferry (Edouard), avocat à Saint-Dié.

Les cultures dans les montagnes n'ont rien d'analogue avec celles de la plaine; elles n'ont et ne peuvent avoir ni la même étendue de terrain, ni les mêmes espèces de plantes. Dans les montagnes, abondent surtout les prairies naturelles, où elles sont portées au plus haut degré de perfection : la nature et l'art en ont fait de vrais modèles dans ce genre. La culture proprement dite y est par cela nécessairement restreinte, et vu la qualité du sol, elle ne peut embrasser une aussi grande variété de plantes : en un mot, les prairies, voilà l'état normal des montagnes; les cultures y font pour ainsi dire exception, et sont autant de conquêtes de l'industrie humaine sur une nature

rebelle. C'est ce que va vous confirmer un rapide examen des beaux travaux présentés au concours par les quatre candidats du comice de Saint-Dié.

Le domaine exploité par M. May est d'une contenance de 13 hectares, dont près de la moitié en prairies naturelles. Avant son exploitation, ces prairies produisaient peu et en mauvaise qualité; les champs, vu leur position fortement inclinée, étaient regardés comme impropres à la culture; ils étaient laissés en friche ou fourrière, servant de pâturages, et produisant tous les 8 ou 10 ans une grande quantité de genêts, après lesquels et sur un écobuage on semait une ou deux céréales pour les laisser de nouveau produire des genêts. Le revenu en était pour ainsi dire nul.

Aujourd'hui, sous la main habile de M. May, les prairies fournissent deux coupes d'excellente qualité au lieu d'une seule très-mauvaise. Les champs offrent aussi un aspect bien différent : en place de genêts et de ronces, on y voit prospérer les pommes de terre, le seigle, le sarrazin, le trèfle et le froment. Les assolements pratiqués par l'habile agronome sont aussi très-variés et adaptés à la nature des terres. C'est ainsi que, suivant qu'elles sont fertiles, médiocres, ou de qualité inférieure, l'assolement est de 4, de 5 ou de 6 années. Le nombre des bestiaux est dans un rapport très-favorable à la prospérité du sol et lui fournit en abondance de quoi réparer les vices de sa nature. Je regrette beaucoup de ne point entrer dans plus de détails, et de ne pouvoir suivre M. May dans les révélations instructives de son intelligente pratique. C'est une lacune fâcheuse que nous aurons à combler dans notre bulletin mensuel, en y inscrivant tout au long les documents précieux fournis à la petite culture par un homme qui est tout à la fois praticien consommé et habile agronome.

La culture de M. de Bazelaire offre également des amé-

liorations importantes. Ainsi 10 hectares de terre, situés sur une hauteur, abandonnés en maigres pâturages, et qui n'étaient cultivés qu'à de longs intervalles faute d'engrais, sont maintenant rendus à la culture et soumis à un assolement quadriennal où figurent des récoltes racines, des céréales et des fourrages artificiels. Des luzernes semées en lignes depuis 2 ans, dans des terrains privilégiés, promettent des récoltes d'autant plus abondantes que le sol est proprement tenu entre les lignes.

Les instruments perfectionnés sont mis en usage par M. de Bazelaire, tels que l'araire de Roville, le rouleau, la houe à cheval, le buttoir. Le bétail y est en rapport très-favorable avec les exigences d'une bonne culture. Parmi les vaches, les unes sont de race suisse, les autres de la race dite de Bouquenom (Lorraine allemande); mais la préférence est donnée à ces dernières, qui fournissent un lait beaucoup plus riche.

Le domaine de M. Houël était primitivement de la contenance de 8 hectares 1/2, dont moitié en terres labourables, et moitié en prairies naturelles : aujourd'hui, grâce aux travaux les plus persévérants et les mieux dirigés, il est de plus de 12 hectares, par la conversion de terrains improductifs en prairies excellentes, qui sont de véritables conquêtes sur la nature la plus sauvage.

Les travaux entrepris par M. Houël ont eu d'abord pour objet l'assainissement des parties basses et tourbeuses, au moyen de fossés profonds d'un mètre et au-delà, avec empierrement recouvert de mousse. Il a ensuite abaissé plusieurs mamelons pour régulariser les cours d'eau. Le fond ainsi nivelé livre passage à un canal d'irrigation qui féconde une prairie de près de 5 hectares. Ce canal, en passant près des écuries de la ferme, recueille tous les débris fécondants et les distribue le long de son cours.

Un autre avantage de ce véhicule naturel, c'est qu'il charrie les graviers et les sables terreux que pousse le torrent, lors de la fonte des neiges et des grandes pluies, et qui plus tard servent de remblais pour améliorer les parties basses. Enfin un troisième moyen de fertilisation employé par le même agronome, c'est de faire passer dans les étables et dans le voisinage des réduits à porcs, un filet d'eau qui sert à laver les dalles et les rigoles, recueille les purins et les emmène dans la prairie; c'est en outre un excellent moyen de salubrité pour les habitations des bestiaux.

C'est par ces travaux ingénieux et persévérants que M. Houël est parvenu à doubler dès-maintenant les revenus de son domaine, revenus qui avant peu auront amorti les frais occasionnés, et deviendront une pleine et entière jouissance.

La prairie de M. Ferry, avocat à Saint-Dié, est située sur la rive gauche de la Meurthe; sa contenance totale est de 18 hectares. Avant 1829, ce terrain était divisé en 32 parcelles, dont la plupart n'étaient arrosées que par des eaux de mauvaise qualité. Les terrains étaient mal nivelés et ne donnaient que de faibles produits. La réunion de toutes ces parcelles dans la même main pouvait seule permettre les améliorations nécessaires. C'est ce que tenta d'abord un agriculteur obligé plus tard de vendre sa propriété à M. Ferry, qui en devint acquéreur à la fin de 1838.

Tous les travaux de ce dernier se concentrèrent d'abord sur deux points, 1° réunir les eaux suffisantes et de bonne qualité pour arroser tous les points de la prairie; 2° creuser des rigoles et des canaux d'écoulement pour ressuyer promptement le sol. Je n'entrerai pas ici dans les détails d'exécution relatés au procès-verbal; ils sont ce qu'on peut

attendre d'un pays où de semblables travaux sont portés depuis long-temps à leur perfection. En résumé, l'établissement d'une nouvelle prise d'eau dans la Meurthe et les travaux d'amélioration exécutés depuis 4 ans ne dépassent pas une somme de 2500 francs, et cependant les produits ont été augmentés de moitié de ce qu'ils étaient avant 1839, et ils devront doubler dans quelques années, lorsque le sol aura profité pendant un temps suffisant des bienfaits d'une bonne irrigation.

SUITE DES PRIMES ACCORDÉES A L'AGRICULTURE.

A ces onze primes décernées sur les présentations des comices viennent s'en ajouter huit autres appartenant aussi à l'agriculture, mais parvenues au secrétariat de divers points du département; en tout, dix-neuf primes pour l'agriculture. Ce résultat est on ne peut plus satisfaisant; il témoigne à la fois de l'importance qu'on attache à vos encouragements, et surtout d'un esprit de progrès et de louable émulation dans la pratique d'un art si utile, mais trop long-temps abandonné à une aveugle routine.

Le premier de cette seconde catégorie de candidats, celui que votre commission vous présente avec une sorte de prédilection, est le nommé François Michel, d'Épinal. Elle est heureuse d'avoir à vous signaler, dans un jeune homme obscur et modeste, ignoré de tous et s'ignorant lui-même, les plus nobles qualités du cœur et la pratique intelligente de son art.

Je ne saurais mieux faire, pour vous dévoiler tout le mérite de cet intéressant cultivateur, que de reproduire en partie le rapport que nous en a fait l'un de nos concitoyens en signalant ce candidat aux recherches de la

Société. « Comme cultivateur, nous a dit M. Petot, Mi-
» chel est intelligent, observateur et passionné pour son
» art. Personne mieux que lui n'est au courant de ce qui
» se sème et se récolte sur le finage ; à force d'observations,
» il a fini par acquérir à un haut degré le tact de ce qui
» convient à un sol pour l'améliorer et en obtenir de bons
» produits. Il a compris qu'il est inutile de recourir aux
» versaines avec la puissance de l'engrais ; aussi, plus de
» la moitié de son exploitation est-elle annuellement con-
» sacrée aux prairies artificielles et aux plantes sarclées.

» Tous les ans, Michel augmente l'étendue de son ex-
» ploitation. Il a commencé avec 2 hectares et demi de
» terre, aujourd'hui il en cultive près de 6 en plus, qu'il
» a pris à bail, et que les propriétaires lui louent avec
» plaisir, parce qu'ils sont assurés qu'entre ses mains les
» terres ne peuvent que s'améliorer.

» Voilà le cultivateur ; voici maintenant l'homme moral.

» Les parents de Michel avaient sept enfants. En sa
» qualité d'aîné de cette nombreuse famille, à peine eût-
» il atteint sa douzième année qu'il lui fallut supporter
» les plus rudes travaux. A partir de cette époque, il
» n'y eut plus ni jeux ni plaisirs pour lui. Il se plia
» cependant aux exigences de sa position ; jamais un mur-
» mure n'est sorti de sa bouche. C'est probablement à
» cette constance et à ce dévouement que ses parents ont
» dû de ne pas connaître une extrême misère ; car déjà un
» jardin avait été vendu, et ils redevaient plus de la moi-
» tié de leur petit domaine.

» C'est en cet état que François Michel trouva les affaires
» de sa famille, lorsqu'à peine agé de 25 ans, il perdit en
» moins de six mois son père, sa mère et l'aînée de ses
» sœurs. Il fut laissé, lui sixième, tuteur de cinq enfants
» mineurs dont le plus jeune n'avait que 5 ans. Le fardeau

» était bien lourd pour un jeune homme : une nombreuse » famille à soutenir et des dettes pour héritage ! Il ne se » découragea pas néanmoins ; il ne vendit rien et entreprit » ce que ses parents n'avaient pu faire : élever ses frères » et sœurs sans mendier le secours d'autrui, et dégager » leur faible patrimoine des charges qui le grevaient.

» Les deux aînés apprirent un état ; une sœur, enfant » de 12 à 13 ans, fut installée ménagère ; les deux plus » jeunes furent envoyés à l'école. Depuis quatre ans qu'il » remplit les devoirs d'un bon père de famille, son activité » et son zèle ne se sont pas ralentis ; les dettes se payent ; » les enfants sont bien nourris, bien vêtus, convenable- » ment élevés ; Michel seul n'a pas plus de soins de sa per- » sonne, il ne veut pas se créer de nouveaux besoins. »

Telle est, Messieurs, la noble et pieuse conduite de François Michel envers les siens, telle est sa vie d'abnégation, de sacrifices de tous les instants. Il n'est pas besoin de commentaires à de pareils faits ; ils sont assez éloquents par eux-mêmes, ils parlent à tous les cœurs. Et tout cela cependant se passait dans l'ombre, à nos portes, loin des regards excitateurs de la foule, sous un sarreau de bure ! Oh ! qu'un pareil dévouement est beau ! qu'il nous est doux de le révéler, de le proclamer, de l'apprendre peut-être à ce digne jeune homme pour qui la vertu n'a rien que de facile, et chez qui le bien est une inspiration du cœur !

Aussi votre commission s'empresse-t-elle, tout en regrettant de ne pouvoir faire davantage, de vous proposer une prime de 100 francs et une médaille de bronze en faveur de François Michel.

Viennent ensuite trois propriétaires qui, par des travaux intelligents, ont amélioré leurs terrains et donné ainsi aux autres cultivateurs un exemple salutaire ; une médaille en bronze est proposée pour chacun de ces candidats.

C'est d'abord M. Foissard, de Bainville-aux-Saules, qui depuis 1816 jusqu'aujourd'hui n'a cessé, par des défrichements successifs, d'améliorer ses propriétés. Ces défrichements ont porté sur une contenance de 5 hectares 28 ares de terrain, et ont occasionné un enlèvement de 2515 mètres de pierres. Toutes ces propriétés sont aujourd'hui dans un excellent état de rapport. M. Foissard est le premier aussi qui ait introduit dans sa commune les prairies artificielles, et son exemple d'abord blâmé est généralement suivi actuellement.

M. Lamarche, propriétaire à Epinal, a converti une prairie tourbeuse et marécageuse, ne produisant que de la mousse ou des joncs, en une prairie pouvant être humectée ou desséchée à volonté, et produisant en abondance un foin de bonne qualité. Cette prairie est de la contenance de 4 hectares, située dans la commune des Forges où il s'en trouve beaucoup d'autres qui réclament les mêmes améliorations; les heureux résultats obtenus par M. Lamarche ne manqueront pas de les provoquer. L'exemple et l'intérêt sont deux mobiles si puissants!

Enfin M. Berquand, de Bruyères, a mis en plein rapport deux terrains contenant ensemble 6 hectares, et tout-à-fait improductifs. De bourbeux, irréguliers et inabordables qu'ils étaient, ils sont assainis, nivelés et offrent les inclinaisons et les pentes douces nécessaires pour éviter le stationnement trop prolongé des eaux sur la prairie. Il a fait construire un étang assez considérable et des canaux d'irrigation à l'effet de porter partout sur ces terrains les eaux fertilisantes.

TRAVAUX DES CHAMPS.

Aux améliorations des terres par les soins, les dépenses et l'activité des propriétaires, se rattachent très-étroitement

les labeurs du manouvrier, les travaux du serviteur zélé qui les féconde de ses sueurs. Aussi est-ce avec le plus vif intérêt que votre commission se complait à vous signaler les bons et loyaux services de quatre de ces collaborateurs, si indispensables aux propriétaires ruraux. Leurs travaux sont bien rudes, leurs fatigues bien accablantes! C'est en bravant les frimats, les intempéries qu'ils les supportent! Et quand, malgré tant de peines et tant de sueurs, on les voit s'attacher à leurs maîtres, les servir avec honneur et probité, leur montrer dans l'occasion tant d'amitié et de dévouement, on se sent saisi pour eux d'un saint respect, d'une tendre admiration! On se demande qui donc les rend si patients, si humbles, si résignés. Ah! sans doute ils attendent quelque *chose* d'autre part que d'ici-bas! Leurs regards plus d'une fois se détachent de la terre!

En tête de ces hommes de peine et de dévouement, la commission a placé avec distinction Jean-Joseph Blanchard, de Charmois-l'Orgueilleux, et propose pour lui une prime de 100 francs et une médaille de bronze. Voici en abrégé ce que le maire de sa commune nous apprend de lui dans un récit aussi simple que touchant, et que confirment tous les notables du lieu. Membre d'une nombreuse famille, Blanchard fut mis en domesticité à l'âge de 9 ans pour surveiller les troupeaux et aider son pauvre père à élever ses enfants avec le produit de ses gages. Plus tard, se sentant la force d'entrer chez un cultivateur, il prit du service chez madame veuve Didelot, où il fut mis à la tête d'un gros train de culture qu'il fit prospérer par ses soins et son activité. Les enfants de cette dernière étant devenus grands et assez forts pour pouvoir se passer de Blanchard, on le plaça, mais avec regret, chez une nièce devenue aussi veuve et restée avec des enfants en bas âge. C'est dans cette maison qu'il est encore en service maintenant.

Placé à la tête de toutes les affaires agricoles et commerciales, il les fait prospérer admirablement. Il ne reste jamais un instant sans s'utiliser. Dans la saison morte où le cultivateur n'a plus à s'occuper des travaux des champs, il part avec une voiture de grains pour aller la vendre à Gray, et faisant contre-voiture, il ne rentre jamais qu'avec des bénéfices dont il rend un compte fidèle à sa maîtresse. C'est lui qui va chercher le vin dans les vignobles, les cendres pour les cultures de l'année ; qui conduit les grains sur les marchés, achète le bétail nécessaire à l'exploitation, et rend compte de tout avec une probité exemplaire, en même temps qu'il apporte dans ses transactions autant de vigilance et d'économie que pourrait le faire un maître. Mais ce qu'il y a de plus beau dans la conduite de Blanchard, continue le maire, c'est que tous ses gages sont donnés à son père et à sa mère, pour les aider dans leur vieillesse et entretenir le reste de sa famille. Les petits cadeaux qu'il reçoit lui suffisent pour son entretien personnel. Voilà 19 ans que Joseph Blanchard est en service dans cette famille et qu'il s'en acquitte avec honneur, intelligence et probité : honneur à Joseph Blanchard !

Le second de ces hommes si utiles et si modestes est Jean-Baptiste Genay, du Tholy. Orphelin dès le berceau, il entra en qualité de domestique à l'âge de 19 ans chez le sieur Rivat, du même lieu. Son intelligence et sa bonne conduite lui valurent de la part de son maître une confiance sans bornes, et ce fut pour lui un ami sûr pendant 12 ans qu'il demeura à son service.

En reprenant les affaires de mon père, dit M. Rivat fils, je désirai m'attacher Genay, et je m'estime heureux de l'avoir pour compagnon de mes travaux. Depuis 1818 il a été en service tant chez mon père que chez moi, et

rien au monde ne pourrait l'en détacher. Il est vraiment le modèle des domestiques : fidèle, rangé, ouvrier infatigable et propre à tout service, car il est tout à la fois garçon de labour, meunier et sagard au besoin.

En conséquence, la commission vous propose, en faveur de Jean-Baptiste Genay, une prime de 30 francs et une médaille en bronze.

Les deux autres domestiques que vous avez à primer sont deux femmes également employées aux rudes travaux des champs.

L'une d'elles, Marie-Anne Joly, de Basse-sur-le-Rupt, est en service chez le même maître depuis 1812. Cette brave fille, dit le maire de la commune, s'est toujours conduite avec la probité la plus scrupuleuse, et a rempli tous ses devoirs avec zèle et dévouement. En 1814, lorsque cette commune fut envahie par les troupes étrangères, son maître fut obligé de s'enfuir pour se soustraire aux mauvais traitements qu'on lui faisait subir dans l'exercice de ses fonctions municipales. Cette fille dévouée resta pour veiller aux intérêts de son maître, et sauver de la dévastation et des rapines tout ce qu'elle pourrait. Elle perdit elle-même une grande partie de ses effets et ne voulut jamais que son maître l'en dédommageât, en le voyant à son tour victime de dégâts considérables. Plus tard, les gages des domestiques ayant beaucoup haussé par suite de l'établissement des tissages de coton dans les montagnes, elle n'a jamais voulu quitter cette maison, malgré les avantages qui lui étaient offerts dans d'autres familles.

La seconde, Elisabeth Jérôme, de Vaudéville, en service chez le sieur Huguenin depuis 22 années consécutives, s'est toujours comportée avec zèle et fidélité, non-seulement comme ménagère, mais aussi comme employée la plupart du temps aux pénibles travaux de la campagne.

Ses maîtres s'empressent de rendre témoignage à sa vigilance, à son activité, et à l'intelligence avec laquelle elle s'acquitte des divers soins qu'il faut donner, soit à la culture, soit à la tenue des bestiaux.

En conséquence, la commission propose de décerner à chacune de ces deux domestiques une prime de 50 francs et une médaille en bronze.

REPEUPLEMENT DES FORÊTS.

La Société attache, et avec beaucoup de raison, une haute importance à cette partie si considérable de la richesse territoriale du département des Vosges, et dont les intérêts se lient si étroitement à ceux de l'agriculture. Elle apprendra avec une vive satisfaction que les travaux qui lui sont soumis cette année ne le cèdent point en importance à ceux des années précédentes, et elle regrettera peut-être que les demandes de M. le conservateur aient été renfermées dans des limites aussi restreintes, tout en respectant les motifs de retenue et de discrétion qui ont dirigé notre honorable collégue.

Mais, pour vous entretenir plus convenablement de cette partie du travail soumis en ce moment à vos délibérations, je vais laisser parler M. le conservateur lui-même, en vous reproduisant presque textuellement la lettre d'envoi qui accompagnait les pièces à l'appui de ses demandes. C'est un rapport tout fait, à la lecture duquel tout le monde n'aura qu'à gagner.

« Au nombre des plus utiles encouragements que la » Société d'Emulation ait décernés, dit M. le conserva- » teur, elle doit compter, je crois, ceux qu'elle accorde » annuellement à l'amélioration des forêts.

» Ce repeuplement, en effet, n'est pas seulement im-
» portant parce qu'il augmente la richesse forestière du
» pays, mais encore parce qu'il doit avoir pour résultat
» d'assurer la perpétuité des sources, de faire reparaître
» celles qui se seraient taries par suite de déboisements,
» d'augmenter par là la force des cours d'eau employés
» comme moteurs dans tant d'établissements industriels,
» et de rendre plus salubre l'air des montagnes, qui d'un
» autre côté resteraient éternellement stériles, si l'on ne se
» hâtait de prévenir par le reboisement l'éboulement des
» terres et l'effet des ravines.

» Dès mon arrivée dans les Vosges, j'ai donné aux travaux
» de repeuplement une impulsion aussi active qu'il m'a
» *été possible*; *mais bien* des résistances étaient à vaincre,
» bien des maires ainsi que des agents et préposés forestiers
» avaient besoin d'être stimulés, et je me plais à le recon-
» naître, les encouragements accordés par la Société me
» sont venus pour cela puissamment en aide.

» Mais l'œuvre n'est pas terminée; beaucoup de travaux
» restent encore à faire, et j'aime à croire que la Société
» voudra bien continuer ses encouragements aux maires et
» aux agents forestiers qui se sont montrés dignes de cette
» faveur.

» Dans cette confiance, j'ai l'honneur de vous adresser
» des rapports indiquant la quantité et la nature des amé-
» liorations opérées par MM. Lachassagne, maire de Schir-
» meck, Fournier, maire d'Archettes, ainsi que par les
» gardes Thirion, Laurent, Lallemand et le brigadier
» Houël.

» La forêt de Schirmeck, l'une des plus riches du dé-
» partement, a été depuis un certain temps l'objet de la
» sollicitude éclairée de l'autorité locale. M. Müller, ancien
» maire, y a fait d'importants et utiles travaux. Son suc-

» cesseur, M. Lachassagne, marche à cet égard sur ses » traces. Depuis trois ans qu'il administre la commune de » Schirmeck, il a fait ensemencer en épicéas 18 hectares » de pâtis communaux situés en pentes, indépendamment » du repiquement de 180,000 brins de la même essence. » Vingt hectares des mêmes terrains ont de plus été préparés » pour être ensemencés au printemps prochain. Ces travaux » font du zèle de M. le maire pour l'intérêt bien entendu de » sa commune un éloge d'autant plus beau qu'il a eu une » résistance opiniâtre à vaincre de la part de ceux des ha- » bitants qui ne voient que l'intérêt du moment. Je sollicite » pour lui avec instance une médaille d'argent.

» M. Fournier, maire d'Archettes, a fait opérer, tant » dans les forêts de cette commune que sur les chemins » vicinaux et dans ses propriétés particulières, des travaux » d'améliorations qui me semblent devoir lui mériter une » distinction de la part de la Société.

» J'ai fait vérifier l'état des repeuplements qu'il annonce » avoir été effectués pendant sa gestion, et assurément il » n'a pas exagéré le chiffre des améliorations qu'en sa qua- » lité de maire il a fait exécuter. L'étendue des terrains » repeuplés est de 80 hectares 45 ares. La forêt d'Archettes, » par suite de tous ces travaux, ne présente plus de vide, » et l'administration forestière doit un résultat aussi rapide » au concours de M. Fournier et des habitants de sa com- » mune dont il a su diriger le zèle et la bonne volonté. » En conséquence, M. Fournier me paraît avoir mérité à » juste titre une médaille d'argent.

» Les gardes Thirion et Laurent me paraissent aussi » mériter une récompense honorifique par leur excellente » conduite et leur zèle pour les améliorations de toute » nature. Depuis trois ans le premier a exécuté par lui- » même des semis contenant 4 hectares 50 ares. Il a

» une pépinière et repiqué 4000 brins d'épicéas. Il a de » plus dirigé avec un soin remarquable et beaucoup d'in- » *telligence* l'exécution de plusieurs autres semis d'épicéas » d'une contenance de 32 hectares 15 ares, et la plantation » de 159,000 brins de la même essence.

» Les travaux de Laurent consistent dans le repiquement » de 94,540 plants d'épicéas et de mélèzes, l'établissement » d'une pépinière, la récolte de 205 kilogrammes de graine » de sapin qu'il a répandue sur 6 hectares peuplés de » mauvais chêneaux rabougris, et dans la direction des » travaux de repeuplement de 4 hectares 85 ares de vide, » ainsi que d'une plantation de 15,158 jeunes sujets. Je » verrais avec bien du plaisir qu'il fût décerné à chacun » d'eux une médaille de bronze.

» Je prierai également la Société de vouloir bien accorder » une mention honorable au brigadier Houël, ainsi qu'au » garde Lallemand, qui se conduisent parfaitement, et » dont le zèle pour l'amélioration des forêts ne se dément » pas. Cette mention serait pour eux un utile encoura- » gement, en même temps que les autres gardes y verraient » un motif d'émulation. »

La commission adoptant toutes les conclusions présentées par M. le conservateur, vous propose en conséquence d'accorder,

1° Une médaille d'argent à M. Lachassagne, et une autre à M. Fournier;

2° Une médaille de bronze à chacun des gardes Thirion et Laurent;

3° Une mention honorable au brigadier Houël et une autre au garde Lallemand.

SERVICES PUBLICS.

M. le commissaire de police d'Épinal nous a adressé une demande en faveur de l'un de ses agents. Voici en abrégé dans quels termes il a motivé cette demande :

Joseph Nicolas, appariteur de police, âgé de 76 ans, est entré au service de la commune en octobre 1800. A cette époque et pendant un certain temps, on réunit à son emploi la police de la paroisse et la surveillance des forêts de la ville. Dans cette position si complexe, il fit constamment preuve de zèle, de délicatesse et d'une très-grande sobriété. Aussi fut-il toujours en possession de l'estime de ses chefs.

Parvenu à la vieillesse aussi pauvre qu'au commencement de sa carrière, Nicolas ne suffit pas seulement à ses besoins personnels et à ceux de sa femme; il a trouvé aussi le moyen de placer quelques fonds à la caisse d'épargne en faveur d'une petite fille qui sut gagner son affection, et à laquelle il a fait plus tard ouvrir les portes de l'hospice des orphelins. Un jeune homme de 16 ans, qui lui est également étranger, partage depuis 5 ans avec lui sa table frugale.

En résumé, Joseph Nicolas compte 43 ans de bons et loyaux services, durant lesquels sa probité n'a jamais failli. Resté pauvre, il est venu au secours de deux orphelins qu'il regarde encore aujourd'hui comme ses propres enfants.

Votre commission, en présence de pareils faits qui sont connus de toute la ville, vous propose de le récompenser par une prime de 50 francs et une médaille de bronze.

INDUSTRIE.

Les progrès de l'industrie, les perfectionnements dans les arts de toute espèce, ainsi que les ouvriers habiles et les chefs d'ateliers vigilants ne sont jamais restés étrangers à vos sollicitudes et à vos récompenses. Cette année, trois concurrents seulement nous ont paru dignes de vos suffrages; je vais les signaler succintement à votre attention. Ce sont MM. Maudru et Tisserand, comme chefs et propriétaires d'établissements industriels, et M. Réveillé, d'Epinal, comme chef d'atelier dans une imprimerie.

Le premier, M. Maudru, propriétaire dans la commune d'Adompt, est à la tête d'une fabrique importante de tuiles. En homme jaloux de perfectionner son genre d'industrie, il a imaginé une espèce de tuiles longues, propres à recouvrir les murs de jardin, et d'une largeur telle qu'elles rejettent les eaux au loin et préservent ainsi les murs et les espaliers.

Le prix de ces tuiles est très-modique; elles coûtent à peu près 1 franc le mètre courant. Les tuiles ordinaires sont d'une belle dimension et de la même qualité : en les croisant comme il convient, elles couvrent 32 mètres de surface. La nature de l'argile employée est encore améliorée chez lui par *l'hivernage* de la terre, ce qui procure des tuiles plus fortes et plus sonores, capables de résister aux hivers les plus rigoureux. Tous ces faits sont attestés par l'autorité locale, et de superbes échantillons ont été mis sous vos yeux. Votre commission vous propose en conséquence une médaille de bronze pour M. Maudru.

M. Tisserand, maire de Contrexéville, a découvert, il y a plus de 4 ans, une carrière de plâtre qui est aujourd'hui en plein rapport, et dont l'exploitation est très-avantageuse

au pays, où il n'en existait pas auparavant. De nombreuses attestations témoignent qu'il le livre au commerce à 3 francs de moins par mètre cube que les anciens exploiteurs, qui ne peuvent lutter avec avantage contre cette baisse de prix, attendu les frais plus considérables de transport. Cette découverte présentant d'un autre côté d'immenses avantages à l'agriculture, à laquelle elle peut fournir à meilleur marché un de ses amendements les plus féconds, la commission vous propose de décerner une médaille de bronze à M. Tisserand.

Enfin M. Réveillé, d'Épinal, nous a paru, à titre de chef d'atelier dans l'imprimerie de M. Pellerin, mériter une distinction de la part de la Société. Après avoir servi son pays avec honneur et bravoure sur les champs de bataille de l'Empire, il est rentré dans ses foyers, où bientôt il s'est fait remarquer par son intelligence, son zèle et son dévouement aux chefs de la maison dans laquelle il n'a cessé de travailler depuis près de 30 ans. Aujourd'hui, par sa bonne conduite, sa sobriété exemplaire, son bon esprit d'ordre et de sage économie, il est depuis long-temps en possession de la confiance entière de ses maîtres; il est devenu pour eux un auxiliaire indispensable, et pour les ouvriers un guide et un modèle, objet de leur respect et de leur affection. La commission s'empresse de vous demander pour lui une médaille de bronze, afin d'honorer dans sa personne le travail, la sobriété et l'économie, qui sont le trésor de l'ouvrier.

PRIMES ET MÉDAILLES

DÉCERNÉES LE 2 MAI 1843.

AGRICULTURE.

CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LES COMICES.

COMICE DE MIRECOURT.

M. Husson (Charles), de Mirecourt : prime d'honneur ; médaille d'or de 200 francs.

M. Français (Laurent), d'Offroicourt : création et irrigation de prairies ; médaille de bronze.

M. Thomassin (Jean-Laurent), d'Ahéville : défrichements et cultures nouvelles ; médaille de bronze.

COMICE DE COUSSEY.

M. Lequin (Frédéric), cultivateur à la ferme de Boinville, commune d'Autigny-la-Tour : culture perfectionnée ; prime de 100 francs et une médaille en argent.

M. Quinot (Joseph), maître de poste aux chevaux à Martigny-lès-Gerbonvaux : culture perfectionnée ; médaille en argent.

M. Chevalier (Hector-Denis), maître de forges à Rebauvois, commune de Saint-Elophe : création et irrigation de prairies ; médaille en bronze.

M. Grandidier (Nicolas), maire à Autreville : pour le même objet; médaille en bronze.

COMICE DE SAINT-DIÉ.

M. May (Jean-Baptiste), de Mandray : culture perfectionnée; médaille en argent.

M. de Bazelaire, de Saulcy : culture perfectionnée; médaille en bronze.

M. Houël (Jean-Pierre), de Deycimont : prairies modèles; médaille en argent.

M. Ferry (Édouard), avocat à Saint-Dié : pour le même objet; médaille en bronze.

AUTRES PRIMES DONNÉES A L'AGRICULTURE.

M. Michel (François), cultivateur à Épinal : culture perfectionnée et piété fraternelle; une prime de 100 francs et une médaille de bronze.

M. Foissard (Jean-Baptiste), de Bainville : défrichements et culture nouvelle; médaille de bronze.

M. Lamarche (Charles-Nicolas), propriétaire à Épinal : création et irrigation de prairies; médaille de bronze.

M. Berquand (Nicolas-Thiébault), de Bruyères : création et irrigation de prairies; médaille de bronze.

TRAVAUX DES CHAMPS.

M. Blanchard (Jean-Joseph), de Charmois-l'Orgueilleux : piété filiale et bons services; une prime de 100 francs et une médaille de bronze.

M. Genay (Jean-Baptiste), du Tholy : bons et loyaux services; médaille en bronze et une prime de 30 francs.

Melle Joly (Marie-Anne), de Basse-sur-le-Rupt : bons

services à la campagne ; prime de 50 francs et une médaille en bronze.

Melle Jérôme (Élisabeth), de Vaudéville : bons services à la campagne ; prime de 50 francs et une médaille de bronze.

REPEUPLEMENT DES FORÊTS.

M. Lachassagne (Michel), maire de Schirmeck : une médaille en argent.

M. Fournier (Jean-François), maire d'Archettes : une médaille en argent.

M. Thirion (Nicolas), garde forestier à Gerbamont : une médaille en bronze.

M. Laurent (Pierre), garde forestier à Vagney : une médaille en bronze.

MENTIONS HONORABLES.

Au brigadier Houël (Jean-Baptiste).

Au garde Lallemand.

SERVICES PUBLICS.

M. Nicolas (Joseph), agent de police à Épinal : bons et loyaux services ; médaille en bronze et une prime de 50 fr.

INDUSTRIE.

M. Maudru (Benoît), d'Adompt : tuiles perfectionnées ; médaille en bronze.

M. Tisserand (Thomas), maire de Contrexéville : découverte et exploitation d'une carrière de plâtre ; médaille en bronze.

M. Réveillé (Antoine), chef d'atelier à Épinal : bons et loyaux services ; médaille de bronze.

PROGRAMME

DU CONCOURS POUR 1844.

Quatre à huit primes de 100 à 200 francs chacune seront décernées à ceux de nos cultivateurs qui, d'un terrain donné, sans distinction d'étendue, auront tiré tout le parti possible, par des assolements judicieux, combinés avec l'élève des bestiaux, par le moyen de récoltes racines et sarclées, et de prairies artificielles.

Une prime d'honneur, de 100 à 200 francs, sera en outre décernée à celui qui, parmi les concurrents vainqueurs, aura été jugé le plus digne.

En outre, des médailles, soit en argent, soit en bronze, seront décernées pour les objets suivants :

1° Le repeuplement des forêts (indiquer l'étendue des terrains repeuplés, l'essence des bois, leur croissance et le mode de repeuplement); l'attache d'un agent supérieur de l'administration forestière sera exigée.

2° La création ou l'irrigation des prairies.

3° Le défrichement des terrains improductifs, de la consistance d'un hectare au moins, en une ou plusieurs pièces.

4° La multiplication des bons fruits dans les campagnes; les plantations de noyers ou autres essences propres à la menuiserie et à l'ébénisterie, et dont la réussite soit assurée sous l'influence de plusieurs années.

5° La construction d'une maison d'exploitation rurale, d'après les plans publiés dans le n° 18 du journal des *Connaissances usuelles.*

6° L'introduction, dans la culture en grand, des instruments aratoires perfectionnés, tels que la houe à cheval, le rayonneur, le coupe-racine, etc. L'introduction de cultures nouvelles.

7° La fabrication améliorée des tuiles et des briques. (Indiquer si l'établissement est en pleine activité et si déjà ses produits sont dans le commerce.) Ceux qui voudront entreprendre cette sorte de fabrication, trouveront des renseignements utiles dans les bureaux de la préfecture.

8° L'exploitation raisonnée des tourbières; la fabrication du charbon de tourbe. (Indiquer si la carbonisation a été faite en vase clos ou selon le procédé employé pour la carbonisation du bois; si déjà le charbon est répandu dans le commerce.)

9° Le gouvernement raisonné et prospère des abeilles.

10° Les inventions ou perfectionnements dans les arts mécaniques ou industriels.

11° Enfin des primes en numéraire seront accordées aux garçons de labour, aux ouvriers et aux domestiques les plus recommandables par leur dévouement, leur bonne conduite, leur fidélité, l'amour du travail, l'intelligence et la durée de leurs services chez le même maître ou dans le même établissement.

Toutes les demandes devront être appuyées par des attestations de l'autorité municipale; outre ces attestations, la Société se réserve de faire examiner, par une commission spéciale, les faits qui lui paraîtront mériter une attention plus particulière.

Les pièces devront être adressées, franc de port, avant le

1er janvier de chaque année, terme de rigueur, à M. Briguel, secrétaire perpétuel de la Société, à Épinal.

HORTICULTURE.

I° *Légumes.* — 1° Une médaille générale pour l'ensemble de l'exposition ;

Des accessits ;

Des mentions honorables ;

2° Une médaille de nouveautés ;

3° Une médaille de belle culture.

II° *Fruits.* — 1° Une médaille générale de nouveautés ;

2° Une médaille de belle culture et de collections. (Ces collections ne pourront être moindres de 20 espèces ou variétés, parmi lesquelles quatre seront nouvelles pour le département.)

III° *Fleurs.* — 1° Une médaille d'ensemble d'exposition ;

Des accessits ;

2° Une médaille de nouveautés.

PRIX EXTRAORDINAIRE POUR LES LÉGUMES.

Il sera accordé une médaille extraordinaire, de la valeur de 50 francs, au cultivateur domicilié dans le département, qui présentera à l'exposition automnale de 1843 la plus riche collection de beaux légumes. Cette collection ne sera pas moindre de dix espèces, parmi lesquelles il devra y en avoir au moins deux nouvelles et d'un véritable intérêt.

Toutes ces médailles pour l'horticulture seront distribuées avec les autres plus haut mentionnées, dans la séance publique du 2 mai 1844 ; mais avant cette époque, il y aura

une exposition publique dans une des salles du musée départemental. C'est d'après cette exposition seulement que la liste des primes sera arrêtée par un jury spécial.

L'exposition automnale de cette année aura lieu le 24 septembre prochain, et durera quatre jours.

Les concurrents devront prouver que les objets qu'ils présentent ont été obtenus et cultivés par eux ou par leurs jardiniers, et prévenir le secrétaire perpétuel de la Société d'Émulation au moins huit jours avant l'exposition publique.

Les lauréats seront libres de demander la médaille, ou une somme en espèces égale à sa valeur.

MÉMOIRE

SUR

LA NATURE DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE

ET SUR LE TRAITEMENT A LUI OPPOSER,

PAR M. LE DOCTEUR L. TURCK,

MEMBRE ASSOCIÉ LIBRE.

AVANT-PROPOS.

Depuis plusieurs années, la fièvre typhoïde s'est développée avec beaucoup de rigueur dans le département des Vosges, et notamment cet hiver, dans un pensionnat de jeunes demoiselles. Sur trente-six élèves que renfermait la maison, neuf ont succombé à cette maladie. Ses causes les plus probables ont été le défaut d'espace dans les salles d'étude et les dortoirs, une cour humide, sombre et petite, et l'humidité de la saison. Le traitement a été dirigé par des médecins, hommes de cœur et de talent, et cependant le mal s'est montré en cette circonstance plus puissant que leurs efforts. Les saignées et les purgatifs ont été, je crois, seuls ou réunis, les moyens opposés à ce fléau.

D'un autre côté, mon honorable ami, M. le docteur Haxo, frappé, soit de l'insuffisance des moyens employés jusqu'ici, soit de la diversité des opinions émises en pareille matière, a demandé et obtenu, de la Société d'Émulation des Vosges, qu'une médaille d'or, du prix de 200 francs, fût offerte à l'auteur du meilleur mémoire qui lui serait adressé sur cette grave maladie.

Dans la même séance, et sous l'empire des mêmes inspirations, je faisais hommage à notre Société du mémoire suivant, qu'elle a bien voulu faire insérer dans ses Annales. *L'accueil qu'elle a fait à mon travail ne peut être justifié que par l'intention qui m'animait et par une extrême indulgence. Cette indulgence, je la mérite un peu, éloigné comme je le suis de tout centre scientifique et des ressources qu'il faudrait pour traiter convenablement un sujet aussi important. Toutefois, je crains bien que, ne me tenant pas assez compte des difficultés qui m'environnent, beaucoup de mes confrères ne m'accusent, en me lisant, d'avoir trop oublié le précepte du poète* : Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam viribus.

Mais je ne chercherai pas à me défendre de ce reproche et à désarmer mes critiques: Je suis le premier à reconnaître l'insuffisance de mon travail, tout en le croyant utile. J'expose et je défends des idées qui, pour n'être guère que l'expression de l'expérience des anciens et de la science des modernes, sont cependant nouvelles et appelées à exercer bientôt une grande et légitime influence sur la médecine. J'apporte à l'édifice médical une pierre qui n'a été ni arrachée, ni façonnée par moi; je l'apporte, parce que j'ai reconnu qu'elle était bonne, et je suis prêt à la soutenir comme telle. J'aurai d'autant plus à faire pour cela qu'elle sera meilleure : n'est-il pas dans la destinée des idées puissantes d'exciter d'abord de vives contradictions !

Fontenelle disait, à cause de cela, que s'il avait la main pleine de vérités il ne l'ouvrirait pas; mais Fontenelle avait encore plus d'égoïsme que d'esprit, et l'amour de l'humanité doit toujours guider le médecin à travers les obstacles qu'il rencontre. Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra rester fidèle à cette belle partie du serment d'Hippocrate : Sed castam et ab omni scelere puram tùm vitam, tùm artem meam perpetuò præstabo. *Ne serait-ce pas en effet manquer à ce grand devoir et souiller notre art et nos personnes si, croyant avoir rencontré la vérité, nous la cachions pour de misérables intérêts d'argent et de clientelle!*

En lisant mon mémoire, on verra comment j'ai été amené à proscrire, du traitement de la fièvre typhoïde, les saignées et les purgatifs. On m'objectera peut-être que les purgatifs sont moins nuisibles dans ce cas que les saignées; on me vantera les bons effets de l'eau de Sedlitz; mais le savant et consciencieux docteur Louis nous a suffisamment édifiés sur la valeur de cette médication, en nous donnant, pour les cas graves, une moyenne de traitement de trente-quatre jours et une de dix-neuf pour les cas légers, avec une mortalité de huit à dix pour cent.

Tout le monde reconnaîtra bientôt, je l'espère, que si, dans la fièvre typhoïde, les cathartiques sont généralement moins nuisibles que la saignée, ils le sont cependant beaucoup encore. Comment, en effet, les purgatifs pourraient-ils guérir une maladie due au défaut d'action de la peau? Je n'ai rien épargné dans mon mémoire pour le prouver, et si quelques médecins, qui n'auraient pas assez réfléchi sur l'importance des sécrétions en général et sur celle de la peau en particulier, étaient tentés de me contester le rôle que je fais jouer ici à cette vaste membrane; si, à toutes les preuves que j'ai fournies en faveur de mon opinion, si, à tous les noms illustres que j'ai cités à l'appui de mes

doctrines, il fallait ajouter encore, j'invoquerais l'autorité du médecin de Pergame, dont la grande figure ne le cède pas en majesté à celle du divin Hippocrate.

Voici ce que nous trouvons dans son traité DE MORBORUM CAUSIS : Si ob astrictam cutim cohibeantur difflari ea quæ priùs difflari consueverant, si quidem fuliginosa fuerint in specus cordis conversa eos exurunt, protinùsque febrim accendunt. *Il dit dans son traité* DE DIFFERENTIIS FEBRORUM : Porrò per obstructiones meatuum et humorum constipationes ob putredinem solet febris oriri... Frigus cogit, densat, stipat, astringitque corpora quibus occurrit : quò fit ut insensiles perspirationes, manifestòque effluxus cohibeat, *ajoute-t-il dans son* Traité des épidémies.

Les Arabes qui, au temps de Moïse, étaient déjà tels à peu près que nous les voyons aujourd'hui, et chez lesquels on trouve tant de preuves d'une vieille et puissante observation, ont aussi reconnu le rôle considérable de la peau et l'ont consacré d'une manière bien remarquable. Quand ils s'abordent, au lieu de se demander mutuellement comment ils se portent : ente haar, *comment sues-tu, comment as-tu chaud? se disent-ils, et malheur à celui qui répond* ma fisch haar, *je ne sue pas : une maladie grave, la mort même le menacent.*

Tous les médecins ont lu le rapport de mon savant ami, M. le docteur Scoutletten, sur l'hydrothérapie qu'il est allé étudier en Allemagne, d'après l'ordre de M. le Ministre de la guerre, et tout le monde a retenu le fait remarquable qu'il cite d'une fièvre typhoïde guérie en cinq jours à l'aide de l'eau froide, à l'hôpital de Strasbourg. Le sujet de cette observation, le soldat G., était depuis un mois à cet hôpital pour se guérir d'un rhumatisme articulaire aigu. Convalescent de cette maladie, la diarrhée, le délire, la fièvre typhoïde enfin vinrent l'accabler.

L'eau froide a pu le débarrasser en cinq jours de cette complication de maux. On me demandera peut-être comment, avec mes principes, il serait possible d'expliquer la guérison de cet homme, on me demandera si j'accepte le dogme de l'école homéopathique : similia similibus curantur; *je n'en ai garde, et dans le fait, l'eau froide, appliquée à l'extérieur, d'après la méthode de Prietznitz, n'a d'autre effet que de relever les fonctions affaiblies de la peau, qui bientôt alors se couvre d'une sueur abondante. L'eau froide agit dans ce cas comme le feraient les bains très-chauds, les étuves, les lotions alcalines, mais avec beaucoup plus de peine, d'une manière bien plus fatigante et non toujours exempte de dangers. M. le docteur Scouttetten convient aussi qu'il est impossible d'appliquer ce traitement aux maladies de la poitrine, et une foule de fois nous rencontrons les poumons malades quand nous sommes appelés près de personnes affectées de la fièvre typhoïde. L'hydrothérapie serait mortelle alors; elle le serait aussi dans les cas nombreux où la force de réaction ne suffirait pas pour rappeler une chaleur suffisante à la peau.*

Je connais un cultivateur des bords de la Seille, M. Triboult, de Tincri, cultivateur à Delme, qui traîne depuis deux ans la plus misérable existence, par suite d'un abcès du bassin qu'il doit à des bains froids et courts, qu'un médecin, disciple de M. Prietznitz, et fondateur lui-même d'un établissement d'hydrothérapie à Pont-à-Mousson, lui avait conseillés pour le guérir d'une sciatique. J'ai connu deux hommes distingués, à Nancy, M. le docteur G. et M. Th., qui, tous deux, furent maires de cette ville. Ils s'étaient habitués à prendre des bains froids, même en hiver, et ils en vantaient l'excellence. Ces bains les usèrent de bonne heure, et de bonne heure ils furent accablés par les plus pénibles infirmités de la vieillesse. C'est ce que comprenaient

bien les anciens médecins, qui connaissaient beaucoup mieux que nous l'art d'administrer les bains. Et oportet ut ille qui vult balneari in aquâ frigidâ, *disait Avicennes*, sit juvenis, ut ejus caliditas sit sufficiens ad resistendum aquæ frigidæ, etc.

Je ne veux certainement pas me poser ici en détracteur du célèbre Prietznitz, au mérite duquel je rends depuis long-temps un sincère hommage, et que mon frère a si bien apprécié il y a long-temps déjà dans un article de la Revue du Nord. *Mais, médecin aux eaux de Plombières depuis de nombreuses années, ma pratique m'a fourni, ainsi qu'aux autres médecins des eaux thermales, un grand nombre de faits aussi beaux, plus beaux peut-être que ceux que l'on vante comme des miracles de l'hydrothérapie; j'ai obtenu ces résultats en bien moins de temps que n'en exige l'emploi de l'eau froide; je les ai obtenus avec bien moins de souffrances et de dangers de la part des malades, et nos moyens peuvent s'appliquer avec succès à la plupart des maladies aigües et chroniques, tandis qu'il est loin d'en être ainsi, comme nous l'avons vu tout à l'heure, du traitement autrichien.*

Quoi qu'il en soit, les faits que l'on doit à M. Prietznitz et à ses disciples, ceux que fournissent chaque jour nos établissements thermaux, ceux aussi que j'ai consignés dans mon mémoire prouveront, je l'espère, que le plus grand nombre de nos maladies aigües ou chroniques reconnaît pour cause la diminution des fonctions de la peau, fonctions que mon frère a fait si bien connaître, en même temps qu'il a découvert les plus puissants moyens de les modifier.

L'illustre Morgagni, dans son épitre dédicatoire à l'académie des *Curieux de la nature*, à l'occasion de son premier volume *De sedibus et causis morborum per anatomem in-*

dagatis, s'élevant contre les médecins qui, de son temps, contestaient l'utilité de l'anatomie pathologique, les appelle des demi-savants, des présomptueux, des oisifs, des sceptiques dont il faut désespérer. Un professeur fort distingué de la faculté de Strasbourg, M. le docteur Forget, dans son discours d'ouverture de la dernière année scolaire, en parlant des médecins qui, de nos jours, ont encore des opinions à peu près semblables à celles que flétrissait Morgagni, les compare à des sauvages maudissant le soleil, parce que ses rayons les brûlent et que son éclat les éblouit.

Ces jugements, si absolus qu'ils soient, ne sont heureusement pas sans appel. On peut aujourd'hui, plus qu'à aucune autre époque, grâce surtout aux progrès récents de la science, accuser l'anatomie pathologique d'avoir momentanément usurpé une place beaucoup plus grande que celle qu'elle doit occuper. Je sais bien que, si, ne considérant pas cette branche de la médecine comme la lumière qui doit surtout nous guider, ainsi que le voudrait Morgagni, on rejetait en outre tous les enseignements qu'elle peut nous fournir, on commettrait une grave erreur. L'anatomie pathologique a mis en évidence une foule de faits dont la physiologie peut profiter bien mieux que des expériences si cruelles, prodiguées de nos jours sur les animaux, mais moins cruelles cependant, il faut bien en convenir, que celles que préconisait Celse quand il disait : *optimè fecisse Herophilum et Erasistratum qui nocentes homines à regibus ex carcere acceptos vivos inciderint.*

L'anatomie pathologique peut nous fournir encore des renseignements très-précieux sur les altérations organiques produites par les maladies que nous n'avons pu guérir, mais hors de là, elle ne peut plus que nous égarer dans la route de l'observation, elle ne peut qu'arrêter la marche de la science. Ainsi, quand Morgagni prétendait que, si,

après avoir examiné un grand nombre de corps morts d'une même maladie, on trouvait dans tous la même altération organique, cette altération était bien la maladie même, Morgagni se trompait complétement : il prenait l'effet pour la cause. Cette erreur a été partagée après lui par presque toute l'école anatomo-pathologique dont Théophile Bonnet et lui doivent être considérés comme les fondateurs et les chefs.

Aussi long-temps que l'organisation fonctionne avec régularité, une lésion anatomique ne peut certainement pas s'y produire, et quand cette lésion apparaît, il y a toujours un trouble fonctionnel qui l'a précédée. Mais ce trouble ne peut avoir lieu sans une cause déterminante, et c'est l'action de cette cause sur l'économie qui constitue et qui caractérise la maladie : *la lésion anatomique n'en est qu'un des effets*, comme la douleur, l'accélération ou le ralentissement du pouls et tous les autres désordres que l'on peut observer chez les malades ; nier cela, ce serait vouloir un effet sans cause, ce serait bien autre chose que l'organisation spontanée qui ne peut se passer encore de l'influence de l'eau, de l'air, de la lumière, de la chaleur et de l'électricité : ce serait une impossibilité. Que, par exemple, un homme, sous l'influence d'un froid subit, contracte une pneumonie, au moment même où le froid agit, est-ce que la lésion anatomique existe déjà ? Évidemment non, elle ne vient qu'à la longue et comme produite par l'action du froid. C'est ce qu'est obligé de reconnaître M. Forget dans la leçon déjà citée ; mais, ajoute-t-il, entre le froid qui agit sur la peau et la lésion qui constitue la pneumonie ou le rhumatisme, il existe un intermédiaire : quel est-il ? est-ce le sang ? est-ce l'influx nerveux ? est-ce l'un et l'autre ? S'il existe une lésion générale, en quoi consiste-t-elle ? quelle est sa nature ? quels sont surtout les moyens d'y remédier ?

Vous croyez sans doute que M. Forget va répondre à toutes ces questions qu'il a si bien posées ; mon Dieu ! non ; il a hâte de vous dire que, s'il est curieux de les agiter théoriquement, il serait dangereux de les faire intervenir dans la pratique ; que pour lui il néglige l'étude des causes pour arriver le plus vite possible au douloureux mobile des expressions fonctionnelles, à la lésion anatomique ; et c'est ce qu'on nomme faire de la médecine positive ! Mais le mode d'action de la cause morbide n'est-il donc qu'une curieuse inutilité ? Certes, il faudrait le connaître avant d'oser le juger ainsi. Où en seraient les physiciens et les chimistes s'ils avaient adopté une marche semblable ? si, au lieu de suivre avec sévérité et à l'aide de beaucoup de labeurs, l'enchaînement de tous les phénomènes qui se présentaient à leur observation, ils avaient éludé ainsi les principales difficultés en ne s'attachant qu'aux modifications matérielles les plus apparentes ? Leurs sciences, aujourd'hui si avancées, si fécondes en puissants enseignements, seraient encore dans d'épaisses ténèbres.

Non, l'étude de la cause morbide et de son action sur l'économie n'est pas une étude inutile. C'est par elle au contraire, c'est par elle surtout que vous arriverez à apprécier le véritable caractère, la nature de la maladie que vous êtes appelé à soigner ; et tant que cette nature ne vous sera pas connue, vous aurez beau vous débattre, malgré tous vos efforts, malgré toute votre science, de nombreux revers viendront attester que la lumière qui vous guide est trompeuse.

Mais comment suivre l'action du froid de la peau jusque dans l'intérieur de la poitrine, et comment retirer de cette étude d'utiles enseignements ? Pour être difficile, cela n'est pas impossible, il s'en faut bien ; je vais essayer de le démontrer.

Depuis le commencement du dix-septième siècle (1), nous savons, grâce aux travaux de Sanctorius, que la peau est de beaucoup le plus puissant de nos sécréteurs. Les expériences si remarquables de l'illustre médecin de Venise l'ont surabondamment démontré, et depuis lui un grand nombre d'autres savants, parmi lesquels on distingue Dodart, Keil, Robinson, Sauvage, Lavoisier et Seguin, sont venus confirmer l'exactitude de ses recherches. Cruickshanks le premier a démontré qu'il s'exhale continuellement de la peau une grande quantité d'acide carbonique. Le comte de Milly obtint des résultats analogues que Jurine a confirmés depuis.

Bertholet a découvert ensuite un autre acide dans la transpiration cutanée, il le croyait de l'acide phosphorique. Une expérience de Davy porterait à croire que cet acide est un mélange d'acides sulfurique, chlorhydrique et phosphorique. Il résulterait de recherches peu précises sur le même sujet, par MM. Thénard et Berzélius, que cet acide serait de l'acide acétique ou de l'acide lactique; enfin, Anselmino a trouvé dans la transpiration cutanée l'acide carbonique que signalait Cruickshanks et l'acide acétique qu'y rencontra M. Thénard.

L'humeur de la transpiration cutanée est donc acide; mais par quelle cause mystérieuse la peau peut-elle extraire, du sang qui l'abreuve, des substances de cette nature, puisque le sang est toujours alcalin? Ce problème si im-

(1) Je demande pardon à mes lecteurs d'avoir fait précéder ce que j'ai à dire sur la fièvre typhoïde d'une exposition rapide des doctrines électro-chimiques sur lesquelles j'appuie mon travail; mais comme ces doctrines sont encore fort peu répandues, j'aurais risqué sans cela d'être inintelligible pour beaucoup de personnnes, et j'aurais ôté ainsi à mes recherches le peu d'utilité qu'elles peuvent avoir.

portant a été complétement résolu par les travaux de mon frère, qui établissent de la manière la plus évidente que la peau contient toujours chez l'homme sain de l'électricité négative à l'état de tension, et d'autant plus que ses fonctions sont plus puissantes.

On comprend dès-lors que la peau, électrisée régulièrement, repousse loin d'elle les substances qui jouissent de la même électricité. C'est donc dans les sels du sang que la peau puise les acides qu'elle secrète. Ses fonctions ont donc, au nombre de leurs résultats, celui de mettre en liberté les alcalis du sang.

Mais si la peau secrète des acides en vertu de sa tension négative, en est-il de même des poumons, qui, eux aussi, paraissent devoir être rangés parmi les sécréteurs négatifs, puisqu'ils rejettent de l'acide carbonique ? Un examen superficiel pourrait amener à cette conclusion, mais mon frère a prouvé qu'en présence de l'oxygène, le plus négatif de tous les corps connus, l'acide carbonique jouait le rôle d'une substance positive ou alcaline, et que les poumons, étant avides du premier de ces gaz et repoussant l'autre, étaient nécessairement doués d'une électricité contraire à celle de la peau, qu'ils étaient électrisés positivement. Aussi, tandis que les lotions alcalines excitent la peau, augmentent sa transpiration et la rendent d'autant plus acide qu'elles sont plus alcalines, les inspirations ammoniacales, à dose modérée, agissent d'une manière entièrement opposée sur les poumons et en diminuent la vitalité, comme le font les lotions acidules sur la peau.

Si maintenant on examine tous les autres sécréteurs, on voit que les uns sont négatifs comme la peau, les autres positifs comme les poumons. Ainsi avec ceux-ci on compte le foie, les glandes salivaires et lacrymales, le pancréas, les testicules et les séreuses. Avec la peau, au contraire,

le tube intestinal, les reins et les mamelles, et, chose bien remarquable, les sympathies organiques s'exercent encore d'après cette grande loi. Ainsi, les organes génitaux achèvent de se développer en même temps que les poumons, leur exercice abusif entraîne facilement la phthisie pulmonaire, comme cette dernière maladie amène leur surexcitation. Tout le monde connaît aussi les étroites sympathies qui existent entre les organes génitaux et la muqueuse de l'œil, entre les poumons et le foie.

Des sympathies non moins étroites unissent la peau au tube intestinal, aux reins et aux mamelles. Il y a donc dans l'homme une véritable pile, dont les éléments divers sont séparés par le tissu cellulaire, auquel mon frère a reconnu la propriété d'isoler d'assez forts courants électriques, tant que ses cellules ne sont pas blessées : le système nerveux et les vaisseaux sanguins viennent fermer le cercle de cette pile vivante. On comprend dès-lors qu'aussitôt qu'un de ses pôles se trouve affaibli, la tension de l'autre doit augmenter absolument comme cela aurait lieu dans une pile ordinaire.

Quand donc la peau se trouve affaiblie par le froid humide ou par toute autre cause débilitante, les reins, le tube intestinal, les mamelles éprouvent la même faiblesse, et tout l'appareil opposé se trouve dans un état contraire. Il y a alors une tension morbide qui appelle, dans les organes où elle s'exerce, une trop grande quantité de sang, et qui constitue les phénomènes de l'inflammation. Le sang est appelé d'autant plus énergiquement dans ce cas que, les sécréteurs acides n'agissant plus avec assez de force, ses bases saturées en trop grande quantité offrent davantage, à l'électricité positive qui en est avide, les acides auxquels elles sont unies.

Mais il peut se passer alors, dans un point quelconque

de l'appareil positif, un phénomène très-important, et qui avait échappé jusqu'ici aux observateurs qui ont précédé mon frère. La tension du système positif, devenant trop forte, oblige celui-ci à se décharger sur l'appareil opposé par un point quelconque de son étendue, par celui qui offre le moins d'obstacles à la rencontre des deux électricités. La goutte, le rhumatisme aigu, les inflammations des dents et une foule d'autres cas nous en offrent de nombreux exemples.

On peut donc étudier l'action du froid sur la peau et s'expliquer facilement tous les accidents morbides qui en sont le résultat : on peut, en d'autres termes, suivre son action depuis la peau jusque dans l'épaisseur de nos tissus les plus profonds et la bien comprendre. Mais sera-ce une étude simplement curieuse, ainsi que le prétend M. le professeur Forget ? Non, certes, ce sera une étude du plus grand intérêt, puisqu'en nous enseignant la nature de la maladie, elle nous indiquera en même temps les meilleurs moyens de la combattre.

Connaissant en effet l'importance des sécrétions de la peau, sachant que d'elles résultent d'une part la production d'une grande partie de notre fluide nerveux, de l'autre, le rejet hors de l'économie de substances acides, puisées dans les sels du sang, nous comprenons que la diminution de ces sécrétions amène aussi une diminution considérable dans la production du fluide nerveux, ainsi qu'une modification matérielle et nuisible dans la plus importante de nos humeurs, dans le sang, qui, n'étant plus alors assez alcalin, devient trop plastique et trop facile à attirer par les organes électrisés positivement.

Dès-lors, dans toutes les maladies qui auront pour cause un refroidissement de la peau, une diminution de ses sécrétions, nous devrons avant tout chercher à rappeler ces

dernières à l'état normal, en n'oubliant pas qu'il faudra d'abord les surexciter d'autant plus et d'autant plus longtemps que leur interruption aura duré davantage, et que l'altération consécutive du sang sera plus profonde.

Ces considérations générales étaient un préliminaire obligé pour que je pusse arriver plus facilement à l'importante question de la fièvre typhoïde. Si je n'avais pas montré d'abord combien se trompent ceux qui accordent une si grande valeur aux lésions anatomiques qu'ils les considèrent comme la maladie même, si je n'avais pas insisté sur l'importance d'une étude plus attentive, ne négligeant dans l'examen d'une maladie aucune circonstance appréciable, mes efforts auraient pu échouer devant la réputation de ceux de mes confrères qui, dans ces derniers temps, se sont le plus occupés de ce grave sujet.

Cette maladie, extrêmement commune, à formes très-variées, et susceptible de revêtir les caractères les plus redoutables, est encore à peu près entièrement inconnue. Les recherches des anatomo-pathologistes ont bien appris que le plus souvent, chez les malades qui succombent à cette affection, il y a une altération morbide de la dernière portion, surtout de l'intestin grêle et principalement de ses plaques elliptiques, mais elles n'ont pas plus enseigné la nature de la maladie et le remède qui lui convient, que les mêmes recherches n'ont enseigné la nature du cancer et celle du tubercule.

Lorsque les glandes de Peyer sont ulcérées au point de déterminer une abondante hémorragie, ou lorsque l'ulcération perfore l'intestin, l'altération organique est évidemment la cause prochaine de la mort : mais bien souvent on meurt de cette maladie sans avoir d'hémorragies ou de perforations intestinales ; il faut souvent même une grande attention pour reconnaître une altération mor-

bide des plaques, ou bien les ulcérations ont disparu et sont remplacées par des cicatrices lorsque la mort arrive. A quoi donc attribuer cette dernière? Et puis quand bien même toutes les personnes qui succombent à la fièvre typhoïde auraient de nombreuses ulcérations, des perforations intestinales, que prouveraient-elles autre chose, sinon que la fièvre typhoïde amène à sa suite, dans les cas graves, ces altérations morbides? Au surplus, la preuve la plus complète que la connaissance de ces lésions anatomiques est tout-à-fait stérile, c'est que, malgré d'innombrables ouvertures cadavériques, malgré de nombreuses discussions soutenues dans les dernières années par les plus habiles professeurs, malgré tous leurs efforts, on est encore obligé maintenant de réclamer une enquête sur le meilleur traitement à prescrire contre cette maladie.

Si l'anatomie pathologique avait pu découvrir le caractère de la fièvre typhoïde, comment le savant M. Louis serait-il en si complet désaccord avec M. Bouillaud, pourquoi M. Forget serait-il en opposition si tranchée avec M. Louis, avec M. Chomel, avec M. Bouillaud lui-même? N'est-il pas évident que la cause de tant et de si graves dissidences vient de ce que ces savants médecins, prenant l'effet pour la cause, sont partis tous deux d'une base également fausse, et pour apprendre la vie, n'ont interrogé que la mort?

On m'objectera peut-être, avec Galien du reste, que toute fonction correspondant à un organe chargé de l'exécuter, tous les troubles qu'elle peut éprouver ne viennent que d'une lésion quelconque de cet organe, et que dès-lors les recherches des anatomo-pathologistes sont seules capables de découvrir la nature des maladies. Certes, j'admets bien les rapports les plus étroits entre l'organe et la fonction qu'il exécute, mais je nie que tout trouble fonctionnel réponde à une lésion anatomique; il s'en faut bien qu'il

en soit ainsi. Très-souvent les troubles fonctionnels ne sont pas accompagnés de lésion de tissu ; sans cela la vie serait impossible, l'organisation la plus robuste serait détruite en peu de temps. Ne confondons plus la lésion de fonction avec la lésion anatomique ; il y a souvent entre elles, et heureusement pour nous, d'énormes différences ; mais étudions avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici les lésions fonctionnelles, leurs causes et toutes les modifications matérielles qui peuvent en résulter, non-seulement dans un point quelconque de l'économie, mais dans son ensemble.

La fièvre typhoïde a reçu des noms fort divers, suivant le plus ou le moins de gravité des symptômes qu'elle présentait, suivant aussi les opinions médicales des observateurs. On l'a nommée synoque, synoque putride, fièvre ardente, fièvre putride, fièvre bilieuse, fièvre inflammatoire, fièvre maligne, fièvre nerveuse, fièvre lymphatique, fièvre muqueuse, fièvre mésentérique, fièvre pituiteuse, fièvre pestilentielle, fièvre angeioténique, fièvre méningo-gastrique, fièvre bilioso-putride, fièvre adéno-méningée, fièvre adynamique, fièvre ataxique, fièvre typhoïde, dothinentérie, et enfin entérite follieuleuse. Plusieurs médecins de notre époque pensent que toutes les fièvres continues des auteurs ne sont que des variétés de cette maladie. Ils se trompent cependant, car un certain nombre de fièvres continues sont d'une nature entièrement opposée à celle de la fièvre typhoïde : telle est la suette miliaire, telle était aussi la fièvre que Sydenham observait de 1667 à 1668.

Hippocrate, qui, le premier, nous a donné de bonnes descriptions de la fièvre typhoïde, bonnes au moins pour le temps où vivait ce grand homme, ne nous a rien appris sur le traitement à lui opposer ; mais déjà ce profond observateur remarquait que la plupart de ses malades avaient

des frissons dès le début, des sueurs partielles souvent froides et les extrêmités glacées.

Sydenham, en décrivant la fièvre de 1685, nous dit qu'au début les malades étaient attaqués de froid et de chaud. Après avoir décrit les fièvres intermittentes de 1661, 62, 63 et 64, parlant de la fièvre continue qui régnait à la même époque, il dit qu'elle commençait comme les autres fièvres, c'est-à-dire par le frisson; que la peau des malades était sèche, leur langue sèche et noire, et qu'au second ou au troisième septenaire, cette affection se terminait par une sueur ou plutôt par une douce moiteur.

D'après Huxam, la fièvre lente nerveuse débute par des frissons, des tremblements qui sont beaucoup plus forts lorsque la fièvre doit être putride.

La fièvre inflammatoire ou synoque non putride de Stoll commence par un froid considérable. Les femmes attaquées par la fièvre lente nerveuse, entrées dans son hôpital pendant les mois d'avril et mai 1777, éprouvaient pour la plupart, au début, des frissons légers et vagues, avaient la peau sèche, sale, imperspirable, rude au toucher.

La phrénésie, assez commune dans son hôpital, et qui n'est souvent qu'une variété de la fièvre typhoïde, était aussi toujours précédée par des frissons, des douleurs obtuses de la tête, de la lassitude. Ailleurs, parlant de la fièvre bilieuse simple, Stoll nous dit encore qu'elle commence par de l'horripilation. La lassitude et des horripilations sont aussi, d'après lui, les premiers symptômes de la fièvre pituiteuse, et un froid presque continuel est le prodrôme de la fièvre putride ou synoque putride.

J. Franck, décrivant la fièvre pituiteuse ou muqueuse, lui donne pour premiers symptômes des frissons et la sécheresse de la peau : il reconnaît un début semblable à la fièvre gastrico-saburrale, à la fièvre continue gastrique,

à la fièvre rhumatismale simple, à la fièvre inflammatoire.

M. Louis a reconnu que, sur trente-trois personnes mortes d'affection typhoïde et observées par lui, trente-une avaient eu des frissons au début. Chez celles qui guérissaient de cette maladie, le même médecin a remarqué que, dans les cas graves, il y avait toujours eu, au commencement, des frissons ou une grande sensibilité au froid. Trois malades seulement sur quarante-cinq sembleraient avoir fait exception à cette loi; mais, ainsi que le fait observer M. Taupin en parlant des frissons qui signalent, chez les enfants, le début de la fièvre typhoïde, ces frissons peuvent échapper dans quelques cas à l'attention des malades et à l'attention de ceux qui les soignent.

Le frisson, dit M. le professeur Forget, est le phénomène initial de la maladie. Ainsi tous les observateurs sont unanimes pour constater le refroidissement de la peau au début de la fièvre typhoïde. Comment donc n'a-t-on pas attaché plus d'importance à un phénomène si constant et d'un ordre si élevé? Il y a bien des siècles que Celse disait : *mali etiam morbi signum est... caput et pedes manusque frigidas habere... aut frigidas extremas partes acuto morbo urgente.* — *Qui in fine veris*, disait Sanctorius, *præmaturè se vestibus spoliant et autumno tardè induunt, in febres æstate, in destillationes hyeme facilè incidunt.* Enfin il nous a donné, et il y a long-temps déjà, cet important précepte entièrement oublié de nos jours : *Si medicus qui præest aliorum sanitati sit solùm capax additionis et evacuationis sensibilis et nesciat quanta quotidiè illorum sit perspiratio insensibilis, illos decipit et non medetur.* Pourquoi donc n'avons-nous tenu aucun compte de la transpiration chez nos malades affectés de fièvres typhoïdes, et des modifications qu'elle éprouve alors en quantité et en qualité?

Pour bien connaître cette maladie, il faudrait non-seulement faire dans nos hôpitaux un fréquent usage de la balance de Sanctorius, mais tenir compte aussi de la nature de la transpiration. On arriverait très-probablement à constater bien vite une diminution considérable des fonctions de la peau dans ce cas, et on constaterait également que la transpiration devient alors ou neutre ou beaucoup moins acide; on comprendrait ainsi les accidents nerveux, les modifications humorales et tous les autres phénomènes qui accompagnent la fièvre typhoïde.

Mais, me dira-t-on, si la peau est froide au début, bientôt sa température s'élève de manière à rétablir facilement l'équilibre, si son refroidissement seul avait pu le rompre, et M. Louis d'ailleurs a constaté que, chez plus des deux tiers des malades qu'il observait et qui ont succombé à la fièvre typhoïde, la température de leur peau s'était considérablement élevée.

La chaleur de la peau est bien loin d'accompagner toujours une transpiration abondante. J'ai vu souvent la peau des malades être très-chaude et ne pas altérer du tout, pendant l'espace de plusieurs jours, une couche légère de tourne-sol dont je l'avais colorée. C'est que la température d'un organe est loin d'être en rapport constant avec la quantité de ses sécrétions. Ainsi, dans les plaies superficielles, nous avons pu tous observer un grand nombre de fois que la suppuration était presque nulle, alors que la température de la partie malade était très-élevée. Au début d'une bronchite, quand on est tourmenté par une fièvre vive, par une toux continuelle, et que la chaleur du corps est très-grande, les sécrétions bronchiques sont bien moins abondantes qu'elles ne le seront plus tard, quand la chaleur générale aura diminué. Au surplus, on comprend facilement que, dans certaines circonstances, la température de

la peau s'élève beaucoup, quand bien même ses sécrétions seraient notablement affaiblies. On sait, en effet, que les liquides ont besoin, pour passer à l'état de vapeur, d'une quantité très-considérable de chaleur, qui disparaît aussi long-temps que ces corps restent dans ce nouvel état, et cette chaleur reçoit alors, à cause de cela même, le nom de calorique latent. On a calculé que ce calorique s'élevait pour la vapeur d'eau à 550 degrés centigrades, sous la pression atmosphérique ordinaire. Ainsi, que l'on mêle une livre d'eau en vapeur, marquant 100 degrés, à cinq livres et demie d'eau au degré de la glace fondante, au 0 de l'échelle, on aura six livres et demi d'eau à 100 degrés, c'est-à-dire, à la température de l'eau bouillante. Or qu'un homme rejette par la transpiration cutanée quatre livres par jour de vapeurs aqueuses, à 30 degrés centigrades seulement, il aura perdu ainsi 2,320 degrés de chaleur. Mais si la peau se refuse à cette fonction, ou ne l'accomplit du moins qu'imparfaitement, on comprend qu'elle puisse arriver alors à une température beaucoup plus élevée que si elle fournissait de la chaleur à une transpiration abondante. M. le docteur Louis a donc raison, quand, dans son remarquable *Traité de la fièvre typhoïde*, il attribue la grande chaleur qui succède souvent aux frissons chez les malades à une altération spéciale de la peau; ce qui précède en démontre suffisamment la nature.

La peau, profondément affaiblie, peut fournir encore une sueur abondante qui, aux yeux d'un observateur superficiel, semblera remplir toutes les conditions désirables alors qu'elle en sera cependant bien éloignée : telle est, par exemple, la sueur des phthisiques qui, ainsi que je l'ai souvent essayé, lave la couleur du papier tourne-sol et la dépose sur le linge des malades sans l'altérer en rien. Souvent, dans la fièvre typhoïde, la sueur peut aussi ne pas

être acide ou ne pas l'être assez, et tromper ainsi ceux qui la considéreraient comme une preuve du rétablissement des fonctions de la peau. Ces sueurs ne font alors qu'ajouter au mal; elles n'ont et ne peuvent avoir aucun résultat utile. Au surplus, il est d'une grande importance de ne pas autant tenir encore à une sueur abondante qu'à une transpiration insensible ou sensible, suffisamment acide dans toutes ces maladies caractérisées par le refroidissement de la peau. *Quandò subtilior et sine madore est invisibilis perspiratio, tantò salubrior*, disait Sanctorius. Cependant, quand il faut activer beaucoup la transpiration de la peau, bientôt la sueur arrive en abondance. Aussi Sanctorius ne la condamne pas absolument alors : *perspiratio insensibilis juncta cum sudore mala*, disait-il, *quià sudor fibrarum vires diminuit : dicitur aliquandò bona quià à majore malo divertit.*

Mais la sueur, me dira-t-on, est si peu le remède des fièvres typhoïdes, que, malgré l'opinion de l'antiquité, Sydenham, Boerhave, Chirac, Huxam, Cullen et beaucoup d'autres praticiens distingués proscrivent dans ces fièvres, surtout à leur début, les diaphorétiques et les cordiaux, qui ne font la plupart du temps qu'ajouter au mal. J'observerai d'abord qu'Hippocrate, en recommandant les sueurs, ne conseille pas de remèdes internes pour les provoquer; que Celse, bien long-temps après lui, ne prescrivait encore, pour faire suer ses malades, que des moyens externes, bien supérieurs alors aux moyens internes : en effet, dans les fièvres produites par l'affaiblissement de la peau, les stimulants internes surexcitent d'autant plus l'estomac qu'il est plus affaibli; ils peuvent lui faire jouer au milieu du tube intestinal, en changeant son électricité normale, le rôle d'une capsule articulaire dans un accès de goutte; ils peuvent y déterminer une inflammation violente et ajouter beaucoup ainsi à la gravité de la maladie première.

Je sais bien que des applications chaudes sur la peau, et surtout une chambre très-chaude, ont souvent aussi de graves inconvénients ; que ces moyens peuvent ne pas provoquer la sueur, ou n'amener qu'une sueur qui, pour ne pas être suffisamment acide, n'est pas une sueur critique, mais qui épuise ou du moins affaiblit les malades sans les soulager en rien. Je sais bien aussi que ces derniers moyens peuvent déterminer alors de graves accidents cérébraux ; mais rien de cela n'infirme ce que j'ai dit précédemment sur la nécessité, dans les fièvres typhoïdes, de rétablir les fonctions de la peau ; il faut seulement le faire à l'aide de procédés convenables, comme je l'exposerai plus tard, et se garder surtout de confondre avec des fièvres typhoïdes les maladies aigües du genre de la suette miliaire, confusion qui ne peut qu'entraîner à sa suite les plus déplorables accidents (1).

Ce que j'ai dit des sympathies qui existent entre la peau, le tube intestinal et les reins, démontre, ce me semble, qu'il est important aussi dans la fièvre typhoïde de fixer son attention sur la nature et la quantité des sécrétions de

(1) J'irais bien au-delà de ma pensée si je laissais croire à mes lecteurs que les maladies d'une nature opposée à celles que produit le froid, le froid humide surtout, sont très-rares dans nos climats : il n'y a pas seulement que la suette miliaire ou que des épidémies semblables à celle que décrivait Sidenham en 1667 et 1668. Nous avons chaque année des affections souvent très-graves, sporadiques ou épidémiques, provoquées par le froid ou la chaleur, et qui sont caractérisées par une surexcitation manifeste de la peau. Ces maladies, auxquelles beaucoup de fièvres cérébrales de l'enfance surtout viennent se rattacher, rentrent dans le cadre des fièvres d'été de Stoll, l'un des plus grands praticiens des temps modernes. Alors les vomitifs et les eccoprotiques peuvent être souvent très-utiles, alors les lotions acidules et froides et les bains prolongés le sont toujours. Mais j'en ai dit assez sur l'importance d'étudier d'abord la cause de l'altération des secréteurs et son mode d'action pour devoir insister davantage sur ce sujet.

ces organes. Ainsi, il sera nécessaire d'analyser les urines et les matières fécales rendues par les malades. M. le professeur Bouillaud, examinant les urines de treize personnes affectées de fièvre typhoïde, les a trouvées trois fois neutres et trois fois alcalines. Il est probable que, dans les sept autres cas, elles étaient moins acides que dans l'état normal. L'analyse des matières fécales dans la fièvre typhoïde serait aussi très-importante, et elle jetterait de vives lumières sur les modifications éprouvées alors par la muqueuse du tube intestinal. Je ne négligerai désormais aucune occasion de faire ces recherches.

MM. Andral et Gavaret, en étudiant les altérations que le sang éprouve dans les maladies, ont reconnu que, dans la fièvre typhoïde, le sang, au début surtout, contient plus de globules sans augmentation ni diminution de la fibrine, tandis que, dans les phlegmasies, la fibrine augmente en raison de la gravité de la maladie, en même temps que les globules diminuent.

Ces résultats, dont jusqu'ici on n'a pas, ce me semble, tiré un parti convenable, sont très-remarquables, et confirment pleinement mon opinion sur la nature de la fièvre typhoïde, opinion basée du reste sur les observations de l'antiquité et des temps modernes. En effet, la surabondance des globules dans le sang des personnes affectées de fièvre typhoïde, prouve évidemment que les bases du sang sont alors saturées en trop grande quantité, résultat indispensable, comme nous l'avons vu déjà, du défaut d'action des sécréteurs acides.

Si on voulait me contester ce fait, je rappellerais que Home a reconnu que le globule sanguin était composé de fibrine; que MM. Dumas et Prevost, en répétant ces expériences, ont obtenu le même résultat; que mon ami M. le docteur Denis considère ce globule comme formé principalement

d'albumine *solide*, qu'un excès d'alcali et de sel peut dissoudre, et qu'enfin le savant Raspail a une opinion semblable.

On sait maintenant que la fibrine du sang n'est que de l'albumine, contenant moins d'alcali et moins de sel que celle qui reste liquide ; que les alcalis ont la propriété de redissoudre cette fibrine ; dès-lors, plus le sang sera riche en globules, moins il le sera en alcali libre, et j'ai suffisamment démontré déjà que, moins la peau fonctionne, et moins il y a d'alcalis libres dans le sang.

On m'objectera sans doute que, dans la pneumonie, par exemple, maladie bien évidemment due au froid, la fibrine est bien plus abondante dans le sang des malades, qu'alors aussi il y a moins de globules, ce qui est donc l'inverse de ce qu'on rencontre chez les personnes affectées de fièvre typhoïde, et ce qui doit prouver contre l'opinion que je défends.

La différence trouvée entre le sang des malades affectés de fièvre typhoïde et celui des personnes atteintes de pneumonies ou d'autres phlegmasies aigües, est bien plus apparente que réelle. Dans les deux cas, en effet, l'albumine *solide* ou la fibrine domine, mais dans l'un elle se précipite en nombreux globules, tandis que dans l'autre elle se prend en masse ; elle forme une couenne plus ou moins épaisse, un caillot plus ou moins solide. Cette différence doit probablement tenir à la différence d'activité des causes. Ordinairement les phlegmasies ont une cause peu éloignée et qui agit avec violence, tandis que les causes qui développent les fièvres typhoïdes ont en général une action beaucoup plus *lente*, et qui, ne modifiant le sang qu'à la longue, lui donne le temps de constituer une quantité plus considérable de globules. Mais dans ces deux cas, la modification que le sang éprouve, pour être différente quant à l'aspect, n'en est pas moins identique ; elle est une preuve évidente du défaut

d'action de la peau, et elle peut fournir au médecin les plus précieuses indications.

Mais ces indications ne sont nullement alors en faveur de la saignée, qui a le grave inconvénient, en affaiblissant l'économie toute entière, de diminuer davantage encore les sécrétions acides et d'ajouter ainsi à la violence du mal. Je sais bien que M. le docteur Forget, par exemple, pour démontrer au moins l'innocuité de la saignée dans la fièvre typhoïde, nous expose que, dans quarante-quatre cas suivis de mort dans sa clinique, sept n'ont pas été saignés, sept n'ont eu que des saignées locales, et que, tandis que la moyenne de la perte de sang de ceux de ses malades qui sont sortis guéris a été de 35 onces, soit neuf palettes ou 1 kilogramme 50 grammes, la moyenne de la perte de sang de ceux de ses malades qui ont succombé n'a été que de 29 onces. Cette différence prouve seulement que, chez les malades qui sont morts dans la clinique, l'intensité de la maladie d'une part, et de l'autre, des modifications constitutionnelles ont rendu la saignée tellement et si visiblement nuisible, que l'entraînement du médecin a dû s'arrêter devant ce que les faits avaient d'impérieux. « M. Louis, qui » ne considère son opinion sur la fièvre typhoïde que comme » bonne en attendant mieux, dit que les changements » heureux observés dans l'état du pouls, de la chaleur et » des fonctions cérébrales, à la suite de la saignée, ont été » rares; assez souvent, au contraire, l'état de la circulation » ou des autres fonctions resta le même, ou devint plus » grave dans les mêmes circonstances. » (*Recherches sur la maladie connue sous les noms de fièvre typhoïde, etc.*), et ce résultat pratique du savant médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris est confirmé aussi par le plus grand nombre des observations consignées dans le *Traité de l'Entérite folliculeuse* de M. Forget, travail où l'érudition et le talent de

l'auteur brillent autant que sa bonne foi, mais où l'on voit évidemment que son respect exagéré pour l'anatomie pathologique l'a fait tomber dans de graves erreurs.

Si l'état du sang chez les malades affectés de fièvre typhoïde proscrit la saignée comme ne pouvant alors qu'ajouter au mal, il proscrit avec autant d'évidence les purgatifs. Ceux-ci, en effet, en provoquant habituellement la sécrétion et l'expulsion hors de l'économie d'une quantité considérable de bile, ne font qu'augmenter la prédominance des acides, et par conséquent la proportion d'albumine précipité dans le sang. Ils ajoutent à l'affaiblissement de la peau, à la grande cause de la maladie : ils ont encore un autre danger, c'est qu'ils peuvent tout aussi bien que les cordiaux et les diaphorétiques, et bien mieux même, enflammer l'estomac, sans avoir la chance qu'ont ces derniers remèdes de provoquer par d'abondantes sueurs une crise salutaire.

Les causes qui développent la fièvre typhoïde sont nombreuses. Ce sont toutes celles qui ont pour effet de diminuer les fonctions de la peau. Ainsi, l'habitation des hôpitaux et des prisons la fait naître souvent avec les caractères les plus graves. Les ouvriers qui viennent de nos départements à Paris sont très-exposés à la contracter pendant les premiers mois de leur nouveau séjour : cela tient évidemment à l'air humide et malsain de Paris, qui agit d'autant plus énergiquement sur ces hommes, qu'ils sont pour la plupart mal vêtus pendant le jour, insuffisamment couverts pendant la nuit et exposés souvent à beaucoup d'autres privations, auxquelles viennent s'ajouter les regrets du pays natal. Qu'il me soit permis de protester ici contre les accusations de M. le docteur Forget, à l'occasion des lits de plume qui servent de couverture aux habitants des campagnes de la Lorraine et de l'Alsace. Ces lits les préservent d'une foule

7

de maladies graves, les maintiennent au premier rang parmi les populations fortes et actives de la France, et il serait bien à désirer que, dans nos grands hôpitaux, on pût souvent en offrir de semblables aux malades qui, généralement, ne sont pas assez couverts.

Dans nos provinces, nous voyons souvent la fièvre typhoïde régner épidémiquement, surtout pendant et après les étés humides et froids. Elle se propage aussi par infection, quelquefois avec une facilité déplorable. Les armées en retraite, soumises à de nombreuses privations, découragées, exposées au froid humide, et exténuées par des marches trop longues, sont ravagées par cette maladie. Elle est alors extrêmement meurtrière, et telle que nous l'avons vue dans la déplorable retraite de 1813. A cette époque, elle était contagieuse à un haut degré. Nos populations de la Lorraine furent décimées par elle.

Comparer, comme le fait le savant Liebig, l'altération que le sang éprouve alors à celle que subit un liquide sucré sous l'influence du ferment, est une vue *à priori* dont je crois qu'il faut se défier; et d'ailleurs, la comparaison ne pourra jamais être juste, parce que, dans l'économie animale, la nature a placé des organes sécréteurs précisément pour purifier nos humeurs, les débarrasser des substances nuisibles, et que rien de pareil n'existe dans le tonneau du brasseur ou dans celui du vigneron.

Que cette maladie soit amenée lentement par le froid humide et par toutes les autres causes qui diminuent les fonctions de la peau, ou qu'elle soit le résultat d'un empoisonnement miasmatique, comme c'est encore sur les sécréteurs acides que ces miasmes agissent le plus énergiquement, et qu'enfin leur action est en tout semblable, quant aux effets produits, à celle des autres causes de cette fièvre, relevons donc chez nos malades les fonctions de la peau,

afin de débarrasser l'économie des substances nuisibles qui l'infectent et qui compromettent si gravement l'existence.

On pourra m'objecter que la fièvre continue de 1667 et 1668 dont parle Sydenham, débutait par d'immenses sueurs qui ne la guérissaient pas; que la sueur n'est donc pas le véritable remède de la fièvre typhoïde ou continue; mais j'ai déjà fait remarquer que cette fièvre était une variété de la suette, maladie entièrement différente de la fièvre typhoïde, d'une nature tout-à-fait opposée, exigeant un traitement tout contraire, ainsi que je crois l'avoir démontré dans deux mémoires que j'ai publiés sur cette grave affection. Si M. le professeur Forget a voulu ranger la suette parmi les entérites folliculeuses ou fièvres typhoïdes, cela vient de ce que ce médecin a manqué d'occasions favorables pour l'étudier; mais Sydenham avait déjà bien constaté la grande différence qui existait entre cette fièvre et les fièvres continues ordinaires.

Pour rétablir les fonctions de la peau chez les malades au début de la fièvre typhoïde, pour les faire transpirer abondamment et d'une transpiration acide, je ne connais pas de remède plus efficace que les lotions alcalines prescrites par mon frère, contre toutes les maladies qui ont pour cause l'affaiblissement des sécréteurs acides. Ces lotions, qui ont l'aluminate sodique pour base et dont la formule se trouve partout aujourd'hui (*), répétées cinq ou six fois par jour

(*) Lessive de soude caustique pesant 6, 8, 10 ou 12 degrés de l'aréomètre de Baumé, suivant que vous voudrez préparer les liniments nos 3, 4, 5 ou 6. Saturez-la avec alumine en gelée précipitée de l'alun à l'aide de l'ammoniac. Ajoutez par litre, alcool à 36 degrés saturé de camphre, grammes 25. On chauffe au bain-marie deux cuillerées environ de ce liniment pour une lotion générale que l'on fait sous les couvertures du malade, de peur de le refroidir, et en se servant pour cela d'un petit morceau de linge fin. On ne frictionne pas, on lave seulement.

sur tout le corps, et soutenues par des boissons légèrement sudorifiques, telles que l'infusion de tilleul, de roses ou de fleurs pectorales, amènent promptement une sueur abondante et d'autant plus acide que la lotion est elle-même plus alcaline. Cette sueur doit être soutenue quelquefois pendant plusieurs jours de suite, souvent un seul jour suffit pour rétablir entièrement le malade : mais il ne faut pas alors le changer de linge aussi fréquemment qu'on a l'habitude de le faire, on le refroidirait et on aggraverait son mal. Il faut augmenter ses couvertures, le laisser suer souvent jusqu'à ce qu'il ait mouillé un épais matelas, et en le changeant de linge et de lit, l'entourer de précautions dont on ne se doute pas du reste dans la plupart de nos hôpitaux.

S'il est nécessaire de réchauffer beaucoup la peau du corps des malades affectés de fièvre typhoïde, ou du moins d'en activer beaucoup les fonctions, il faut que leur tête soit maintenue dans une atmosphère plutôt fraîche que chaude. En effet, le cerveau est le plus puissant collecteur du fluide nerveux ou du fluide électrique qui se produit dans le reste de l'économie ; quand donc tout un système d'organes est surexcité et l'autre affaibli, le cerveau est exposé à éprouver une tension morbide qui peut amener les plus graves accidents. Cette tension, on le comprend, est due tantôt à l'électricité positive, tantôt à l'électricité négative, suivant que ce sont les sécréteurs négatifs ou les sécréteurs positifs qui se trouvent affaiblis. Elle doit nécessairement s'exercer dans ces deux cas sur des portions différentes du cerveau, et que l'observation déterminera sans doute plus tard. Dans ces deux cas aussi, lorsque la tête est maintenue dans une atmosphère trop chaude, sa tension augmente, et, chose bien digne de remarque, qu'elle soit positive ou négative, elle développe une série de symptômes à peu près pareils,

à ce point qu'ils ont été confondus par les praticiens et traités de la même manière, sous les noms de fièvre cérébrale, d'encéphalite, de méningite, etc. Cette confusion est déplorable et cause les plus graves accidents. Quand la tension morbide du cerveau est amenée par le défaut d'action des sécréteurs acides et la surexcitation du système opposé, il faut, pour la diminuer, combattre énergiquement sa cause, relever les fonctions de ces sécréteurs, exciter surtout la peau. C'est à cette tension positive que sont dus les accidents cérébraux de la fièvre typhoïde; aussi les vésicatoires, les sinapismes, et mieux que tout cela, les lotions générales alcalines sont-ils on ne peut pas plus convenables alors; tandis que, dans la tension cérébrale morbide opposée, telle que la fièvre cérébrale des enfants, tension négative et caractérisée par une surexcitation violente de la peau, il faut agir sur cette dernière en diminuant sa vitalité, soit par des lotions acidules, soit par des lotions d'eau froide.

La question du régime auquel on doit soumettre les malades affectés de fièvre typhoïde, est une question très-importante. Aujourd'hui l'opinion la plus générale, c'est qu'il faut leur prescrire une diète absolue aussi long-temps que dure la fièvre, à moins que son extrême prolongation ne conduise le malade au marasme. On n'a pas assez réfléchi que cette diète absolue, prolongée pendant deux, trois ou quatre septenaires, est à elle seule une cause de mort très-active : vous avez donné impunément, dites-vous, à vos malades, cinq et six grammes même de sulfate de quinine par jour, pendant plusieurs jours de suite, et sous prétexte de ne pas irriter ce tube digestif, si tolérant cependant, vous refusez jusqu'à une seule cuillerée de bouillon ou de lait ! Mais qui vous dit que cette diète si sévère n'est pas une des causes de l'érosion des plaques de Peyer, n'est

pas la cause la plus active peut-être de la mortalité dans cette maladie.

En 1839, j'eus au Val-d'Ajol, non loin de la Feuillée, quatre malades affectés de fièvre typhoïde grave, délirant tous quatre, ayant tous quatre le dévoiement : je ne fis près d'eux que de la médecine expectante. Je leur permis quelques cuillerées chaque jour de lait ou de bouillon léger, et tous quatre guérirent.

En 1841, le jeune Henri, des Granges-de-Plombières, âgé de 21 ans, alla voir à l'hôpital de Nancy un de ses parents atteint de fièvre typhoïde. De retour chez lui, il fut bientôt obligé de s'aliter ; il avait la même maladie que son parent et à un très-haut degré. Frissons, douleur de tête et de membres, dévoiement, délire violent, rien n'y manquait. Deux de ses frères, plus jeunes que lui, et sa mère eurent successivement la même maladie et avec les mêmes caractères. Nous étions au milieu de l'été; j'étais encore incertain sur la nature de cette affection. Je ne fis aussi que de la médecine expectante. Je prescrivis de la tisane d'orge, un peu de lait ou de potage léger pour nourriture, suivant le goût des malades, et tous guérirent en trois ou quatre septenaires. La même année, je trouvai chez deux familles qui habitaient la même maison, dans la section du Noirmont au Clerjus, sept personnes alitées par suite de la fièvre typhoïde. On était alors au milieu de l'automne. La température était humide et froide. La commune était ravagée par cette fièvre et par la dyssenterie : je m'en tins à la médecine expectante comme aux Granges-de-Plombières, et je ne perdis qu'un de ces sept malades. C'était une femme de 50 ans environ, qui avait depuis longtemps une très-mauvaise santé. Croit-on que j'aurais été beaucoup plus heureux si j'avais enlevé à ces quinze ma-

lades 20 kilogrammes de sang en saignées coup sur coup, et si je leur avais prescrit pendant quinze ou vingt jours une diète absolue (*) ?

Mais Hippocrate, me dira-t-on, n'ordonnait alors comme aliment que de la tisane. Je le sais bien, mais sa tisane était une purée d'orge très-nourrissante et tout-à-fait différente de nos tisanes ordinaires. Nourrissons donc nos malades affectés de fièvre typhoïde ; mais bornons-nous alors à leur donner quelques cuillerées de lait pur ou coupé, ou de bouillon léger, suivant que l'un ou l'autre de ces aliments sera plus ou moins bien accueilli par l'estomac du fébricitant. Une cuillerée souvent suffira pour un repas, mais elle suffira aussi pour mettre le tube intestinal à l'abri des redoutables accidents que la diète absolue entraîne si souvent à sa suite.

Je pourrais citer un grand nombre de faits, puisés dans la pratique de mon frère et dans celle de mon confrère et de mon ami, M. Fleurot, médecin au Val-d'Ajol, qui, tout jeune encore, est déjà un excellent observateur ; mais mon travail dépasserait alors de beaucoup les bornes d'une lecture académique et serait sans fruit réel pour les personnes qui me liront. L'abondance des faits cache souvent la pauvreté des idées ; ce n'est pas que

(*) Les médecins ont trop oublié de nos jours que la diète prolongée peut à elle seule provoquer les plus graves ulcérations intestinales. Je crois qu'elle joue un très-grand rôle dans la production des désordres observés chez les malades affectés de la fièvre typhoïde, quoiqu'il faille accorder souvent aussi dans ces cas une grande influence à la supersécrétion bilieuse et à l'action de ce liquide sur la muqueuse intestinale, action très-comparable alors à celle qu'exerce sur la lèvre supérieure la sérosité qui s'écoule du nez dans le coryza, et qu'on ne peut modifier avantageusement qu'en diminuant l'excitation du foie par le rétablissement des sécrétions de la peau.

je veuille nier leur importance, mais on en a étrangement abusé. Des faits ! rien que des faits ! a-t-on crié de toutes parts ; plus de théorie, c'est-à-dire plus de science, rien que de l'empirisme que l'on fera progresser à l'aide d'expériences téméraires sur les pauvres malades. Tout en blâmant la partialité de notre époque pour les faits, que du reste elle observe mal, ainsi que je crois l'avoir suffisamment démontré, je vais en citer quelques-uns puisés dans ma propre pratique.

Les deux premiers présenteront ce phénomène curieux et assez fréquent au début de la fièvre typhoïde, des vertiges et des évanouissements provoqués par la station, argument très-puissant contre les partisans de la saignée dans cette grave maladie.

Mademoiselle D...., servante chez madame Lambinet à Plombières, est âgée de dix-huit ans. Elle est réglée peu abondamment chaque mois. A la fin de l'automne dernier on me fit appeler pour la soigner. Elle se plaignait d'une violente céphalalgie frontale ; elle était pâle et s'évanouissait dès qu'elle était assise ou levée. Son pouls était lent et assez développé, sa langue était nette, son ventre n'était pas douloureux ; elle avait perdu l'appétit. Une sœur d'hôpital voulait la purger le jour même où les accidents étaient devenus plus graves ; on me fit appeler. Quelques cuillerées de bouillon furent vomies devant moi. J'appris que, depuis trois semaines environ, cette jeune fille se plaignait habituellement du froid. Je lui prescrivis cinq lotions par jour avec le liniment n° 5 de mon frère, et je la fis suer abondamment pendant deux jours. Les douleurs de tête disparurent ainsi, mais la faiblesse était la même, et dès que notre jeune fille se tenait assise ou debout la lipothymie reparaissait. J'attribuai cette faiblesse à de mauvaises conditions du sang amenées par le défaut

d'action de la peau ; je prescrivis des ferrugineux associés à la *soude*. Sous l'influence de cette médication, notre *malade* retrouva promptement ses forces et sa santé.

N'est-il pas extrêmement probable que si mademoiselle D..... avait été soignée dans tel de nos grands hôpitaux et saignée coup sur coup, on aurait vu tous les accidents devenir de plus en plus graves et bientôt mortels? Mais cela est plus que probable puisqu'elle s'est rétablie avec une merveilleuse promptitude, à l'aide de moyens entièrement opposés à ceux que prescriraient en cas semblable MM. Bouillaud ou Forget. Ces réflexions peuvent également s'appliquer au cas suivant, qui, de même que le premier, peut être considéré comme une fièvre typhoïde à *son début*. Dans ces deux cas, l'influence du refroidissement de la peau sur le cerveau est bien manifeste et fort remarquable. Nous trouvons dans Bayle plusieurs observations du célèbre Marcus, où des bains chauds et des ferrugineux ont guéri très-rapidement des fièvres continues ayant tous les caractères de la fièvre typhoïde *la mieux dessinée*. Malheureusement le médecin de Bamberg, entraîné par des vues théoriques *à priori*, par de simples hypothèses, ne sut pas tirer de ces faits remarquables les conséquences qui en découlent, et ses contemporains, qui sont presque les nôtres, ne l'ont pas mieux su que lui.

Le 10 janvier dernier, je fus consulté pour une jeune femme de la section du Bas-d'Hérival, commune du Val-d'Ajol. Cette malade s'était refroidie plusieurs jours de suite, et avait eu aussi de vives inquiétudes à l'occasion d'un de ses enfants atteint d'une angine croupale. Cette femme s'évanouissait comme la jeune D..... ; elle avait la peau sèche, des frissons, la tête douloureuse et lourde, la langue saburrale, le ventre légèrement météorisé, 120

pulsations par minute. La maladie était à son début. Des lotions alcalines, secondées par des infusions de tilleul et de roses, amenèrent promptement d'abondantes sueurs, et quelques jours suffirent au complet rétablissement de cette mère de famille.

Madame***, de la commune du Val-d'Ajol et de la section de la Croisette, était alitée depuis six jours au mois de novembre dernier lorsqu'elle me consulta. Elle avait la peau sèche et brûlante, 130 pulsations par minute, la langue saburrale, la tête douloureuse. Elle se plaignait aussi de douleurs contusives dans les membres, le ventre météorisé était douloureux à la pression. La maladie avait été précédée par une grande sensibilité au froid et par des frissons. Les lotions alcalines et les boissons légèrement sudorifiques amenèrent promptement d'abondantes sueurs et le rétablissement de notre malade.

Ici il n'y avait encore ni délire ni dévoiement, mais il y avait frissons, céphalalgie, douleurs de membres et fièvre continue, symptômes caractéristiques de la fièvre typhoïde; et bien certainement il n'aurait fallu que peu de jours aux saignées et aux purgatifs pour completter chez notre malade le cortège habituel de cette fièvre.

Madame veuve Rollot, âgée de soixante et dix ans, était malade depuis huit jours lorsqu'elle me fit appeler dans le courant du mois de mars dernier. Elle avait été administrée, me dit-on, la veille. Sa langue était saburrale, sa peau sèche et chaude, sa tête lourde et douloureuse. Elle avait chaque jour deux ou trois selles très-fétides en dévoiement. Elle délirait la nuit, son ventre était météorisé, son pouls donnait 120 pulsations par minute.

Je prescrivis comme chez nos autres malades des lotions générales avec le même liniment, des boissons légèrement sudorifiques et un vésicatoire à chaque jambe. Dès le

troisième jour, madame Rollot entrait en convalescence. Ici la fièvre typhoïde avait déjà des caractères plus prononcés et cependant elle a cédé encore avec une merveilleuse facilité aux excitants de la peau.

M. Faron, de la section de Dessous-le-Bois, commune du Clerjus, eut, à la suite de refroidissements, des frissons, puis il fut obligé de s'aliter, et après huit jours de fièvre continue, il fit appeler, en mon absence, M. le docteur Grillot, de Plombières, pour lui donner des soins. Ce malade se plaignait d'une douleur de dos, contre laquelle mon confrère prescrivit quelques ventouses qui la guérirent; mais 12 jours après M. Faron était encore faible, alité et sans appétit. Il était sans fièvre, sa langue était belle, son ventre n'était pas douloureux. Les toniques étaient parfaitement indiqués dans ce cas, mais je préférai n'agir que secondairement sur le tube intestinal; je prescrivis des lotions alcalines, et sous leur influence, la convalescence se dessina à l'instant même.

La fille de M. Faron, jeune personne de dix-huit ans, sous l'influence du chagrin que lui causait la maladie de son père, et sous l'influence aussi des propriétés contagieuses de cette affection, se plaignait de frissons et s'alita bientôt après. Elle avait une violente céphalalgie frontale, la peau sèche et brûlante, le dégoût de toute espèce d'aliment, de la soif, la langue saburrale, le ventre météorisé et de vives douleurs dans les membres. Cet état durait depuis huit jours lors de ma première visite; le coucher était en supination, mais les règles avaient paru le matin même. Les lotions alcalines réussirent encore ici comme dans les cas précédents, et un septenaire suffit à leur aide pour amener la convalescence.

Je fus appelé le 14 avril dernier chez M. Petitjean, aux Charrières, commune du Val-d'Ajol, pour soigner son

fils âgé de dix-huit ans. Ce jeune homme grand et fort était alité depuis trois jours; il avait une violente céphalalgie frontale, la peau sèche et chaude, les pieds froids, la langue rouge à la pointe, une toux sèche et presque continuelle. Son pouls donnait 130 pulsations par minute. La percussion de la poitrine n'indiquait rien; l'oreille appliquée sur cette région percevait du râle bronchique au sommet des deux poumons. Le ventre n'était pas douloureux à la pression, seulement cette dernière développait un peu de gargouillement dans la fosse iliaque droite; il y avait sur la région abdominale et sur les côtés du thorax quelques sudamina et quelques taches ressemblant à des piqûres de puces; le malade était abattu, il se plaignait de douleurs contusives dans les membres; sa figure avait une expression d'hébétude, sa parole était lente, il avait un peu de surdité.

Ses parents attribuaient sa maladie à des refroidissements occasionnés par des courses nocturnes. Toujours est-il qu'au début de son mal il avait eu des frissons. Notre malade couchait alors dans une chambre froide et n'avait pas encore été veillé pendant la nuit. Je le fis mettre dans une chambre chaude avec une garde près de lui. Je prescrivis six lotions alcalines par jour avec le liniment n° 5, pour rétablir les fonctions de la peau. D'heure en heure je fis mettre une cuillerée d'ammoniac dans un vase près du lit du malade, afin de calmer l'irritation pulmonaire à l'aide d'inspirations alcalines. Je donnai pour bouillon l'infusion de fleurs pectorales et de roses de Provins, pour nourriture quelques cuillerées de lait coupé ou de bouillon léger. Je prescrivis aussi six centigrammes d'extrait aqueux d'opium dans une potion gommeuse de 150 grammes, à prendre par cuillerée d'heure en heure.

Dès la seconde lotion, le malade eut une sueur abondante,

qui durait encore lors de ma visite le lendemain matin. Sa nuit avait été agitée, il avait eu du délire, deux selles en dévoiement, mais sa toux était déjà considérablement diminuée, ainsi que la céphalalgie et les douleurs de membres.

Je continuai les mêmes prescriptions. Dès le troisième jour il y eut un ralentissement très-marqué du pouls. Il ne donnait plus alors que 100 pulsations par minute. Le 18 avril, la fièvre, le dévoiement, la toux, le délire et la douleur avaient cessé, le malade dès ce jour entra en convalescence.

Le jeune Bolmont, dit Vévot, âgé de 27 ans environ, demeurant aussi au Val-d'Ajol, non loin de chez Petitjean, avait enseveli et porté en terre un enfant mort sans traitement de la fièvre typhoïde, dans une maison où toute sa famille en fut affectée. Saisi de dégoût à la suite de ces tristes occupations, on l'obligea encore à boire de l'eau-de-vie dans la chambre mortuaire, ce qu'il ne fit qu'avec la plus grande répugnance. Pendant quinze jours il se plaignit de la perte de son appétit, de pesanteur de tête, de faiblesse et de frissons. Il fut enfin obligé de s'aliter le 19 avril. Ce ne fut que le 27 du même mois que la gravité de son état obligea ses parents à m'appeler. Je le trouvai couché en supination. Sa peau était très-chaude et très-sèche, son pouls donnait 130 à 140 pulsations par minute. Sa langue était sèche, rude, rouge à la pointe et au centre et profondément gercée. Ses dents étaient sèches et noirâtres à leur base. De nombreux sudamina et de petites taches noires couvraient largement le ventre et la poitrine. Le ventre était ballonné. Il n'était pas douloureux à la pression, qui développait un gargouillement bien marqué dans la fosse iliaque droite. La soif était modérée, le malade appétait l'eau fraîche et pure. Il avait par jour d'une à deux selles en dévoiement et très-fétides.

Bolmont délirait habituellement, quoiqu'il répondît juste aux questions qu'on lui faisait. La surdité bien prononcée dès ma première visite augmenta beaucoup encore les jours suivants. Il y avait un peu de toux.

Je prescrivis six lotions générales par jour avec le liniment n° 5, l'infusion tiède ou chaude de fleurs pectorales et de roses de Provins ; pour aliment deux cuillerées seulement de bouillon maigre ou de lait caillé, trois ou quatre fois par jour.

Le 27 et le 28 on ne fit chaque jour que deux lotions au lieu de six. Il y eut cependant déjà un peu de ralentissement du pouls, mais point de sueur, et les selles furent moins fétides ; mais le 30 et les jours suivants on fit exactement les lotions prescrites, et je fis faire en outre tous les soirs trois applications successives de pommes de terre bien chaudes sur les jambes et les pieds. La sueur devint ainsi très-abondante. Ce traitement fut continué jusqu'au 2 mai inclusivement. Le malade était dès-lors en pleine convalescence. Depuis la veille il n'avait plus de selles, plus de délire, plus de fièvre. Le 3 mai il put aller déjà se promener autour de la maison.

La jeune Balandier, âgée de vingt-un ans, voisine de Bolmont et proche parente de la petite fille qu'il avait inhumée, avait ses règles lors des obsèques de cette dernière ; obligée d'y assister, elle fut refroidie : elle avait aussi la même répugnance que Bolmont. Ses règles furent moins abondantes que de coutume ; pendant une quinzaine de jours elle se plaignit de faiblesse, de dégoût, de froid. Elle fut obligée de s'aliter le 23 avril. Elle avait alors des frissons, une violente céphalalgie frontale, des vertiges, des douleurs contusives dans les membres et le dos. On me fit appeler le 27 pour la soigner. Je la trouvai couchée en supination, se plaignant de fortes douleurs au

front et dans toutes les parties du corps qui reposaient sur son lit. *Elle* avait la peau moite, 120 pulsations par minute, la langue humide mais large et un peu rouge au bord. La pression du ventre était douloureuse dans le flanc droit, elle développait un peu de gargouillement dans la fosse iliaque du même côté. Sur le ventre, il y avait de rares sudamina mais point de taches. Tous les jours notre malade avait une selle en dévoiement. Sa *respiration* était courte et haute, elle avait quelques accès d'une toux *facile*. De temps en temps, pour soulager son dos, sa mère la tournait à grande peine sur l'un ou l'autre côté. Elle était très-découragée, se plaignait beaucoup, mais *elle* ne délirait pas. Je pensai d'abord que quelques applications de pommes de terre chaudes sur les jambes et les pieds et des infusions de tilleul suffiraient, en augmentant la transpiration, pour juger la maladie; mais le 2 mai, l'état de notre malade ne s'était pas amélioré. Je prescrivis nos lotions alcalines ainsi que l'infusion de roses de Provins et de fleurs pectorales. Le 7 mai, la jeune Balandier était *en pleine con*valescence.

Après tous les développements théoriques dans lesquels je suis entré, ces faits me paraissent suffisants pour convaincre au moins mes confrères que les idées actuelles sur la fièvre typhoïde n'ont pas de base solide; que cette maladie a été mal et incomplétement étudiée, et que notre époque scientifique est assez avancée pour pouvoir éclairer bientôt tout ce qu'il y a d'obscur encore dans cette grave maladie. Il est probable qu'indépendamment des lotions *alcalines*, les préparations ferrugineuses, si heureusement employées par Marcus, et qui paraissent avoir hâté beaucoup le rétablissement de la jeune D........, joueront un grand rôle dans le traitement de cette fièvre. En terminant ce travail bien incomplet, je crois devoir m'excuser d'avoir

pris trop souvent peut-être un ton affirmatif, là où j'aurais dû plutôt exprimer un doute. Je suis bien loin de prétendre avoir tout dit sur la fièvre typhoïde. Je m'estimerais très-heureux d'avoir pu seulement planter quelques jalons dans la voie nouvelle, encore presque toute entière à tracer.

RÉCAPITULATION

DES OBJETS D'HISTOIRE NATURELLE

DÉPOSÉS AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL DES VOSGES,

DEPUIS LE MOIS DE MAI 1842 JUSQU'AU MÊME MOIS 1843,

PAR M. LE DOCTEUR MOUGEOT, DE BRUYÈRES,

MEMBRE ASSOCIÉ LIBRE.

MESSIEURS,

Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous présenter il y a un an au sujet des accroissements du musée vosgien, je vous faisais part de mon projet de voyage vers Paris, afin de plaider la cause de cet établissement départemental près de l'administration du jardin du Roi, pour obtenir, en échange des productions naturelles des Vosges, des objets *analogues* capables d'augmenter les moyens d'instruction que la commission de surveillance près de ce musée cherche sans relâche à procurer à ses concitoyens. J'ai exécuté ce voyage; MM. les professeurs administrateurs du jardin du Roi ont reconnu, dans la série des roches, fossiles, plantes, *etc.*, des Vosges, des objets dignes de toute leur attention,

et les calcaires du Chipal et de Schirmeck et les serpentines d'Eloyes, travaillés à la marbrerie d'Epinal, ont été trouvés très-beaux et capables de rivaliser avec les belles variétés de marbres qui se vendent à Paris. J'ai obtenu en échange, pour le musée vosgien, une série de roches et fossiles du bassin de Paris, de nouveaux modèles en plâtre représentant des restes fossiles de Mammifères et de Sauriens; des coquilles vivantes, des Polypiers solides, des plantes, des fruits, etc., dont il sera fait mention dans ce rapport. J'ai aussi rendu visite à mes amis du Calvados, qui m'ont beaucoup donné à Caen, à Vire, à Falaise, et j'ai pu arriver au bord de l'Océan, à Grandville, où il m'a été possible de recueillir moi-même les productions marines de ce littoral, comme aussi d'obtenir de plusieurs naturalistes de cette contrée d'autres objets des mers du nord. En outre, vous avez bien voulu, Messieurs, dans votre séance du 21 juillet 1842, me désigner avec plusieurs de mes collègues, pour représenter la Société d'Emulation au congrès scientifique de Strasbourg; j'ai profité de cette circonstance pour établir aussi des échanges avec l'administration du muséum de cette ville, et ces échanges ont encore été importants. Je vais les énumérer méthodiquement et succintement, en suivant l'ordre établi dans mes rapports antérieurs, sans oublier les autres accroissements dont nous sommes redevables à nos collaborateurs et à toutes les personnes qui ont déposé des dons au musée vosgien, pendant l'année qui vient de s'écouler.

GÉOLOGIE ET MINÉRALOGIE.

Le nombre des échantillons de roches représentant les formations primitives des Vosges augmente chaque année,

et cette augmentation successive continuera encore longtemps avant qu'il nous ait été possible de réunir toutes les variétés de ces roches. D'ailleurs, nous cherchons à placer à côté les unes des autres les roches identiques prises dans diverses localités ; d'abord, pour arriver à la connaissance complète des phénomènes géologiques dans toute l'étendue du sol vosgien, ensuite parce que cette identité existe rarement d'une manière rigoureuse, et qu'à chaque pas que fait le géologue dans les terrains primitifs, comme nous l'avons déjà répété souvent, il reconnaît l'étonnante polymorphie des roches qui les constituent.

MM. Lievre frères, entrepreneurs des travaux de la route du Bonhomme, ont envoyé des échantillons bien préparés de roches qui se trouvent en place dans cette localité de nos montagnes, entre autres des diorites granitoïdes et schistoïdes, des syénites, tantôt avec feldspath rose, tantôt avec feldspath blanc, des granites avec nids d'amphibole, des quarzites pénétrant ces diverses roches, particulièrement les diorites granitoïdes, et quoique ces roches présentent les caractères géognostiques assignés à chacune d'elles, elles offrent encore des particularités qui leur sont propres, et les distinguent des mêmes roches observées dans d'autres localités des Vosges. M. Mareine, conducteur des ponts et chaussées à Remiremont, vient aussi de confirmer ce que nous disons ici, par un premier et magnifique envoi de roches de la vallée de la Moselle, choisies entre Bussang et Remiremont, de la vallée de Giromagny, dans lesquelles se retrouvent également les mêmes anomalies de couleur, de cristallisation, de proportion variée des parties constituantes. Nous lui devons plus particulièrement de grands échantillons d'aphanite, d'amphibolite, de diorite, entre autres d'une diorite lardée d'aiguilles d'amphiboles, analogue à celle de la vallée de la Bruche, toutefois se

rapprochant davantage de l'amphibolite. Nous lui devons plusieurs variétés de porphyres verts, rouge-brun, gris-verdâtre, de quarz jaspe, enfin une roche qui paraît être une variété de leptynite, un *mélange* passant à la diorite avec cristaux de pyroxène? que M. Hogard a mise à découvert en faisant pratiquer, dans un massif de leptynite, un déblai pour l'ouverture du chemin de grande communication n° 32, au sud-est de Faymont, commune du Val-d'Ajol.

Les variétés de couleur du quarz, du feldspath, du mica; le plus ou moins d'amphibole, de talc; les diverses teintes de couleur des pâtes feldspathiques, amphiboliques; les mélanges à ces pâtes de cristaux plus ou moins grands, plus ou moins réguliers, ayant pour le quarz subi quelquefois une sorte de fusion, etc., etc., si multipliées dans les roches primitives des Vosges, les rendront constamment intéressantes. Aussi la série de ces roches déposée au muséum de Paris, est-elle devenue un sujet d'études pour les professeurs de géologie de cet établissement, qui ont trouvé nos déterminations assez en rapport avec celles des hommes spéciaux, quoique plusieurs d'entre-elles devront subir une réforme. Nous ferons connaître plus tard ces rectifications, lorsque les objets en litige auront été analysés; nous nous bornerons aujourd'hui à faire remarquer que toutes les taches vertes dans nos leptynites micacés, pourraient appartenir à la pinite, et que la matière verdâtre qui se voit dans la protogyne rouge du Tholy, peut aussi ne pas être talqueuse, et alors cette roche s'éloignerait des protogynes. L'analyse chimique devient donc de plus en plus indispensable pour établir nos classifications et nos nomenclatures. M. Daubrée, ingénieur des mines pour le département du Bas-Rhin, très-habile chimiste, nous a promis de s'occuper sérieusement de l'analyse des roches des Vosges, et nous attendons avec bien de l'impatience

que les nombreuses occupations de son service lui permettent de se livrer au grand travail qui nous fera connaître la présence ou l'absence, soit du feldspath, soit de l'amphibole, ou de toute autre substance minérale propre à les caractériser. Alors nous pourrons établir des démarcations rigoureuses entre nos aphanites, nos diorites compactes et nos eurites à teinte noirâtre.

Nous avons encore continué à réunir les variétés de granites pouvant le mieux se fendre et servir ensuite de pierres de taille. Déjà, il a été question dans nos rapports annuels des avantages que retireraient nos compatriotes de la partie montueuse du département, s'ils parvenaient à tailler ces granites, pour les faire entrer parmi les matériaux de construction des édifices, dans les localités où la pierre de grès n'existe pas, et où il faut l'amener d'assez loin et à grands frais.

Nous avons vu, dans les contrées de la Normandie où le granite se montre à la surface du sol, tous les bâtiments construits en granite semblable à celui de nos montagnes, comme on a pu s'en convaincre par les échantillons de granite normand déposés au musée vosgien, et envoyés par Delise et d'Isigny. On est parvenu à tailler ce granite comme nos grès; il ne faut aux ouvriers qui s'en occupent qu'un peu d'adresse et beaucoup de patience. A la vérité, l'exploitation de la roche, à Vire et autour de Villedieu, est plus facile que celle des Vosges : le granite, en Normandie, est à fleur du sol, il y forme souvent des blocs isolés d'une grande puissance, logés au milieu d'autres granites déjà altérés, tendres et de couleur jaunâtre, ce qui permet d'isoler complétement les blocs durs. Les ouvriers employés à cette exploitation connaissent assez exactement la manière de les débiter. Ils fendent ces blocs avec des coins en fer placés dans une gouttière pratiquée au moyen de la pointe

du marteau. Cette entaille est plus ou moins profonde, selon le plus ou moins d'épaisseur des blocs; elle règne dans toute leur longueur et reçoit des coins en fer applatis, de grandeur variable, mais le plus ordinairement larges de 30 à 40 millimètres, longs de 40 à 50, avec une épaisseur de 24 millimètres dans le haut et de 12 dans le bas, posés à côté les uns des autres et très-rapprochés dans cette entaille. On enfonce ces coins à petits coups de marteau, en frappant sur toute la rangée successivement avec plus ou moins de force, et avec une certaine vitesse qu'apprécient les ouvriers, qui savent ainsi diviser les grands blocs en fragments déjà très-réguliers et appropriés du premier jet à l'emploi auquel ils les destinent. Les grandes inégalités de ces fragments fendus, sont abattues avec une masse en fer du poids de 6 à 9 kilogrammes. Les surfaces qui doivent être taillées, sont dressées et unies de la manière suivante : les ouvriers commencent à les frapper avec un marteau à pointe mousse du poids de 3 à 4 kilogrammes et plus, ensuite avec la tête quadrilatère du même marteau, portant 25 à 30 millimètres sur chaque bord. Cet outil est remplacé par un autre marteau d'égale dimension à peu près, dont la tête n'est plus lisse, mais pourvue de 20 à 25 saillies cubiques de 4 à 5 millimètres, disposées sur 4 à 5 rangs; enfin, ces ouvriers achèvent de rendre unies les surfaces au moyen d'un dernier marteau à larges tranchants, connu dans les Vosges sous le nom de marteau taillant. Dans cette opération, les plus fortes aspérités de la pierre disparaissent par les coups redoublés de la pointe mousse du marteau, la tête plate du même instrument les écrase de plus en plus, le marteau à facettes les fait disparaître presque complétement, et le marteau tranchant achève de les unir. Les moulures s'exécutent avec la pointe fine du marteau et au moyen du ciseau. Les lettres en relief ou en creux des

inscriptions s'obtiennent de même, et les caractères sont tantôt gothiques, tantôt romains et parfaitement tracés. Ce n'est ici qu'une œuvre d'extrême patience, et toutefois, certains ouvriers y deviennent très-habiles; les coups de marteau qu'ils savent appliquer avec adresse et rapidité abrègent le travail. Certes, les tailleurs de granite dans les Vosges, qui ont déjà fait de grands progrès depuis quelques années, sauront, quand ils le voudront sérieusement, atteindre l'habileté de ceux de Normandie, surtout en s'outillant comme eux et en choisissant les granites qui se fendent bien, et qui, par conséquent, se travailleront convenablement par le procédé que nous venons d'indiquer, et qui n'est qu'une modification de celui déjà mis en usage dans les Vosges.

M. *de Billy* a aussi déposé, parmi la série des serpentines, six échantillons de cette roche, en contact avec le granite dans le ruisseau qui descend de la ferme de la Mousse, un peu en amont de la jonction de ce ruisseau avec celui de Sainte-Sabine, canton de Remiremont.

Le nombre des pétrifications pour les terrains stratifiés des Vosges a aussi été augmenté : M. Joly, ingénieur des ponts et chaussées, a donné des calamites du grès bigarré de Bains; M. Hasselot, de Baccarat, les empreintes d'Yuccites et de troncs de fougères; M. Perrin, le coracoïdien gauche d'un Nothosaurus, la clavicule droite du Simosaurus? une portion de tête du Nothosaurus Andriani, des fragments osseux de Sauriens appartenant à la tribu des Labyrinthodontes, ces derniers dans un état trop incomplet pour y reconnaître à quel genre de ces animaux ils pourront être rapportés. M. Lamoureux, M. Guibal ont continué leurs dons en fossiles des formations liasiques et jurassiques, et plus particulièrement en madrépores. M. Schimper a envoyé des débris des tiges de zamia, du lias de Gundershofen, des empreintes de fougères de Lycopodiacées sur les

schistes houilliers de Saarbruck, et M. Mathieu, piqueur des ponts et chaussées, des ammonites du calcaire jurassique de l'arrondissement de Neufchâteau.

Tous ces dons successifs de fossiles isolés de la roche nous permettront d'établir bientôt une collection séparée des débris organiques renfermés dans nos terrains stratifiés, collection qui sera rangée d'après une classification méthodique, établie sur les grandes divisions admises pour le règne animal et végétal. Notre tâche sera rendue plus facile par les nombreux matériaux que nous avons reçus cette année, soit du Calvados, par l'obligeance et la générosité de MM. Eudes Deslongchamps et Tesson, soit du bassin de Paris, de la part des administrateurs du jardin du Roi.

Les roches et fossiles du Calvados proviennent plus particulièrement, 1° du grès quarzeux intermédiaire; 2° du lias; 3° de l'oolithe inférieure; 4° de la grande oolithe; 5° de l'argile de Dives (Oxfordclay).

Le grès intermédiaire de May, près de Caen, que M. Herault, ingénieur en chef des mines dans le Calvados, nomme grès quarzeux coquillier, et qu'il considère comme une variété du grès rouge ancien des Anglais, est une roche très-dure, d'un éclat lustré, d'une couleur grisâtre ou violette, formée de bancs ayant d'un mètre et demi à quatre mètres d'épaisseur, remplie de *Produta*, et où se voient aussi des Trilobites, entre autres l'Asaphus Brongnartii *Deslon*. Ce grès s'exploite pour faire des pavés et des pierres à aiguiser dont se servent les menuisiers.

Le lias supérieur, souvent en contact avec le grès intermédiaire, que M. de Caumont (1) désigne sous le nom de

(1) *Mémoires de la Société linnéenne de Normandie, année* 1828, p. 238 et suivantes.

calcaire à belemnites, en réservant celui de calcaire à gryphites pour la partie inférieure de ce grand dépôt de couches alternativement calcaires et argileuses, ce lias supérieur, disons-nous, est très-riche en fossiles, surtout à Fontaine-Etoupe-Four, deux lieues de Caen, à Croisilles, Curcy, etc. Les teintes, tantôt bleuâtres, tantôt jaunâtres, des diverses couches les avaient fait rapporter à deux systèmes différents, et lorsqu'elles contenaient des parties ferrugineuses, elles avaient été regardées comme appartenant à l'oolithe inférieure, mais M. de Caumont reconnut que les couches ferrugineuses de Curcy, confondues avec celles de Saint-Vigor, n'étaient point parallèles, et que les premières devaient être rapportées à la partie supérieure du Lias.

Les principaux fossiles que nous avons reçus de cette formation appartiennent aux Spirifer, aux Terebratula, et parmi ces dernières se trouvent les Terebratula acuta *Lamk.*, concinna? emarginata *Sow.*, fissurata *de Buch*, numismalis *Lamk.*, ornithocephala *Sow.*, perovalis? et plusieurs autres espèces innominées. On y voit aussi le Deltyris aspera *de Buch*, une Ostrea, le Gryphæa cymbium *Lamk.*, une Plicatulea, les Pecten corneus *Sow.*, equivalvis *Sow.*, Lima duplicata, Avicula costata *Sow.*, une Unio, plusieurs moules internes de Pholadomya.

Le nombre des mollusques n'est pas moins considérable que celui des conchyfères. On y compte trois à quatre espèces distinctes de Pleurotomaria non encore rigoureusement déterminées, des Trochus, Turbo, Euomphalus, plusieurs Belemnites, entre autres le B. bisinuatus *Blain.*, un Nautilus, les Ammonites Eruca *Defr.*, Stokesii *Sow.*, Walcottii *Sow.*, avec cinq à six autres espèces à étudier. Le Lias, dans le Calvados, donne une excellente chaux qui sert d'engrais et pour les constructions hydrauliques : il fournit aussi le moëllon avec lequel on construit les maisons à

Bayeux, Isigny, etc. Toutefois, parmi les bancs qui constituent la partie supérieure du Lias, il se trouve une assise de plus d'un mètre d'épaisseur, que les ouvriers nomment *Banc de roc* et qui, contenant trop de silice, n'est pas employée avantageusement à la fabrication de la chaux.

L'Oolithe inférieure du Calvados se divise en deux systèmes, l'un supérieur blanchâtre, qui se lie à la grande oolithe, l'autre moins épais, très-remarquable par la quantité d'oolithes ferrugineuses qu'il renferme. Les globules oolithiques en sont ovoïdes et un peu moins gros que ceux de la grande oolithe; toutefois, dans l'arrondissement de Bayeux, ils acquièrent souvent un volume qui varie depuis celui d'une noisette jusqu'à la grosseur du poing, mais alors ces globules contiennent presque toujours à leur centre une petite coquille ou un fragment du calcaire inférieur, et la forme en est subordonnée à celle du noyau sur lequel se sont moulés les feuillets concentriques d'argile ferrugineuse (1).

L'Oolithe inférieure à Bayeux, à Eterville, est une mine aussi riche en pétrifications que la formation géologique dont nous venons de parler. On y rencontre en effet, à Saint-Vigor, l'Echinus germinans *Phil.*, les Terebratula perovalis *Sow.*, bullata *Sow.*, globosa *Sow.*, Meleagrina bajocensis *Defr.*, Lima gibbosa *Sow.*, Modiola plicatula *Sow.*, Trigonia costata *Sow.*, Cardita lunulata *Sow.*, Astarte modiolaris *Sow.*, elegans *Bronn.*, Pholadomya Murchisonii *Sow.*, et plusieurs moules internes d'espèces du même genre. Nous avons aussi reçu les Melania lineata *Sow.*, Pleurotomaria ornata, les Trochus fasciatus *Sow.*,

(1) Voyez DE CAUMONT, *Mémoires de la Société linnéenne de Normandie*, année 1828, page 227 et suivantes.

dimidiatus *Sow.*, qui abondent dans cette oolite ferrugineuse. On y voit en outre les Nautilus obesus *Sow.*, lineatus *Sow.*, les Ammonites discus *Sow.*, Gervillii *Defr.*, Parkinsoni *Sow.*, cette dernière, conservée avec son têt au Moutiers en Cinglais, route de Caen à Harcourt, tandis qu'à Eterville, ce têt est presqu'entièrement détruit. Outre ces ammonites, rigoureusement déterminées par les savants géologues normands auxquels nous en sommes redevables, il s'en trouve encore une série qui n'a point reçu de nom spécifique, et que M. Deslongchamps croit nouvelle. Les différentes couches de l'oolithe inférieure, à l'exception du banc sableux trop siliceux qu'on y rencontre, sont exploitées pour faire de la chaux et également employées à bâtir.

Nous passons à la grande oolithe ou à la partie supérieure du calcaire oolithique, que les géologues normands nomment aussi calcaire à polypiers. Certains bancs sont souvent formés uniquement par l'assemblage de lamelles spathiques, et d'autres par beaucoup d'oolithe presque toujours blanche, rarement brune, renfermant un grand nombre de polypiers, de radiaires et de coquilles. Ce calcaire se trouve dans plusieurs communes du Calvados à la surface du sol, et il recouvre quelquefois immédiatement le terrain intermédiaire. Son aspect varie beaucoup, comme l'a fait remarquer M. de Magnéville : il se présente, dit cet habile observateur (1), sous la forme de plaquettes ou moëllons très-propres à la maçonnerie. Il est teint en jaune par du fer qui se trouve souvent en petites masses entre les lits et quelquefois dans le corps même de la pierre, ou bien il forme des couches sableuses, qui se durcissent à mesure

(1) *Mémoires de la Société linnéenne du Calvados*, année 1824, p. 219 et suivantes.

qu'elles sont plus enfoncées, et devient alors une bonne pierre de taille. Les murs du quai de Caen, les ponts de cette ville en sont construits. MM. Deslongchamps et Tesson nous ont envoyé les fossiles recueillis à Ranville, à Langrune ; dans cette seconde localité, les pétrifications sont surtout renfermées au milieu de l'oolithe coquillière de Bath, nommée *pierre blanche* en Normandie. Nous allons énumérer ce que nous avons obtenu. Parmi les Zoophytes se voient le Spongia pistilliformis *Lamk.* de Benouville, les Hallirhoa lycoperdoïdes *Lamk.*, Spongia cymosa *Lamk.*, helveloïdes *Lamk.*, provenant de Langrune ; sept à huit Millepora, deux Escharra, des Cellepora, Caryophyllia, Astrea, le Fungia orbulites *Lamk.*, les Spiropora cespitosa et elegans *Lamk.*, Montivaltia caryophylla *Lamk.*, Diastopora foliacea *Lamk.*, Terebellaria ramosissima *Lamk.* : parmi les radiaires, existent le Nucleolites scutatus ? *Gold.* des Cidarites, des Echinus, la colonne arrondie s'élargissant vers le sommet de l'Apiocrinites rotundus *Mill.;* parmi les conchyfères se rencontrent dans l'oolithe de Bath, ou *pierre blanche* de Langrune, le Terebratula palmetta *Defr.*, T. hemisphærica *Sow.*, T. cardium *Lamk.*, Pecten vagans, Lima punctata, Avicula digitalina, Modiola elegans, Trigonia costata, plusieurs Astarte, tandis qu'à Ranville, dans la grande oolithe proprement dite, se voient de petites Thecidea, les Terebratula biplicata *Sow.*, digona, reticulata *Sow.*, (decussata *Lamk.*), à Benouville, l'Ostrea flabelloïdes *Lamk.*, et derechef l'élégante Avicula digitalina dans la couche supérieure du calcaire à polypier (pisolite) de Ranville. Parmi les mollusques, s'observent à Langrune le Patellaria nitida avec une autre espèce, et à Ranville des Trochus et Ampullaria.

Enfin, les pétrifications de l'argile de Dives nous ont présenté le Nucleolites scutatus *Lamk.* de Benerville, le

Rhodocrinites echinatus *Bronn.* des Vaches-Noires, les Terebratula resupinata, Ostrea flabelliformis, Modiola tulipea de *Dives*, et le Perna mytiloïdes des Vaches-Noires avec Nucula, Astarte, Trochus, de Villers.

Cette riche collection des zoophytes, radiaires et coquilles fossiles du Calvados, a d'autant plus de prix que les objets que nous venons d'énumérer, sont en parfait état de conservation, offrant pour la plupart les caractères génériques et spécifiques capables de conduire à leur détermination rigoureuse; qu'ils sont de plus en plus recherchés des naturalistes, à raison de leur importance géologique, tout en devenant plus rares. Cette collection ne comprend pas la totalité des pétrifications normandes (1); mais *les bons* offices de MM. Deslongchamps et Tesson parviendront à la compléter, surtout que nous allons, de notre côté, leur adresser les fossiles des grès bigarrés, ceux des calcaires à ceratite, des calcaires liasiques et jurassiques des Vosges. Nous n'avons pas cru devoir nous étendre longuement sur les formations géologiques où se trouvent ces pétrifications; le peu que nous en avons dit est certes insuffisant pour les faire bien connaître, aussi nous conseillons de les étudier dans les savantes recherches des géologues *du pays*, publiées dans les *Mémoires de la Société linnéenne de Normandie*. Nous avons déjà eu occasion de parler des roches primitives et intermédiaires du Calvados, en rendant compte de l'envoi, par Delise et d'Isigny (2), de ces roches déposées au musée vosgien. Ce dernier envoi, réuni à celui

(1) Nous possédons déjà au musée vosgien les fossiles du Banc de baculites de Saint-Sauveur, département de la Manche, ceux de la craie de la montagne Sainte-Catherine près Rouen.

(2) *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*, année 1839, vol. 3, page 621.

qui vient de nous occuper, nous met en possession des matériaux les plus nécessaires pour les étudier loin des localités qui les renferment. Nous pourrons, à l'avenir, bien mieux mettre à profit les travaux de la Société linnéenne de Normandie, sur cette composition du sol d'une des plus vastes et des plus fertiles provinces de France, ayant sous les yeux les roches et les fossiles dont ce sol est formé, et lire avec plus de fruit ces curieux et profonds mémoires géologiques, accompagnés de cartes, de coupes des terrains et de vues parfaitement exécutées. N'oublions pas que c'est en Normandie surtout qu'a commencé en France cet entraînement vers les sciences naturelles qui s'est répandu avec rapidité dans nos départements, et qu'en nous efforçant, dans les Vosges, d'exciter de plus en plus cet entraînement, notre Société d'Emulation conservera la bonne renommée qu'elle s'est acquise déjà dans le monde savant.

La collection des roches et fossiles des environs de Paris, due à la bienveillance de MM. les professeurs administrateurs du jardin du Roi, a été préparée par M. Victor Raulin, aide naturaliste, qui a bien voulu y joindre un exemplaire de la carte des coupes géologiques et topographiques des environs de Paris, montrant le sol sur lequel sont assises les fortifications de la capitale, carte qu'il a publiée avec M. Leblanc. Sur cette carte, la désignation et l'ordre des formations sont indiquées par des teintes de couleur, et les genres principaux des fossiles du terrain tertiaire parisien et de la craie y sont aussi représentés au trait.

Cette collection classique, composée de 200 échantillons de roches et de 150 espèces de fossiles les plus caractéristiques de chaque étage, est accompagnée d'un catalogue méthodique qu'il suffit de consulter pour en apprécier toute l'importance. Elle comprend les roches et fossiles,

1° des terrains de la période crayeuse à qui appartiennent (*a*) les sables quarzeux glauconifères; (*b*) la craie proprement dite; 2° des terrains de la période palæotherienne où se voient (*a*) le calcaire pisolithique, (*b*) l'argile plastique, (*c*) les sables quarzeux glauconifères, (*d*) le calcaire grossier, (*e*) les calcaires fragiles et terreux, (*f*) les grès et sables dits de Beauchamp, (*g*) le calcaire siliceux, (*h*) le gypse, (*i*) les marnes supérieures au gypse et le Travertin moyen, (*k*) les grès et sables dits de Montmartre, (*l*) le Travertin supérieur; 3° enfin des terrains de la période alluviale formant (*a*) le grand attérissement diluvien, (*b*) les alluvions fluviatiles. M. Raulin a eu soin, dans le choix des fossiles, de ne pas oublier les espèces nouvellement étudiées et décrites, ce qui augmente la valeur de cet envoi, où nous pourrons suivre les recherches faites jusqu'à présent sur la géologie parisienne.

Nous devons aussi à M. Schimper des échantillons de calcaire tertiaire de Mayence, avec *Helix mungontiana* et *Bulimus gregarius*; d'autres échantillons du même calcaire de Landau avec confervacées, des schistes houillers de Deux-Ponts avec *Unio carbonarius*, et empreintes de fougères et lycopodiacées.

A l'occasion de ces fossiles des ordres d'animaux inférieurs des terrains stratifiés, nous avons à vous entretenir des modèles en plâtre obtenus du muséum de Paris, représentant des ossements de mammifères et de sauriens. En voici la liste, avec les numéros d'ordre qu'ils portent dans le catalogue de l'envoi faisant suite à ce que nous avions déjà reçu précédemment.

N° 39, pied de devant droit du *Palæotherium crassum*; n° 40, pied de derrière gauche du même animal; n° 41, pied de devant du *Palæotherium medium*; ces trois objets trouvés à Montmartre; n° 42, portion de mâchoire infé-

rieure d'*Anthracotherium* de Cadibona ; nº 43, squelette de *Plesiosaurus dolicodeirus* du lias, grand plâtre qui représente toute l'ostéologie de ce saurien ; nº 44, tête d'*Ichthyosaurus communis* ; nº 45, épaule et partie de l'extrémité antérieure du même saurien ; nº 46, tête de l'*Ichthyosaurus intermedius* ; nº 47, les deux épaules et le pied de devant droit de l'*Ichthyosaurus tenuirastris*, objets trouvés à Lyme Regis, comté de Dorset en Angleterre, dans le terrain liasique ; nº 48, tête de saurien, sans indication de localité ; nº 49, portion antérieure de la mâchoire inférieure du *Nothosaurus Andriani*, *Herm.*, *v. Meyer* ; nº 50, fragment de mâchoire inférieure du *Nothosaurus Mougeoti, Herm. v. Meyer*. Ces trois dernières pièces moulées sur les originaux du Muschelkalk des Vosges.

Ces plâtres, comme nous l'avons déjà fait remarquer (1), sont d'une exécution parfaite, et quand on a pu être témoin, dans l'atelier du moulage dirigé par M. Merlieu, comme nous en avons eu l'avantage, des difficultés que présentent les préparations préliminaires des pièces à mouler, la confection des moules, ce qu'il faut de patience et d'adresse aux artistes chargés de ce travail pour obtenir une aussi grande perfection, on peut alors seulement apprécier la valeur de ces modèles ; aussi nous ne pouvons assez exprimer derechef notre reconnaissance envers MM. les administrateurs du jardin du Roi, qui ont fait participer le musée vosgien à de pareilles largesses. Nous recevrons bientôt de nouveaux plâtres représentant d'autres parties de la tête du *Simosaurus Gaillardoti*, dont nous avons confié les originaux à M. le professenr Laurillard, si profondément versé dans l'étude des reptiles fossiles.

(1) *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*, année 1837, volume 3, page 45.

L'administration du muséum de Strasbourg a aussi partagé avec le musée vosgien plusieurs empreintes de poissons, entre autres celle du *Palæothrissum Freyenslebensi* des schistes cuivreux du Mansfeld, celle du *Palæothrissum Duvernoyi* du terrain carbonifère de Munsterappel, Prusse rhénane. Et M. Roussel, pharmacien en chef du Val-de-Grâce, nous a donné l'empreinte dorée de l'*Esox Lewesiensis Mant.*, de la craie d'Oran, craie remplie de diatomées et d'animaux infusoires.

La collection minéralogique du musée vosgien a été augmentée, 1° par M. Chevalier, membre du conseil général, du minérai de fer de l'oolithe inférieure ferrugineuse de Maconcourt, arrondissement de Neufchâteau, utilisé dans les fourneaux d'Attignéville et Rebauvois; en outre d'échantillons du même minérai, extrait de la même formation géologique à Chavigny (Meurthe), brûlé également à Rebauvois et à Chavigny; 2° par M. Michel, piqueur dans l'administration des chemins de grande communication, d'un groupe de cristaux de chaux carbonatée, trouvé dans la carrière du calcaire magnésien du Haut-des-Raids, près Saint-Dié; 3° par M. Michaud, de la chaux sulfatée (plâtre) recueillie à They-sous-Montfort, canton de Vittel; 4° par M. le docteur Jaquot, de Plombières, d'échantillons de kaolin et petunzé (terre à porcelaine) provenant du Val-d'Ajol; 5° par M. de la Pierre, de trois cristaux complets de Staurotide croisette, pierre dure appartenant aux terrains primitifs, trouvée dans un ruisseau qui sort d'une fontaine près de Caraman, département du Finistère; 6° par M. Laurent, directeur du musée vosgien, d'un superbe échantillon de Lapis Lazuli.

BOTANIQUE.

L'herbier général a reçu de grands accroissements par les dons du muséum de Paris. M. Decaisne, aide naturaliste, a été chargé par MM. les professeurs de botanique de faire un choix parmi les plantes des îles de France et de Bourbon, de la Nouvelle-Hollande, de la Guyane et des Antilles françaises, qui se trouvaient en échantillons disponibles dans les magasins de cet établissement. Il serait trop long de les énumérer ici : nous dirons seulement que la famille des fougères a fourni en espèces intertropicales, un large contingent, si nécessaire pour étudier avec succès les empreintes des fougères dans les schistes houillers et autres terrains stratifiés. Les serres du jardin du Roi ont aussi fourni à l'herbier général plusieurs conifères, entre autres les *Araucaria excelsa*, *Cuninghammi*, *brasiliana*, *Dammara alba*, *Cunninghamia sinensis*, dont l'organisation a tant de rapports avec celle de plusieurs végétaux fossiles du grès bigarré. M. Decaisne s'est aussi empressé de choisir des fruits rares et curieux pour la collection carpologique de notre musée; nous avons pu, par ce secours, développer cette collection des principaux organes reproducteurs, qui occupent le premier rang dans les études botaniques, et la disposer selon les familles naturelles. Les fruits les plus importants choisis par M. Decaisne étaient ceux du Mayna brasiliensis *Raddi*, arbre de 10 à 12 mètres, originaire du Brésil et de la famille des Magnoliacées; de l'Anona muricata *Linn.* de l'Ile de France, famille des Anonacées; du Rocouyer (Bixa Orellana *Linn.*) de la Guyane, famille des Bixinées, dont les graines broyées et macérées dans l'eau fournissent une fécule colorante, employée dans la teinture

sous le nom de *rocou ;* du Baobab (Adansonia digitata *Linn.*), arbre du Sénégal célèbre par la dimension gigantesque qu'il acquiert ; du Carolinea alba *Lodd.*, autre arbre du Brésil et tous deux appartenant à la même famille, à celle des Bombacées ; du Sterculia Balanhas *Linn.* des Indes orientales, famille des Byttneriacées ; de l'Apeiba Tibourbou *Aubl.* (Aubletia *Gmel.*) de la Guyane, famille des Tiliacées ; de la Casse (Cassia Fistula *Linn.*), du Cathartocarpus brasilianus *Lourd. ;* du Mucuna pruriens *de Can.* des Indes orientales, d'une espèce de Bauhinia ; ces quatre dernières plantes de la famille des légumineuses, dont la pulpe qui entoure les graines dans la casse fournit à la matière médicale un doux purgatif ; du Parinari (Parinarium montanum *Aubl.*) de la Guyane, drupe ovale, épaisse, chargée de gros tubercules irréguliers, renfermant une amande très-dure, famille des rosacées ; du Baringtonia speciosa *Linn.*, arbre qui croît au bord de la mer dans les Moluques, ayant une sorte de capsule très-grande, quadrigone, pyramidale, couronnée par le limbe du calice, et qui fait partie de la grande famille des Myrtacées ; de la Peponide du Panpangaie (Cucumis acutangula *Linn.*), famille des Cucurbitacées, cultivée en Chine et aux Indes orientales ; du Vomiquier (Strychnos spinosa *Lamk.*) de Madagascar, famille des Strychnées ; des Bignonia xylocarpa *Roxb.*, du jardin de Calcutta, Bignonia echinata *Aubl.* (Sacaranda echinata *Guss.*) de l'Amérique méridionale, Bignonia indica *Lourd.* (Spathodea indica *Pers.*) des Indes orientales, types de la famille des Bignoniacées, ayant des fruits capsulaires bivalves, souvent longs d'un demi-mètre ; du Banksia serrata *Linn.*, de la Nouvelle-Hollande, pericarpe en forme de cône, famille des Proteacées ; de la capsule et du gland du chêne faux liège *Desf.* (Quercus Fontanesii *Guss.*) d'Alger, famille des Cupulifères ; des

cônes du Pinus excelsa *Wall.* de l'Hymalaya, du Pinus Douglasii *Lamk.* de l'Amérique septentrionale, famille des Conifères ; de la grande capsule coriace trigone s'ouvrant au sommet en trois valves, renfermant des graines noires ornées d'une touffe de filaments couleur écarlate ; du Ravenala (Ravenala guianensis *Rich.*), bananier de la Guyane ; du régime et des fruits du Sagouier (Sagus Raphia *Poir.*) de Madagascar ; du fruit de l'Arec (Areca Catechu *Linn.*), dont l'amande, unie à une espèce de poivre et à de la chaux, entre dans cette substance masticatoire si connue aux Indes orientales sous le nom de *betel ;* du Cocotier (Cocos nucifera *Linn.*) des Antilles ; de la fructification du Chamærops humilis *Linn.* de l'Algérie ; de l'Hyphæne crucifera *Pers.* d'Egypte, palmiers qui fournissent des produits de la plus grande utilité aux peuples des pays chauds.

La maturité parfaite de ces fruits, accomplie dans les lieux où croissent spontanément les végétaux qui les produisent, les rend, pour nous qui habitons loin de ces lieux, d'autant plus précieux que cette maturité permet d'étudier complétement leur organisation, surtout celle de la graine, et pour ne citer ici qu'un exemple, il a été facile de reconnaître dans la graine du Ravenal, le perisperme farineux entourant l'embryon.

Cette collection carpologique recevra insensiblement une plus grande extension ; les promesses de MM. les professeurs du jardin du Roi nous en fournissent l'assurance ; nous avons toutefois à ajouter aux objets dont nous venons de parler plusieurs autres fruits offerts au musée vosgien. M. le docteur Leveillé, de Paris, nous a donné celui du Sablier (Hura crepitans *Linn.*), *Pet du Diable*, arbre de plus de 25 mètres de haut, de la famille des Euphorbiacées, croissant à la Guadeloupe. Ce fruit est une capsule ligneuse

orbiculaire, déprimée, formée de 12—18 coques monospermes s'ouvrant élastiquement par le milieu des valves; on est obligé d'entourer cette capsule d'un fil de fer, afin que les coques ne s'éclatent pas avec bruit en lançant au loin leur graine, ce qui arrive à la maturité du fruit. Le nom de Sablier dérive de l'emploi qu'en font les habitants de l'Amérique, qui, après avoir vidé de ses graines cette capsule, y mettent du sable pour saupoudrer l'écriture. Nous avons obtenu de M. Lenormand, le grand et ligneux légume du Courbaril (Hymenæa Courbaril *Linn.*), arbre des Antilles qui fournit le suc résineux connu sous le nom de *Résine animée*; la Drupe à huit sillons du Hernandia sonora *Linn.* (1) de l'île Bourbon, famille des myristicées; la coque du Bancoulier (Aleurites ambinux *Pers.*), de la famille des euphorbiacées, dont la graine très-sapide passe à l'Ile de France pour être aphrodisiaque, en restant toutefois très-indigeste. Nos collaborateurs, MM. Berher et Laurent, M. Braconnot, concierge du musée, MM. Crousse, Braconnot et Pécheur, jardiniers à Épinal, ont encore contribué à l'augmentation de la collection carpologique, en y ajoutant les fruits de plantes qui croissent spontanément dans les Vosges ou qui sont cultivées dans les jardins. Nous-même nous avons puisé dans notre propre collection carpologique certains fruits qui n'étaient pas encore au musée vosgien, tels que ceux du magnolier, de l'anis étoilé, du grenadier, de l'amandier; les légumes de la pistache de terre (Arachis hypogea *Linn.*), du caroubier (Ceratonia siliqua *Linn.*), du tamarin (Tamarindus indica), la péponide du concombre

(1) Les calices, persistants et agrandis après la floraison, enveloppent de toutes parts le fruit, comme dans une vessie coriace, lisse, jaunâtre et percée d'un petit trou au sommet. Lorsque l'air est agité, il pénètre dans cette ouverture et produit un sifflement singulier qui retentit au loin. De là le nom spécifique *sonora* appliqué par Linnée.

serpent, les fèves pichurim, ou muscade de Para, qui sont les cotyledons de l'amande du Laurus Pichurim, arbre de l'Amérique méridionale. Les noix des Juglans, alba *Mich.*, cinerea, nigra *Linn.*, olivæformis *Mich.*, la capsule et les semences du Sesame (Sesamum indicum *Linn.*), graine oléagineuse cultivée en Egypte et en Grèce, très-employée maintenant dans la savonnerie de Marseille, et plusieurs autres encore, nous réservant de partager avec cet établissement départemental, à mesure que nous le permettront nos loisirs, tout ce que nous avons déjà pu réunir en fait de fruits.

L'administration du jardin du Roi nous a aussi donné une portion du tronc d'une fougère en arbre de la Guadeloupe, nommée Alsophila Perottetiana *A. Brong.*, où les cicatrices des pétioles des frondes sont parfaitement conservées, et représentent à merveille les formes des cicatrices analogues observées sur les troncs de fougères fossiles. Nous avons placé à côté de ce morceau curieux la tige de la canne à sucre des Antilles et le tronçon, donné par M. Roussel, de la tige du Cactus Opuntia *Linn., qu'il a rapporté de l'Algérie*, et dont le fruit, connu sous le nom de *Figue de Barbarie*, est très-nutritif et riche en matière sucrée. Dans le climat favorable à la végétation de cette plante, les vieilles tiges prennent une consistance ligneuse, acquièrent un développement assez considérable et servent alors à chauffer le four.

ZOOLOGIE.

Nous avons ajouté aux animaux vertébrés : la Loutre commune (Mustela Lutra *Linn.*), laquelle, en se nourrissant de poissons, cause tant de ravages dans les rivières des Vosges, et surtout dans celle de la Vologne ; le Hamster commun (Mus cricetus *Linn.*, marmote d'Allemagne), rat

d'une grande taille, très-nuisible à cause de la quantité de grain qu'il ramasse et dont il remplit son trou, qui a quelquefois deux mètres de profondeur. La tête osseuse, parfaitement conservée du Babiroussa (Sus Babirussa *Linn.*, Cochon cerf), pièce d'ostéologie très-curieuse et très-instructive. Ce pachyderme nous est aujourd'hui bien connu à raison des individus mâles et femelles amenés vivant des Moluques en France, par les naturalistes de l'*Astrolabe*, MM. Quoy et Gaimard, et parfaitement décrits par M. F. Cuvier (1). Les dents canines supérieures le distinguent surtout de notre sanglier : elles sortent en effet d'un alvéole ouvert sur le museau, et se recourbent en demi-cercle vers les yeux, tandis que les inférieures sont arquées, aigües et triangulaires comme chez le sanglier.

M. Oulmont, interne à l'Hôtel-Dieu de Paris, a envoyé plusieurs préparations anatomiques très-bien exécutées, entre autres des Larynx de divers animaux.

Notre collaborateur M. Mathieu a continué avec la même persévérance, le même zèle, d'enrichir les verrières consacrées aux oiseaux. Il a préparé avec une perfection qui nous semble aller toujours en augmentant, le Gorge bleu (Motacilla suecica *Linn.*), le Circaëte, Jean-le-Blanc *(Circaëtus gallicus)*, deux Stercoraires, le brun et le pomarin *(Stercorarius catharactes, pomarinus)*, le Sterne Caugek *(Sterna cantiaca)*; ces trois derniers à lui donnés par M. le comte de Slade, au château de Saint-Cyr, près Bonnières (Seine-et-Oise); le Bruant proyer *(Emberisa miliaria)*, le Cormoran *(Pelicanus carbo)*, etc., etc.

M. Bretagne, contrôleur principal des contributions di-

(1) Buffon, *Suppl.*, tome 3, planche 12. Voyez aussi la notice très-savante sur le Babiroussa, par M. le docteur Raulin, insérée dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*.

rectes, a offert l'Hirondelle de cheminée (Hirundo rustica *Linn.*), ainsi qu'un Chevalier à pieds rouges (Totanus calidris, *Cuv.*) : M. Thiébert a restauré le Spheniscus Humboldtii, pris à Callao au Chili. Cet oiseau palmipède, de la tribu des Manchots, a les ailes membraneuses, courtes, épaisses, impropres au vol, mais faisant les fonctions de rames pour vaincre la résistance de l'eau où il nage. Les Sphénisques sont des « êtres que l'on serait tenté de considérer comme » une ébauche ou plutôt comme un oubli de la nature, » s'il était sorti quelque chose d'imparfait des mains de » cette mère prévoyante; ils semblent destinés à former » le chaînon qui unit deux grandes classes de la zoologie. » En effet, par leurs habitudes, les Spénisques sont autant » et même plus poissons qu'oiseaux : hors de l'humide » élément, leur contenance est indécise, incertaine; élevés » perpendiculairement sur deux jambes qui ne sont pas » faites pour un point d'appui aussi ferme que le sol, » aussi scabreux que le roc, ce n'est qu'avec infiniment » de peine qu'ils gravissent les côtes où la nécessité les » pousse comme malgré eux ; et, s'ils y rencontrent un » ennemi, il faut que, sur la place même, ils succombent » à son attaque, lorsqu'à force de coups de bec ils ne » parviennent pas à l'intimider, à le fatiguer plutôt qu'à » le mettre en fuite (1). » Ces oiseaux se tiennent en grandes bandes sur les réduits les plus sauvages des mers australes.

M. Victor Choley, très-exercé dans l'art de conserver les oiseaux, s'est aussi livré aux préparations ostéologiques de ces volatiles et des plus petits animaux vertébrés. Il se propose de partager avec le musée vosgien ces préparations si délicates, et en attendant, il vient de l'enrichir du squelette complet de la Corneille noire (Corvus Corone, *Linn.*),

(1) Drapiez, *Dictionnaire classique d'histoire naturelle.*

nommée Corbeau dans nos contrées ; d'une tête de Bécasse et d'une tête de Canard.

Un grand reptile, le Sauve-garde d'Amérique (Lacerta Teguixin *Linn.*), provenant de la Guyane française, a aussi été ajouté au nombre des Lézards. L'individu conservé au musée vosgien a un mètre de long du museau au bout de la queue. Le nom de *Sauve-garde* vient de la croyance répandue parmi les Sauvages, qu'ennemis des Crocodiles et amis de l'homme, les grands Lézards avertissent celui-ci par leur sifflement de l'approche d'un dangereux ennemi : mais cette croyance est mensongère et le nom de Sauve-garde impropre. M. Schimper, conservateur du muséum de Strasbourg, en nous envoyant ce Sauve-garde, y a joint quelques autres reptiles, des lézards du cimetière de Lima, la tête et la peau d'un Python de Java (Pytho Schneideri), auxquelles, en les ramollissant et en les développant, M. Mathieu a rendu la pose naturelle de ce grand serpent.

M. Mougeot, percepteur des contributions à Épinal, a aussi fait don d'une série de lézards du midi de l'Europe, de plusieurs vipères, du Scorpion d'Italie, placés dans l'esprit de vin et offrant encore les couleurs variées de leur robe. A ces Lacertiens et Ophidiens, M. Schimper a joint un énorme Bufo originaire du Chili.

M. Lenormand nous a fait cadeau des mâchoires supérieures et inférieures d'un Squale pris dans l'Océan, à Grandville, et M. de Lapierre de celle d'une Dorade de la même mer, nommée vulgairement, en Bretagne, *Gueule pavée*. La forme des dents, leur position, leur structure, dans ces deux pièces ostéologiques, présentent la plus grande analogie avec les mêmes organes de certains poissons ensevelis dans notre Muschelkalk. En effet, les dents d'Hybodus aplaties, coniques, aigües, tranchantes sur les bords, sont évidemment organisées comme celles des

Squales, poissons très-voraces, saisissant violemment leurs proies vivantes, dans lesquelles s'implantent profondément ces dents, tandis que les dents des Dorades, arrondies, mousses, disposées en brosse, ressemblent à celles du Placodus gigas, et sont plutôt propres à retenir et à triturer des animaux mous, n'offrant qu'une faible résistance.

Nous citerons, parmi les coquilles vivantes obtenues du muséum de Paris, les Galathea radiata, Cardita calyculata, Hyria avicularis, Iridina rubens, Hippopus maculatus; des Pinna, Perna, Avicula, sans désignations spécifiques; les Vulsella spongiarum; la grande et mince Placuna placenta de Bombay; les Chiton magnificus, Crepidula peruviana, Tornatella fasciata, Pyramidella dolabrata, Planaxis semisulcatus, Monoceros crassilabrum, Concholepas peruvianus et Argonanta Argo. Nous n'oublierons pas les dons de Mme veuve Delise, de M. Guidelon, où se voient des coquilles intéressantes, entre autres les Mactra gigantea, Pecten magellanicus, Pislandicus, Cyprina islandica, de Terre-Neuve; les Pileopsis mitrula, intorta des Antilles, les Cerithium telescopium, Pleurotomaria babylonica, Ranella gigantea. Nous avons pu amasser nous-même, au bord de la mer, plusieurs mollusques testacés que nous avons partagés avec le musée vosgien. Aujourd'hui, la collection malacologique de ce musée est déjà assez considérable pour pouvoir y étudier et y reconnaître la presque totalité des genres établis par Lamark et les naturalistes qui suivent ses traces.

Le calcaire à polypiers de la Normandie vient de nous faire comprendre derechef combien l'étude des polypiers pierreux, dus au travail des polypes vivants dans les mers actuelles, devenait indispensable pour bien connaître les polypiers fossiles. Aussi avons-nous tâché d'augmenter le nombre des genres et des espèces de l'époque actuelle, en

nous adressant à MM. les administrateurs du jardin du Roi, qui nous ont fait parvenir les espèces suivantes : Caryophyllea fasciculata, plusieurs Fungia, Meandrina filigrana de la Mer Rouge avec plusieurs Astrea de cette localité; Porites conglomerata, elongata, spumosa, Seriatopora subulata de la mer des Indes, connu sous le nom vulgaire de *Buisson épineux;* plusieurs Madrepora également de la Mer Rouge, envoyés par M. Botta en 1837, et le Dendrophyllia viridis. Nous sommes redevables à MM. Guidelon et Lenormand de plusieurs autres polypiers solides des genres Millepora, Eschara, Madrepora, Meandrina et Astræa. Nous avons encore trouvé parmi les polypiers flexibles, réunis par Delise et conservés par son beau-frère, M. Lenormand, beaucoup d'espèces manquant dans la collection du musée vosgien, et de grands échantillons de Gorgonia, avec lesquels nous avons orné, dans la galerie d'histoire naturelle, la verrière qui renferme ces productions marines. M. le docteur Lhommé, de Saint-Dié, auquel nous sommes redevables des insectes les plus curieux des environs d'Alger, a de nouveau enrichi le musée par l'envoi du corail rouge (Corallium rubrum *Lamk.*) qu'il avait amassé lui-même sur la côte d'Afrique, à la Calle, implanté sur un éclat de rochers, tel que ce polypier s'offre au bord de la Méditerranée, seule mer où il croît, et aussi en fragments roulés sur la plage.

M. de Lapierre a ajouté aux objets mentionnés précédemment un cornet de sable de l'île de l'Ascension, qui n'est absolument formé que de débris de coraux, de coquilles, roulés par les eaux de la mer et rejetés sur les bords de cette île. Ce sable est en tout semblable à celui des rivages de la mer des Grandes-Indes, qui est déjà déposé au musée vosgien.

Nous ne terminerons pas cette longue énumération, sans

mentionner le cadeau que nous a fait M. Alphonse de Brebisson, de Falaise, d'échantillons préparés sur verre, talc ou papier fort, de certains êtres qu'on a rapportés, tantôt aux végétaux, tantôt aux animaux, et auxquels on a donné les noms de *Diatomées* et de *Desmidiés*. Ces productions microscopiques qui habitent les eaux, soit en y flottant librement, soit parasites sur les plantes et autres corps inondés, ont été rangés par le célèbre Bory de Saint-Vincent dans sa grande famille des arthrodiées, en faisant remarquer leur analogie avec les algues et leur rapprochement des polypes et des infusoires. M. de Brebisson a observé avec une constance, soutenue au point d'en altérer sa santé, le développement et l'organisation de ces êtres singuliers, sur lesquels il a déjà publié plusieurs mémoires (1), mais qu'il va nous faire connaître bieu mieux encore, dans un grand ouvrage monographique intitulé : *Iconographie des diatomées et desmidiées*, parce que toutes leurs formes y seront figurées avec une exactitude et des grossissements microscopiques admirables. M. de Brebisson s'est aidé dans ses recherches des travaux publiés jusqu'à ce jour sur ces infiniment petites productions, entre autres, de ceux d'Agardh (1), de Kutzing (2), d'Ehrenberg (3), de Meneghini (4),

(1) Algues des environs de Falaise, dans les *Mémoires de la Société académique des sciences de Falaise*, année 1835, p. 1.

Considérations sur les Diatomées et essai d'une classification des genres et des espèces appartenant à cette grande famille, même recueil académique, année 1838, p. 27.

(1) *Conspectus criticus diatomacearum*. Lundæ, 1830.

(2) *Synopsis diatomearum, oder Versuch einer systematischen zusammenstellung der Diatomeen*. Halle, 1834.

(3) *Die infusionstierchen als vallkommene Organismen, ein Blick indas tiefere organische Leben der Natur*. Leipzig; 1838.

(4) *Synopsis desmidearum hucusque congnitarum ;* dans le 14e vol. du *Linnæa*. Halle, 1840.

et son Iconographie méritera bien certainement toute confiance. Il sépare les Diatomées qui ont une enveloppe siliceuse, des Desmidiées qui en possèdent une toute différente, avec un mode de reproduction tout particulier qui les rapproche des conjuguées.

Les Diatomées et Desmidiées sont composées de corpuscules ou segments (frustules) de formes très-variées, planes ou comprimées, plus ou moins transparents, raides et fragiles, tantôt réunis en séries parallèles ou en cercle et se divisant facilement; tantôt nus, libres ou plongés dans un mucus gélatineux, fréquemment géminés.

Les genres et les espèces établis dans ces deux tribus sont déjà très-nombreux, et le deviendront de plus en plus par les recherches incessantes des naturalistes. Nous n'essayerons pas d'énumérer ici ceux que nous avons déjà reçus de M. de Brébisson; nous y reviendrons plus tard, nous bornant aujourd'hui à quelques détails sur cette création merveilleuse que nous connaissons à peine, détails empruntés aux ouvrages de ce fidèle et exact observateur et puisés également dans les écrits que nous venons de citer.

La cuirasse des diatomées ne se déforme pas par la dessiccation, elle peut même être soumise à un degré de chaleur très-violent, capable d'amener sa calcination, sans éprouver la moindre altération de forme, étant composée de silice. Les importantes découvertes de M. Ehrenberg nous ont appris qu'une grande partie des substances siliceuses, confondues dans les arts sous le nom de *Tripolis*, et que l'on regarde comme des dépôts qui ont éprouvé l'action du feu, étaient remplies et souvent même presqu'entièrement composées d'enveloppes ou cuirasses de Diatomées (de la section des Bacilariées surtout), conservées sans aucune déformation. Ces dépôts siliceux, dont quelques-uns sont aussi connus sous le nom de *Farine fossile*, ont été observés sur plu-

sieurs points du globe; il en existe en Laponie, en Allemagne, en Italie, à l'Ile-de-France et ailleurs. Le nombre des êtres microscopiques de cette famille qui existaient à l'époque de la formation de ces couches de tripolis, devait être immense, puisque l'on a calculé qu'un pouce cube d'une de ces substances, celle de la terre à polir de Bilin en Bohême, devait contenir, terme moyen, 41,000,000 de ces animalcules. La possibilité d'un pareil calcul pourra se comprendre en ajoutant ici que la conservation de ces carapaces dans les individus fossiles est telle, qu'elle a permis à M. Ehrenberg de reconnaître, dans quelques espèces, des détails caractéristiques qui lui avaient échappé dans des espèces identiques encore vivantes de nos jours. M. de Brébisson a communiqué à l'académie des sciences les expériences qu'il a faites pour arriver à la connaissance de la nature siliceuse des carapaces des Diatomées vivant dans les eaux douces du Calvados; elles sont d'un grand intérêt et confirment les assertions de M. Ehrenberg. En voici un résumé tel qu'il l'a publié lui-même (1) :

« Après avoir fait sécher de petites masses de diverses » espèces, qui alors présentaient une poussière lamelleuse, » d'un blanc verdâtre, d'un aspect micacé, et douce au » toucher comme le talc écailleux de Briançon, je le soumis » en cet état à la calcination, au moyen du chalumeau. » Au premier degré de chaleur, il y eut combustion d'une » très-petite quantité de matière grasse, répandant une » odeur animale, due à la substance muqueuse que ren- » ferment les enveloppes des diatomées. Ayant obtenu enfin » une calcination complète, le résidu n'avait pas changé de » volume. C'était une poussière blanche, sèche, âpre sous » les doigts, semblable à quelques-unes des poudres qui

(1) *Considérations sur les Diatomées*, déjà citées, page 30.

» servent à décaper les métaux et ayant la même propriété, » c'était un *Tripoli* artificiel, composé de silice pure, » comme j'en fus convaincu par le verre soluble dans l'eau » que me fournit sa fusion avec l'hydrate de potasse. Cette » poudre, examinée au microscope, me présenta des cara- » paces vides, mais sans aucune altération dans leur forme, » et ayant conservé leurs stries délicates, absolument telles » qu'elles étaient dans l'état vivant. »

Nous aurons occasion de revenir à ces êtres dignes de notre attention, en faisant connaître les diverses espèces de Diatomées et Desmidiées qui habitent les mares et étangs, les lacs, les rivières et fontaines des Vosges, que M. de Brébisson va déterminer rigoureusement sur des échantillons que nous lui avons adressés. La puissance du créateur remplit l'univers, et certes nous pouvons mieux encore aujourd'hui répéter avec Pline :

« *In his tàm parvis, atque tàm nullis, quæ ratio, quanta* » *vis, quàm inextricabilis perfectio !* (1) »

(1) Plinii secundi *Historiæ mundi libr.* xxxvii, lib. XI. Cap. 2.

LA PRISE DE LA VILLE

ET

DU CHASTEAU D'ÉPINAL,

PAR L'ARMÉE DU ROY,

SOUS LE COMMANDEMENT DU MARESCHAL DE CRÉQUY (1670);

EXTRAIT

DU RECUEIL DES GAZETTES NOUVELLES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES,

(Bibliothèque du Roi, in-4°, page 937.)

COMMUNIQUÉ

PAR M. BALLON FILS, D'ÉPINAL,

AVOCAT A PARIS.

. . . .

Le mareschal de Créquy, après avoir, comme par manière de préludes, soumis plusieurs places de la Lorraine, ainsi que vous l'avez sçu, et donné partout ses ordres, ayant décampé de Romont (1) le 19 du mois dernier (septembre 1670), il fit marcher, dès la pointe du jour, les troupes et l'artillerie du costé d'Épinal; et comme un si grand équipage ne pouvait aller que très-lentement, il prit les devants avec la cavalerie des deux ailes gauches, laissant la gendarmerie, l'infanterie et le canon derrière, qui ne put estre au camp que fort tard, la marche de ce jour là estant trop longue.

(1) Village situé à une lieue de Rambervillers.

Ledit maréchal arriva devant la place sur les onze heures ; et ceux de la garnison ayant aperçu les nostres sur une hauteur, à la portée du canon de la ville, tirèrent aussitôt le leur dessus. Mais il ne fit aucun désordre dans nos escadrons, desquels on détacha aussi en même temps quelques gardes du corps, avec des dragons, qui s'approchèrent des dehors, et escarmouchèrent la garde des ennemis qu'ils repoussèrent jusques à leurs palissades : en laquelle action il y eut un garde du corps et deux dragons légèrement blessés et un tué.

Le reste de la journée se passa, du costé des ennemis, à canonner nos troupes à mesure qu'elles arrivaient et prenaient leurs quartiers, et de nostre part à prendre des logements à l'entour de la ville. Le maréchal de Créquy estant continuellement à cheval pour donner les ordres nécessaires au campement des troupes.

La nuit on commanda des dragons pour aller reconnoistre un endroit de la place où il y a un couvent de capucins (1) duquel ils s'emparèrent, ayant jugé qu'il serait très-utile à incommoder les ennemis : et comme ils n'estoyent pas en nombre suffisant pour conserver ce logement, on y envoya le lendemain matin un régiment d'infanterie, à la tête duquel estoit le marquis de Vaubrun.

Pendant ce jour-là, 20, les assiégés firent assez beau feu de leur canon, mais presque sans effet, y ayant eu seulement trois ou quatre soldats de tués ; et le maréchal de Créquy, outre ses fonctions ordinaires et continuelles, s'occupa, avec un soin merveilleux, à reconnoistre la ville et le chasteau, de manière qu'il résolut de faire ouvrir la tranchée dès le soir et dresser les batteries pour faire les attaques le jour suivant, de grand matin.

(1) Aujourd'hui l'hospice Saint-Maurice.

Cette ouverture se fit sur les huit heures du soir, en deux endroits, par le régiment de Champagne, à l'attaque du maréchal de Créquy, et par le régiment d'Auvergne, à celle du duc de Luxembourg, qui tirèrent chacun une ligne, tant à la droite qu'à la gauche, et firent cette nuit-là près de mille pas de tranchée.

Le 21, de grand matin, nostre canon, ainsi qu'on l'avait résolu, commença de foudroyer les murailles et quelques tours de la ville, n'y ayant lors encore aucune batterie dressée du costé du chasteau, et les grandes pluyes furent cause que le feu se trouva assez modéré de part et d'autre.

La nuit suivante on dressa une batterie contre ce chasteau, qui estoit l'endroit le plus fort de la place, et la garde de la tranchée fut relevée par le dernier bataillon du régiment Dauphin et par le régiment Lyonnois.

Ils continuèrent le travail, suivans un boyau qu'on fit conduire jusques à dix pas de l'angle du bastion de main droite ; l'attaque de Luxembourg en faisant autant à main gauche, à pareille distance.

Ainsi l'on fit cette nuit là, à l'attaque de la droite, près de 900 pas et on se logea à la gauche du boyau, assez proche des deux costez de l'angle du bastion, le régiment Lyonnois ayant en teste le marquis de Villeroy qui y fit des merveilles, non-seulement par l'avancement du travail, mais encore par sa vigilance extraordinaire. Il n'y eut néanmoins qu'environ 40 soldats ou officiers tués et blessés, et de ceux-ci, quatre du régiment Lyonnois.

Le 22, pendant tout le jour, on s'appliqua à tirer le canon pour incommoder la place, en attendant la nuit, pour continuer ce travail : et sur les cinq heures après midy, la basse-ville (3) ayant demandé à capituler, à condition qu'on

(1) Ou Petite-Ville.

ne ferait aucun tort aux habitants, on la reçut à cette composition, de manière qu'en même temps, le maréchal de Créquy y fit entrer le régiment d'Anjou, et un bataillon de celui de Furstemberg.

Alors on continua l'attaque de la ville-haute, séparée par la Moselle de la première, et où est le chasteau, situé sur une hauteur extraordinaire et fortifié autant qu'il est possible, estant basti sur le roc avec les fossés taillez aussi dans le mesme roc.

La nuit suivante, les régiments d'Artois et de Louvigni estant montez à la tranchée, ils la poussèrent jusques dans le fossé, avec perte de 7 soldats et 40 blessés. Le maréchal de Créquy y ayant assisté, selon sa coutume, depuis cinq heures du soir jusqu'à neuf heures du matin, à la teste du travail, à découvert nonobstant le feu, lequel y estoit tout-à-fait grand, fut aussi deux fois dans le trou de la sappe, où l'on n'envoyait que quelques soldats, dont une partie y fut tuée, avec le sieur de la Ville-Dieu, du régiment Dauphin, et quelques officiers.

La nuit du 23 au 24, on poursuivit le travail si vigoureusement qu'on attacha le mineur à un demi-bastion, par où on attaquoit la place, nonobstant le feu excessif des assiégés, qui blessa dangereusement cinq ou six officiers, entre lesquels il y en eut deux du régiment de Crussol qui firent des mieux, et 70 soldats.

On sceut cependant, par des transfuges, que les habitants et les éleus, qui se trouvaient dans la ville-haute, estoyent extraordinairement consternez, désespérants d'autant plus de leur salut, qu'on les avoit forcés de prendre les armes, et qu'estant surpris en cet estat, il n'y avoit point de grâce pour eux.

Le 24, le mineur travailla à la mine, en sorte qu'on espéroit la charger la nuit suivante pour la faire jouer le

25 ; et le comte du Lude, grand-maître de l'artillerie, estant arrivé ledit jour, 24, on fit de nouvelles décharges du canon qui firent un fracas, lequel augmenta la consternation de la ville. Ce jour là aussi, le chevalier de la Farre, ayde-major des Dauphins, fut blessé d'une mousquetade à la cheville du pied.

Le 25, du grand matin, toutes les choses se trouvèrent en estat, ainsi qu'on se l'étoit promis, pour charger et amorcer la mine et ensuite la faire jouer ; mais le maréchal de Créquy estant monté à cheval pour y aller donner les ordres, fut averti que les assiégés avoient battu la chamade pour parlementer, et qu'ils demandoyent des ostages pour la seureté de ceux qui sortiroyent afin de capituler.

Il répondit qu'il n'en donneroit point, mais que les ennemis pourroient envoyer tel officier qu'il leur plairoit, qu'on écouteroit leurs propositions et qu'on le renvoyeroit avec une réponse ; et bientost après, le sieur de Zarmoise, capitaine des gardes du duc de Lorraine, dont la compagnie estoit à Epinal, vinst trouver ledit maréchal de Créquy.

Il fit d'abord de grands préambules qui n'aboutissoyent à rien, en disant que le duc de Lorraine avoit donné la démission de son estat à son successeur, et qu'ainsi il n'estoit plus question d'agir contre cette place qui ne luy appartenoit plus : mais ledit maréchal luy ayant répondu que, sans s'arrester à cette prétendue démission, il ne s'agissoit que des propositions qu'il vouloit faire pour la capitulation, et il demanda entre autres choses que la garnison sortist avec armes et bagages. Mais on luy répartit qu'on ne pouvoit luy rien accorder de ce qu'il désiroit ; qu'il falloit qu'on se rendist à discrétion et que c'estoit perdre temps que d'espérer rien de plus avantageux.

Il se retira pour aller conférer là-dessus avec les autres officiers, selon la permission qui lui en fut donnée : mais

cela n'ayant produit aucune chose, l'on recommença de tirer, et dans les premières décharges qui se firent, le sieur du Fresnoy, lieutenant-colonel du régiment de Furstemberg, fut mortellement blessé, et le chevalier de Campagnac reçut une mousquetade au dos.

Quelques heures après, on cessa derechef, de part et d'autre, et les officiers de la ville demandèrent encore à parler. Le maréchal de Créquy, qui ne vouloit plus les écouter, leur envoya seulement le sieur de Vins, major de Béthune, qui sceut si bien ménager les esprits, qu'étant venu et retourné plusieurs fois, il leur persuada que le meilleur parti qu'ils pussent prendre, estoit de s'abandonner à la discrétion du Roy, qui, voyant leurs soumissions aveugles, les traiteroit avec plus de douceur.

L'accommodement s'estant fait de la sorte, il fut ordonné que le gouverneur et les officiers Lorrains qui composoyent les troupes de la garnison d'Epinal, et qui avoyent défendu la place contre les armes de Sa Majesté, en sortiroyent ce jour-là sur les huit heures du matin pour estre conduits, scavoir les compagnies des gardes et chevaux-légers, en qualité de prisonniers de guerre, et que le reste des troupes et autres gens seroyent pris à discrétion pour estre traitez suivant les ordres du Roy.

Cette disposition ayant esté envoyée aux officiers de la ville, elle fut aussitôt exécutée, de façon qu'on fit sortir ceux qui devoyent aller en prison, qu'on fit mener à Metz, après les avoir désarmez et démontez, et les autres demeurèrent dans la ville pour y attendre la volonté de S. M.

Les mémoires dont cette relation a esté tirée, ajoutent qu'on travaillait à dresser un estat des munitions de guerre et de bouche qui se sont trouvées dans la place. Et voilà comme un poste fortifié a esté pris en six jours de tranchée ouverte, quoiqu'il pust tenir beaucoup plus long-temps, si

ceux qui le défendoyent, se voyant poussés avec tant de vigueur, n'eussent cru ne pouvoir mieux faire que se rendre, sans retarder davantage une victoire qu'ils eussent disputée en vain à des armes que le bonheur n'accompagne pas moins partout que la justice.

D'Épinal, le 29 Septembre 1670.

Le maréchal de Créquy arriva devant cette place le 19 de ce mois, avec toute la cavalerie, et celuy qui commandoit la petite garde, ayant apperçu vingt ou trente maistres des ennemis, les poussa jusques dans les portes : en laquelle action le sieur Lebrun, ayde-major des gardes du corps, fut blessé d'une mousquetade avec trois de ces gardes et un autre tué. Ce jour là se passa à reconnoistre et à poster l'armée autour de la place, d'où on faisait de temps en temps des décharges du canon, qui incommodèrent quelques endroits du camp et tuèrent quatre ou cinq soldats des régiments Dauphin et Roussillon. Le lendemain la tranchée fut ouverte sur les huit heures du soir, en deux endroits, et poussée jusqu'à mille pas, sans autre perte que dix ou douze soldats, outre quelques blessés des régiments de Champagne et d'Anjou avec un lieutenant du premier de ces deux corps, aussi blessé, et un capitaine du dernier qui, faisant pareillement une attaque du costé de la basse-ville, fut obligé de quitter, à cause qu'il n'y pouvait estre soutenu par le canon. Le 21, le travail fut continué avec un tel succès, que chacun des deux régiments qui relevèrent la tranchée, fit un logement sur la contrescarpe du fossé, capable de tenir 60 hommes; mais il y eut 60 soldats tués ou blessés, avec un garde de la Manche qui servait d'ingénieur, et un capitaine réformé blessé, ainsi que l'ayde-major

du régiment Dauphin avec un capitaine et un lieutenant du mesme corps. Le 22, il y eut aussi quelques soldats tués et blessés des régiments d'Artois et de Louvigny, et un capitaine et deux lieutenants blessés : le sieur de Lombard, capitaine de cavalerie, ayant esté tué d'un coup de canon, parlant au chevalier de Fourilles, et le marquis de Ville-Dieu, dans la tranchée, par un éclat de nostre canon qui avait donné dans un bastion. Ce jour-là, la ville-basse se rendit ainsi que vous avez sceu, et l'attaque ayant esté continuée par la ville-haute où est le chasteau, on poussa la nuit suivante la tranchée jusques dans le fossé. La nuit du 23 au 24, on attacha le mineur : en laquelle occasion quelques officiers furent blessés. Ce jour-là, 24, on disposa tout pour faire jouer la mine le lendemain. Mais les assiégés, après avoir demandé à sortir avec armes et bagage, sans rien pouvoir obtenir, se rendirent à discrétion ainsi que vous pouvez voir plus particulièrement dans le détail qui en a esté donné. Toutes les troupes qu'on a employées en cette expédition s'y sont signalées à l'envi : ne pouvant aussi moins faire, ayant, outre l'exemple du maréchal de Créquy, lequel y a fait des choses extraordinaires par son courage et sa bonne conduite, celui du duc d'Enguyen, qui commandoit la cavalerie avec un ordre et un soin merveilleux, assistoit tous les jours à la tranchée et s'exposoit comme le moindre des soldats, faisant connoistre, par cette glorieuse intrépidité, combien il est digne fils d'un prince dont la valeur est connue de tout le monde.

(Bibliothèque du Roi, in-4°, page 958.)

Du camp de Châté, le 29 Septembre 1670.

Le maréchal de Créquy, ayant fait conduire une partie de la garnison d'Epinal à Metz, comme prisonniers de guerre, et laissé le reste dans ladite place, en attendant qu'on en dispose selon l'intention du Roy, prit sa marche vers cette ville (Châté), où il arriva hier au soir avec l'armée.

(Bibliothèque du Roi, in-4°, page 960.)

MÉMOIRE

SUR LES OBSTACLES

A L'AMÉLIORATION DE L'AGRICULTURE

DANS LES VOSGES

ET A L'AUGMENTATION DES BESTIAUX,

PAR M. L. TURCK,

MEMBRE ASSOCIÉ LIBRE.

MESSIEURS,

L'amélioration de notre agriculture est la principale tâche que nous nous soyons imposée, c'est aussi de beaucoup la plus importante ; notre savant secrétaire perpétuel l'a bien compris quand il a fait le beau travail que vous avez inséré dans vos *Annales* et qui a pour titre : *Mémoire relatif aux mesures à prendre pour augmenter l'élève des bestiaux, et par conséquent améliorer l'agriculture et l'alimentation des masses dans le département des Vosges.* On ne pouvait tirer un meilleur parti que ne l'a fait notre collégue des données de la statistique, et assurément notre agriculture est bien arriérée

encore. En la comparant à celle de beaucoup de peuples de l'Europe, nous sommes presque des barbares; que serait-ce si nous la comparions à l'agriculture de la Chine, si parfaite dans ses procédés, que les mauvaises herbes y sont depuis long-temps inconnues. Mais pour la juger, nous ne pouvons guère nous en rapporter aux chiffres des statistiques, chiffres menteurs par excellence, au moins pour la plus grande partie des objets qu'ils sont sensés représenter? En effet, Messieurs, à part le nombre d'hectares de terre, prés et bois, que le pays possédait à l'époque du cadastre, à part aussi le nombre des animaux de travail sur lequel la loi des prestations fournit des renseignements certains, quelle valeur peut avoir le reste?

Ce sont les maires des communes, me direz-vous, qui, les connaissant bien, fournissent tous les renseignements, toutes les données à l'aide desquels vous savez à un hectare près combien il y a de blé, combien d'avoine, d'orge, de pommes de terre, de carottes, de betteraves, de trèfle, etc., etc. Mais, Messieurs, comment les maires pourraient-ils savoir toutes ces choses? Chargez, par exemple, le maire d'une de nos grandes communes rurales de vous fournir ces renseignements, ou bien, pendant trois mois au moins, il aura chaque année dix arpenteurs à ses gages, ou bien il ne vous donnera et il ne vous donne en effet qu'un *à peu près* qui peut aussi bien être le double que le quart de ce qui existe en réalité. Il en sera de même, si vous voulez savoir l'importance des récoltes; tous vos chiffres, quelque bien alignés qu'ils soient, ne sont que des réponses essentiellement vagues, ne pouvant aucunement servir à un tableau fidèle de l'état du pays. Si, au lieu de vous occuper des cultures et des récoltes, vous voulez savoir le nombre de vaches, de porcs, de chèvres, de moutons, de volailles, vous retrouvez les mêmes incertitudes, les mêmes causes

d'erreur, et vos chiffres ne sont et ne peuvent être que des mensonges.

Mais, Messieurs, il y a un fait certain, c'est que notre agriculture, malgré quelques progrès, est encore très-misérable ; c'est que plus de la moitié de nos habitants des campagnes ne mangent pas même les deux onces de viande que leur accorde la statistique de M. Longchamp ; ils n'en mangent jamais, ou si rarement du moins, que la viande ne peut pas figurer comme aliment de ces populations malheureuses, réduites à se nourrir de pain d'avoine et de seigle, de galettes de sarrazin, et de pommes de terre cuites à l'eau et mangées sans sel. Quel remède apporter à un mal si grand, auquel tant d'autres s'ajoutent encore? Faut-il en accuser seulement l'ignorance de nos cultivateurs? Je crois, Messieurs, que vous seriez injustes. En effet, nos cultivateurs des montagnes savent non-seulement parfaitement soigner les prairies, mais ils cultivent très-bien le seigle, le sarrazin, l'avoine qui chez eux vient magnifique, le trèfle, les pommes de terre, le chanvre, le lin, le millet, le colza, les carottes qu'ils sèment ordinairement, ainsi que le colza, au mois de mars ou d'avril dans le seigle ou le lin. Nulle part on ne soigne mieux que chez nous la nourriture et l'engraissement des porcs, et on y entend très-bien aussi l'éducation des bœufs et des moutons.

Nos cultivateurs de la plaine sont moins habiles dans les soins à donner aux prairies, mais en revanche, à presque toutes les cultures dont je viens de faire l'énumération, ils ajoutent celles de la vigne, de la luzerne, du sain-foin et plusieurs autres, qui exigent, pour une végétation vigoureuse, ou un soleil plus chaud que le nôtre ou un sol différent. Il est donc injuste de dire que les connaissances manquent à nos cultivateurs, qui tous, du reste, ont lu ou entendu lire les bons articles d'agriculture que l'on

trouve depuis plus de quarante ans dans la plupart de nos almanachs. Pourquoi donc leur agriculture n'est-elle pas plus prospère ?

Cette question est d'une bien grande importance, et la solution en est facile. Vous l'obtiendrez, Messieurs, en vous demandant sous quelles influences se trouvaient les habitants des Pays-Bas, du Palatinat du Rhin, de l'Alsace et de la Suisse, alors que ces peuples arrivaient à une agriculture si perfectionnée relativement à la nôtre.

Les cultivateurs de ces contrées ne payaient pas le sel 60 centimes le kilogramme, comme le payaient nos pères dans presque toute l'étendue du royaume, ou 50 centimes comme nous le payons aujourd'hui ; mais ils le payaient et le paient encore, pour la plupart, 20 ou 25 centimes.

Voilà, Messieurs, la grande et la véritable cause de l'infériorité de notre agriculture. Obtenez la diminution des charges qui pèsent sur elle, et bientôt, sans aucun effort, sans le concours d'aucun corps savant, vous verrez notre agriculture prendre une impulsion prodigieuse. Mais, me direz-vous, est-ce que la diminution des charges qui pèsent sur les cultivateurs leur apprendra mieux que nous ne pouvons le faire à substituer telle récolte plus productive à telle autre qui l'est moins, à diminuer par exemple la culture de l'avoine au profit de celle du froment, des pommes de terre et surtout des betteraves.

Il y a long-temps, Messieurs, que Virgile disait : *nec verò terræ ferre omnes omnia possunt*. Eh bien ! ce qui était vrai de son temps l'est encore aujourd'hui. Ainsi, on avait établi à Conflans, près de Saint-Loup, une sucrerie de betteraves. Là, dans des terres excellentes, avec une culture on ne peut pas mieux dirigée, on n'obtenait que des récoltes chétives de cette racine.

Dans nos montagnes, où la chaux manque à peu près

complétement, fumez beaucoup vos terres; si vous n'y ajoutez pas des cendres lessivées, vous n'aurez pas ou presque pas de grains, surtout avec du fumier provenant de mauvais fourrage venu dans des prés tourbeux et que l'on n'aura pas pu corriger, soit en semant des cendres lessivées ou du sel sur ces prairies, soit en donnant journellement du sel aux bestiaux. Le sel ne contient pas de chaux, me direz-vous; je le sais bien, mais il contient de la soude, et jusqu'à un certain point la soude, la potasse et la chaux peuvent, dans les végétaux, être substituées l'une à l'autre. Mais, pour mettre dans ses champs de la chaux, des cendres lessivées, du sel, de la potasse ou de la soude, il faut avoir une certaine aisance qui manque à l'immense majorité de nos campagnards.

Vous me direz peut-être que si, exceptionnellement dans nos montagnes, il faut tous ces secours pour remédier à l'insuffisance du sol, il n'en est pas de même heureusement dans nos plaines, où la terre contient tous les éléments nécessaires à une végétation vigoureuse. La moindre connaissance de la culture de nos plaines vient démentir cette assertion. En effet, pour quelques belles récoltes, combien n'y en a-t-il pas de chétives, malgré beaucoup de soins de la part des cultivateurs. C'est que les plantes qu'ils y sèment n'y trouvent pas toutes les matières inorganiques dont elles ont besoin pour prospérer, ou ne les y trouvent pas dans un état convenable de préparation. Ainsi, aux céréales, par exemple, il faut de la potasse que l'on trouve abondamment dans les terres provenant de la décomposition du feldspath, du klingstein, des basaltes, des schistes argileux et dans la glaise. Mais il faut que cette potasse soit mise en liberté à l'aide de l'action combinée de l'air et de la culture, ces puissants désaggrégateurs des roches; il faut qu'elle puisse aussi s'associer à la silice pour former le silicate de potasse

qui abonde dans la paille de ces plantes ; et quand une récolte est venue épuiser la potasse, qui était à l'état convenable, toute autre récolte avide de la même substance ne pouvait plus immédiatement réussir. Il faut également aux céréales de la chaux et de la magnésie dans certaines proportions. Aussi, fort souvent dans nos plaines, le marnage et le chaulage seraient non moins nécessaires que ne le sont les cendres lessivées dans nos terres des montagnes. Il faut aussi aux céréales, comme à toutes les autres plantes, de l'ammoniaque et des sels ammoniacaux, que l'on rencontre si abondamment dans l'urine des animaux et dans celle de l'homme surtout, bien plus riche en azote, non-seulement que le fumier ordinaire, mais que les excréments solides de l'homme lui-même.

D'après Berzelius, 1,000 parties d'urine humaine contiennent 933 d'eau, 30 d'urée, phosphate et hydrochlorate d'ammoniaque, 3,15 acide lactique libre ; lactate d'ammoniaque, urée et mucus, 18,50, plus 18 environ de sel marin, sulfate de soude et de potasse, phosphate de soude, phosphate de chaux et de magnésie.

Mais pour bien employer l'urine comme engrais, il faut des citernes pour la recueillir, comme cela a lieu en Flandre, en Suisse et dans tous les pays où l'agriculture est bien entendue. Il faut ensuite une pompe, une voiture et un tonneau disposés pour l'arrosage ; il faut donc tout un appareil qui, exigeant des dépenses assez considérables, ne peut être appliqué par des populations pauvres.

A l'aide du plâtre semé sur nos prairies et sur nos champs, on peut fournir aussi à nos plantes une quantité considérable d'ammoniaque, que le plâtre puise, en se décomposant, dans l'air atmosphérique où l'ammoniaque existe, à dose bien petite sans doute, mais à dose suffisante, au moins pour les plantes sauvages. On comprendra combien est puissante,

sous ce rapport, l'action du plâtre, puisque 500 grammes de cette substance peuvent, d'après Liebig, enlever à l'air et fournir aux plantes autant d'ammoniaque que pourraient en produire 6,200 livres d'urine de cheval. Mais pour semer du plâtre sur les champs et sur les prairies, il faut encore une certaine aisance, que la grande majorité de nos cultivateurs est, comme je l'ai déjà dit, bien loin de posséder.

Voilà donc des obstacles graves, sérieux, qui s'opposent au développement de notre production agricole. On comprend, sans qu'il soit besoin de le dire, que ces obstacles s'opposent également à des améliorations de quelque valeur dans l'éducation de nos animaux domestiques, puisque ce sont les végétaux qui sont chargés de préparer tous les principes élaborés plus tard par eux.

Dans toutes les plantes, dans l'eau de toutes les fontaines, on trouve du sel commun. Ce sel joue chez les animaux un rôle de premier ordre et qui ne peut être remplacé par rien autre. Il fournit au suc gastrique l'acide chlorhydrique nécessaire pour opérer la dissolution des aliments contenus dans l'estomac, tandis qu'il donne au sang la soude qui concourt avec le sel lui-même à conserver à cette importante liqueur toute sa fluidité. Notre savant confrère M. le docteur Denis a démontré qu'en retranchant au serum du sang, le sel et la soude qu'il contient, il se change à l'instant même en fibrine, tandis que la fibrine se change en serum quand on la combine avec ces substances.

De même que l'ammoniaque répandue dans l'atmosphère, quoiqu'à dose infiniment petite suffit aux besoins des plantes sauvages, mais ne suffit plus à la plupart des plantes cultivées, de même aussi le sel contenu dans l'eau de nos rivières et de nos fontaines, ainsi que dans le tissu des plantes, suffit aux animaux sauvages, mais ne suffit plus dans beaucoup de cas à nos animaux domestiques, pour acquérir un

grand et prompt développement et pour conserver leur santé.

Cela vient, Messieurs, pour les plantes cultivées, de ce que nous leur demandons, en général, bien plus de produits azotés qu'elles n'en contiennent naturellement, et que ne pouvant assimiler l'azote de l'air atmosphérique, elles sont forcées de l'emprunter à l'ammoniaque ou à ses sels.

Les animaux sauvages, libres de choisir leur pâture et leur gîte, constamment stimulés sous l'influence du grand air et du soleil, ayant une peau et des reins toujours assez puissants pour les débarrasser des acides qui, sans cela, neutraliseraient bientôt les bases du sang et amèneraient rapidement la mort, n'ayant à employer leurs forces que pour leur propre usage, et n'ayant pas à demander à la nature d'exagération dans le développement de tel ou tel organe, trouvent dans les végétaux qu'ils appètent et dans l'eau qu'ils boivent suffisamment de sel, quoique cependant ils le recherchent tous avec avidité.

Les animaux domestiques, entassés dans des étables humides et sombres, privés de la liberté de choisir leurs aliments et leur gîte, condamnés souvent à une nourriture qui leur répugne et qui est de mauvaise qualité, obligés aussi de fournir à nos besoins des masses musculaires beaucoup plus développées, un tissu adipeux rempli d'une graisse beaucoup plus abondante, du lait en bien plus grande quantité, ou un travail dépassant leurs forces, ne peuvent, sous l'empire de toutes ces causes, se passer de sel, sous peine de ne pas tirer, à beaucoup près, de leur nourriture tout le parti désirable, sous peine aussi de succomber souvent aux maladies les plus graves, que l'usage du sel aurait la puissance de prévenir.

En effet, Messieurs, les étables généralement sombres, souvent humides et froides, ont toutes pour résultat inévitable de diminuer l'énergie des fonctions de la peau, et par

suite celle des reins et du tube intestinal, et cela avec d'autant plus de puissance que les animaux sont condamnés à les habiter plus long-temps. Vous pouvez, sous ce rapport, les comparer aux prisonniers ou aux ouvriers des filatures, dont le teint pâle et les accidents scrophuleux sont l'inévitable conséquence de la privation de l'air et de la lumière.

Nos animaux, ainsi débilités par l'habitation des étables, n'ont plus que des digestions incomplètes; les fonctions de la peau et des reins étant diminuées, les bases du sang se trouvent neutralisées en quantité trop considérable par les acides que la transpiration cutanée et l'urine auraient dû rejeter hors de l'économie. Les poumons, le foie, toutes les séreuses sont menacées alors de devenir le théâtre de lésions d'autant plus graves que l'animal est moins robuste.

On éviterait aisément toutes ces causes de ruine en donnant habituellement du sel aux animaux. A l'aide de cette substance, en effet, le suc gastrique, en présence des aliments, serait toujours riche en acide chlorhydrique, que les savants Gmélin et Tiedman ont trouvé, comme principal agent de la digestion, non pas seulement chez l'homme et les autres mammifères, mais chez les oiseaux, les reptiles et les poissons, et que l'on retrouverait probablement chez tous les animaux, si chez tous on pouvait étudier les phénomènes qui accompagnent cette importante fonction.

En fournissant l'acide chlorhydrique au suc gastrique, le sel fournit au sang de la soude en quantité suffisante pour que ce liquide conserve ses conditions normales, et qu'arrivé dans le tissu des sécréteurs, il les stimule convenablement, malgré les circonstances exceptionnelles dans lesquelles ils se trouvent; enfin le sel, non décomposé, joue dans le sang un rôle d'une très-grande importance aussi et analogue sous quelques rapports à celui de la soude.

Le sel conviendra donc toujours à nos animaux domes-

tiques ; il augmentera la force, la santé et l'embonpoint de ceux qui, sans lui, seraient encore bien portants ; il permettra aux autres de fournir à leurs propriétaires des produits satisfaisants. C'est au sel surtout que les cultivateurs d'outre-Rhin doivent de pouvoir produire à beaucoup meilleur marché que nous toute espèce de bétail.

Un médecin de beaucoup de mérite, M. le docteur Coster, de Paris, faisant de très-curieuses recherches sur la phthisie tuberculeuse, a constaté que des lapins, des chiens, des oiseaux qui, maintenus dans l'obscurité, privés d'exercice et exposés au froid humide, contractaient en quelques semaines de nombreux tubercules, échappaient à cette terrible maladie dès que, dans leur nourriture, on mettait du sel et du fer.

Un de mes oncles, M. Bertier, propriétaire de la terre de Roville, donna pendant quarante ans du sel à ses moutons, qui se portaient très-bien, malgré des pâturages humides situés au niveau de la Moselle. M. Mathieu de Dombasle, devenu son fermier, venait d'écrire, au temps de la Restauration, un mémoire pour démontrer que le sel est inutile à l'agriculture et aux animaux, et qu'il est une matière essentiellement imposable. Il voulut joindre l'exemple au précepte, et son troupeau périt en presque totalité, victime de la cachexie aqueuse, maladie essentiellement due à l'affaiblissement des sécréteurs acides, et caractérisée aussi par de nombreuses lésions des poumons, du foie et des séreuses, appartenant tous au système opposé.

Tout ce que je viens de dire de l'action du sel sur les animaux s'applique également à l'homme. Le pauvre, mal logé, mal vêtu, nourri seulement de mauvais pain et de légumes, et souvent en quantité insuffisante, privé de feu dans les saisons froides et se refusant le sel à cause de son prix élevé, est dès son jeune âge exposé à toutes les maladies

de la vieillesse ; il est constamment faible et il succombe toujours bien long-temps avant l'époque que la nature avait fixée, et à ce point, Messieurs, que la statistique démontre qu'à nombre égal il meurt deux pauvres pour un riche.

Ces vérités sont bien tristes, à une époque surtout où l'on parle tant d'humanité, et où l'on ne craint pas de dépenser des millions pour abolir l'esclavage des nègres ! Que l'on ait donc un peu plus de pitié pour les pauvres qui nous entourent, qui forment la moitié au moins de toute la population, et qui sont bien plus à plaindre que les nègres esclaves, au malheureux sort desquels cependant je compatis beaucoup.

C'est à Philippe-le-Bel que l'histoire fait remonter l'origine de l'impôt du sel en France et de la trop fameuse *gabelle*, que quelques étymologistes font dériver de l'arabe *Ghanel*, qui signifie loi inique. Oui, Messieurs, l'impôt du sel mérite cette qualification et produit les plus déplorables effets. C'est à lui surtout qu'il faut attribuer l'infériorité de notre agriculture, la rareté de notre bétail et la plus grande partie des maladies qui déciment nos populations ouvrières. Disons-le souvent et bien haut, afin que le législateur, éclairé sur ses funestes résultats, brise à jamais ce reste de la barbarie du moyen âge, cette grande cause de misère.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

ÉCRITE DE SAÏDA

A M. MOUGEOT, DE BRUYÈRES,

PAR LE DOCTEUR GAILLARDOT,

MEMBRE CORRESPONDANT.

Saïda, le 27 Novembre 1842.

MONSIEUR,

.... Je vais vous tracer sommairement l'itinéraire de mes voyages; je vous donnerai ensuite le résultat de mes observations.

.... Je passai un mois à Marseille à attendre le départ d'un bâtiment et, pendant ce temps, je visitai les terrains crétacés du midi de la France : j'allai à Toulon, à Sainte-Beaume, à Aix, etc. Cet examen me servit parce qu'il me fournit des points de comparaison avec les calcaires de la Syrie appartenant à la même formation, mais qui présentent, comme vous le verrez, d'essentielles différences. Je passai quinze jours à Alexandrie, où géologiquement il n'y a rien que le calcaire méditerranéen qui borde la côte d'Égypte, mais où, sous le rapport des antiquités, il y a beaucoup à voir; je recueillis là une collection de marbres antiques employés pour

ornements, et probablement apportés de la Grèce. J'allai ensuite au Kaire où je restai six mois à attendre une destination. Pendant ce temps, je visitai les montagnes qui dominent cette ville et forment la chaîne arabique de la vallée du Nil. Je constatai la présence de deux systèmes de couches calcaires dont la supérieure manque presque complétement en Egypte, tandis qu'au contraire elle est très-développée en Syrie et y forme la plus grande partie des montagnes; elle est séparée de la couche inférieure par des couches de grès et sables ferrugineux en Syrie, et des marnes vertes et ferrugineuses en Egypte; elle est riche en fossiles en Egypte, et n'en présente que très-peu en Syrie, où l'on retrouve cependant partout la coquille qui la caractérise et qui m'a servi à la reconnaître depuis le pied du Taurus jusqu'au bord du Nil, je veux dire la nummulite qui n'existe point dans le calcaire supérieur. J'arrivai à Bayrout, de là j'allai par terre et en longeant la côte jusqu'à Latakié et de Latakié à Alep. Aussitôt arrivé, je fus envoyé établir un cordon sanitaire et deux lazarets sur la frontière de la Syrie : je vis là les premiers escarpements de la chaîne libanienne qui se détachent du Taurus et en sont séparés par la vaste vallée de Marasch. Je revins à Alep où je fus cinq mois au lit, malade d'une encéphalite à laquelle je faillis succomber. Je fus envoyé en convalescence à Saïda, où, à peine arrivé, je fus envoyé prendre la conscription dans le Liban. Je passai à cette opération trois mois qui, malheureusement, appartenaient à la saison des pluies, et pendant lesquels je ne pus faire autant d'excursions que j'aurais voulu. Je revins à la hâte à Saïda d'où nous allâmes par mer à Antioche avec mon régiment. Il y avait dix-huit jours que j'étais à Antioche, où j'observais les calcaires crétacés soulevés et modifiés par un amas de roches serpentineuses, lorsque nous reçûmes l'ordre de partir pour Damas; nous remontâmes toute

la vallée de l'Oronte, où j'observai la configuration et la constitution des vallées de la Syrie que je vous détaillerai plus loin. Arrivés à Damas, nous allâmes passer dix mois à faire la guerre aux Druses du Hauran. Je consacrai ces dix mois à visiter le Hauran, terrains volcaniques qui se sont formés de la manière la plus bizarre au milieu des sables du désert; terrains d'autant plus curieux que la contrée riche en antiquités qui les présente n'a jamais été et ne sera pas de sitôt parcourue. Les voyageurs qui en ont fait des cartes ne l'ont vue que de loin et ont fait leur travail sur la foi des récits des gens du pays; j'en ai fait une qui a été trouvée très-exacte par tous les officiers européens qui faisaient partie de l'armée d'Ibrahim-Pacha. J'ai dessiné une série de profils de cette contrée; j'ai pris des vues et recueilli un grand nombre d'inscriptions. J'avais ramassé quelques plantes et insectes, qui malheureusement se trouvaient dans une de mes caisses, qui fut détruite et pillée lors de la prise de Saïda par les Anglais. Les roches peu nombreuses à la vérité que j'avais recueillies me sont fort heureusement restées; je dis peu nombreuses, car dans tous mes voyages j'ai recueilli très-peu d'échantillons. Marchant avec des corps d'armée ou campé avec eux, il m'était impossible de m'écarter d'eux, et plus d'une fois, en voulant aller sur quelqu'éminence voisine de notre camp, je me suis vu forcé de le regagner au plus vite, poursuivi à coups de fusil. Obligé d'ailleurs de porter avec moi tout ce qui m'était nécessaire pour mon service médical, ma nourriture de plusieurs jours, mon bagage, etc., et pendant des marches de douze à quinze jours, de douze, quatorze et dix-huit heures par jour, j'étais souvent tellement harassé de fatigue et de faim que je n'avais guère le courage de tailler des roches : aussi mes observations sont-elles plutôt générales, et se rattachent-elles à l'ensemble de

la constitution géologique du pays plutôt qu'à des détails de couches, au moins pour quelques localités où ces détails étaient fort peu intéressants. A la suite de la campagne du Hauran, mon régiment alla à Balbeck, dans la vallée de l'Antiliban, où il resta un mois. J'étudiai cette vallée et je dressai un plan des magnifiques ruines du temple du Soleil de l'ancienne Héliopolis ; nous revînmes à Damas où je restai six mois : j'étudiai là l'extrêmité de la chaîne de l'Antiliban qui domine cette ville. Puis vint une nouvelle encéphalite, puis la dyssenterie et la fièvre intermittente, que je gardai trois ans et dont je ne fus débarrassé que par la peste à laquelle je faillis succomber. On m'envoya en convalescence à Saïda où je passai l'hiver. Au printemps, Soliman-Pacha, major-général de l'armée, me prit avec lui et m'attacha à son état-major : nous partîmes pour Alep par Beyrout, Tripoli, Homs, Hama. De là nous allâmes battre les Turcs à Nezib ; je vis là, à Biredjick, un point de la vallée de l'Euphrate que je trouvai en tout semblable aux vallées de la Syrie. Je fus pris à mon retour d'Alep d'une pleuro-pneumonite qui me tint trois mois malade et en convalescence de laquelle on m'envoya encore à Saïda, où revint peu après Soliman-Pacha à l'état-major général duquel j'étais toujours attaché. Je fis alors le voyage de Saint-Jean-d'Acre où j'observai au mont Carmel la couche calcaire inférieure à nummulites. Vint ensuite la révolte du Liban ; pendant les opérations militaires qu'elle nécessita, j'eus l'occasion de parcourir ces montagnes dans diverses directions et d'en dessiner des coupes. Puis vint la guerre contre Ibrahim-Pacha par les Anglais et les Turcs ; lorsqu'Ibrahim eut évacué la Syrie, je pris service dans l'armée turque et je fus nommé médecin en chef de l'hôpital militaire de Saïda. Auparavant j'accompagnai comme médecin le général en chef de l'armée dans un voyage qu'il fit dans la basse Syrie

(Palestine). Je traversai la vallée du Liban pour aller à Lasbeya, à Jaffa, à Tibériade, ensuite j'allai suivre le cours du Jourdain depuis le lac de Tibériade jusqu'à la Mer-Morte, voyage que personne n'était parvenu à faire jusqu'alors; de la Mer-Morte à Naplouse, de Naplouse à Jérusalem. Puis second voyage à la Mer-Morte, retour à Jérusalem, passage à Gaza, à Jaffa, et d'où je vins enfin occuper mon poste à Saïda.

Je vais en peu de mots vous donner le résultat de mes observations, vous indiquer le cadre du travail que je n'ai point encore pu mettre au net et qui n'existe encore que dans les nombreuses notes que je possède.

La Syrie est une vaste bande de calcaires de formation crétacée, reposant au nord sur les terrains de transition du mont Taurus, bordée au couchant par la Méditerranée, à la côte de laquelle toutes ses vallées sont parallèles, au levant par les sables du désert et l'Euphrate. Les calcaires crétacés sont formés de deux couches ou plutôt de deux systèmes de couches calcaires, séparées par des sables et grès ferrugineux. L'une de ces couches, l'inférieure, qui forme les montagnes qui encaissent le Nil, est riche en fossiles et n'existe pour ainsi dire qu'à l'état rudimentaire dans la plus grande partie de la Syrie, excepté dans les hautes montagnes; je propose de l'appeler calcaire libanien inférieur. La seconde, qui prend en Syrie un assez grand développement, puisque c'est elle qui forme le sol dans les plaines et plateaux peu élevés au-dessus du niveau de la mer, devra être appelée calcaire libanien supérieur; elle se caractérise par son manque presque complet de fossiles. Au reste, dans toute la Syrie, les fossiles sont fort rares, et il m'est arrivé de marcher des journées entières sans en rencontrer aucun débris. Ces calcaires crétacés ont été tourmentés et soulevés par des éruptions contemporaines

des roches basaltiques, dans le plus grand nombre des cas. Dans quelques points, aux environs d'Antioche, par exemple, paraissent des roches serpentineuses dont l'époque, vu la forme et la disposition de ces roches, a dû être postérieure aux basaltes; puis enfin des roches doléritiques et amphiboliques encore plus modernes, comme les montagnes du Hauran, le Ledja, et une partie de l'Arabie pétrée. Les éruptions basaltiques sont celles qui ont donné à la Syrie la forme et la configuration qu'elle a actuellement : ce sont elles qui ont formé ses vallées principales, toutes parallèles entr'elles : ce sont elles qui ont déposé leurs produits dans le sens d'une vaste faille ou crevasse, partant des environs d'Autal, premier point où je les ai observées, jusqu'aux montagnes du Mokatan, qui dominent le Caire, dernier point où elles paraissent et où elles ont produit un amas de collines de grès et de sables complétement vitrifiés. Cette disposition des roches basaltiques est constante en Syrie, et la coupe figurative que je vous trace pour la montagne du Liban et les vallées de l'Antiliban, est la coupe de toutes les vallées de la Syrie. La disposition des couches relevées est partout la même, leur inclinaison et leur direction sont les mêmes.

Voilà quelle est la disposition générale des vallées de la Syrie. Il y a dans quelques points des accidents locaux, comme les dépôts de chaux sulfatée, cristallisée dans les marnes du calcaire libanien inférieur près de Latakié; le sel gemme à 5 lieues à l'est d'Alep; les schistes calcaires d'Antoura avec poissons fossiles; les lignites de Keurnaïl; les schistes bitumineux des bords de la Mer-Morte; le massif granitique du mont Sinaï. Il ne me reste plus à étudier, pour compléter mes observations, que le Sinaï, où je tâcherai de faire un voyage, et les lignites de Keurnaïl. Cependant, je vais me mettre à travailler à rédiger mes notes. C'est à quoi je consacrerai cet hiver-ci.

DISCOURS

POUR L'INAUGURATION A DOMREMY

DE LA STATUE DE JEANNE D'ARC,

DONNÉE PAR LE ROI,

PRONONCÉ LE 9 MAI 1843

PAR M. DE LA BERGERIE,

PRÉFET DES VOSGES, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

En 1429, les Anglais, maîtres d'une grande partie de la France, assiégeaient Orléans.

« *La ville toute vaste qu'elle fût, était environnée de » bastilles et de boulevards élevés sur les deux rives et qui » ne laissaient presqu'aucun moyen de faire entrer dans la » ville des munitions et des vivres. Déjà la famine commen- » çait à s'y faire sentir. Le courage des habitants, de la » garnison et du vaillant bâtard d'Orléans, se soutenait » encore ; ils ne voulaient point entendre parler de se rendre » aux Anglais. Cependant, abandonné et sans secours, il » fallait bien qu'Orléans fût enfin forcé ; il fallait bien que » le Roi perdît ce dernier espoir de sa couronne, et se re- » tirât en fugitif dans les provinces du midi qui lui restaient » encore fidèles.*

» *Tout-à-coup les choses changèrent miraculeusement.*

» *Dans le même temps, il y avait au village de Domremy, » sur les marches de la Champagne, de la Bourgogne et de » la Lorraine, une jeune fille nommée Jeanne d'Arc, qui » avait depuis long-temps des visions surprenantes. C'était » la fille d'un pauvre paysan; elle avait été élevée selon » son état, mais avec une extrême piété. Sa dévotion et sa » sagesse édifiaient tout le canton. Elle était aussi bien » bonne Française et n'aimait point les Bourguignons ni » les Anglais; car dans ces temps de malheur, la discorde » divisait même les gens de la campagne, et l'on voyait les » petits enfants se battre et se meurtrir à coups de pierres » quand ils étaient de deux villages de faction différente. » Jeanne, qui n'avait pour lors que dix-sept ou dix-huit » ans, n'avait, depuis sa naissance, rien vu autre chose » que la misère du pauvre peuple de France, et l'avait » toujours entendu imputer aux victoires des Anglais, à la » haine des Bourguignons. Souvent à l'approche de quelques » compagnies ennemies, elle avait, en grande hâte, conduit » dans la forte enceinte d'un château voisin, le troupeau et » les chevaux de son père. Une fois même les Bourguignons » vinrent piller le village de Domremy, et Jeanne s'en alla » avec son père et sa mère se réfugier, durant cinq jours, » dans une auberge à Neufchâteau.* »

C'est ainsi que s'exprime l'un des plus consciencieux historiens de Jeanne d'Arc, l'auteur du livre des *Ducs de Bourgogne*, dont l'esprit élevé, le cœur tout français et l'érudition profonde, se sont trouvés d'accord dans la recherche du vrai, sur cette pauvre fille que l'on serait tenté de croire de céleste origine, tant sa conduite fut pure, tant sa pensée fut religieuse, tant il y eut en elle, durant toute sa vie, comme une tranquille assurance de retour

au sein de Dieu, dès que sa mission de justice se trouverait accomplie.

Il y a dans le monde quelque chose de presque aussi beau que la croyance sincère, c'est le respect pour la croyance sincère.

Aussi, Messieurs, en reportant nos pensées sur Jeanne d'Arc, inclinons-nous devant cet amour de Dieu, devant cette impulsion divine, le seul secret, la seule explication possible d'une vie qui fut simple comme celle d'une bergère, pure et religieuse comme celle d'une sainte, glorieuse enfin comme celle des grands martyrs.

Après quatre siècles, nous nous trouvons dans cette chaumière qui vit naître Jeanne d'Arc; après quatre siècles, remercions-en Dieu, il nous est donné de placer l'image de l'héroïne dans cette même chambre où, comme elle le disait à la suite de saintes visions, ses voix, les voix du ciel, se faisaient entendre à elle, et lui prescrivaient le sacrifice de son repos, le sacrifice de cette vie tranquille de Domremy, pour prendre la vie des armes, au nom de son Roi et de son pays.

« *Elle crut d'abord qu'étant une pauvre fille des champs,*
» *elle ne saurait ni monter à cheval, ni conduire des*
» *hommes d'armes.... !* »

Mais, pressée de plus en plus par de secrètes inspirations, elle finit, comme chacun sait, par s'adresser au sire de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs.

Long-temps il la repoussa, long-temps il la traita de visionnaire et parut croire qu'elle ne jouissait pas de toute sa raison, ou peut-être qu'une influence surnaturelle et maligne, selon les préjugés du temps, l'avait saisie et la faisait esclave d'une puissance bien différente de celle que confessaient sans cesse et les récits, et les aveux et les prières de Jeanne.

Mais le temps et les épreuves devaient tourner à l'honneur de la sainte fille ; elle vainquit le sire de Baudricourt par sa patience, par le naïf accent d'une conviction éclatante de pureté, par la ferme insistance d'une volonté toute empreinte de l'amour du pays, passion sacrée, sorte de religion terrestre qui se marie à l'autre, qui, quelquefois, s'empare des âmes les plus tendres, donne à leur cœur la détermination et à leurs bras la force.

Ce fut le sort de Jeanne, lorsque, sous le charme irrésistible de ce saint enthousiasme, elle prit le vêtement d'homme, elle chaussa les houzeaux, attacha des éperons, reçut une épée, et partit à cheval sous la conduite de deux gentilshommes pour aller trouver le Roi. C'était au commencement de 1429, Jeanne d'Arc avait alors dix-sept à dix-huit ans.

Dès ses premiers pas elle courut de grands dangers : il était si difficile de traverser ce pays de France, alors livré à toutes les horreurs de l'anarchie et du brigandage.

De nos jours, Messieurs, sous cet empire des lois qui règlent la vie, les droits, les devoirs de tous, dans une parfaite mesure et sous l'action d'une constante harmonie, à peine pouvons-nous croire qu'il fut un temps où rien de cela n'était ; et c'est presque fable à nos yeux que cette peinture des misères de la première moitié du 15e siècle, des temps honteux d'Isabeau de Bavière, de la domination étrangère, et de la fortune française aux abois.

Quelle désolation dans les campagnes, quelle inquiétude de chaque jour ! Dans la chaumière de Jeanne d'Arc, auprès de ce foyer que nous voyons là, la famille se pressait pendant les soirées d'hiver. Les récits des voyageurs, ceux des pélerins, les bruits de toute sorte devaient frapper l'imagination des pauvres gens ; le cœur de Jeanne devait

battre, ses yeux devaient se remplir de larmes quand on lui racontait et les tristes effets de la démence du vieux Roi, et l'humiliation de l'héritier de ses droits, et les actes violents du pouvoir étranger.

C'était le cri de la patrie ! Jeanne l'entendit avec cette exaltation du bien contre le mal, qui se fait jour au fond de certaines âmes.

C'était le cri de la patrie ! et la patrie, pour elle, c'était le foyer du pauvre et le foyer du Roi ; c'étaient les lois, le culte, le souverain des fleurs de lys, le souverain avec la bonté de Charles V, avec l'honneur de sa maison et l'huile sainte qu'impose la religion.

Toutes ces pensées chez Jeanne étaient sans doute plutôt un sentiment qu'un raisonnement suivi. Ce qui l'avait frappée, c'était le mal ; ce qu'elle voulait, c'était le secours ; et dans sa naïve piété, elle s'adressait au ciel, à ceux qui y intercèdent pour nous : elle implorait Saint-Michel, Sainte-Catherine, Sainte-Marguerite ; elle les priait de lui venir en aide pour qu'elle sauvât la France.

Tel fut l'enchaînement simple des idées de Jeanne et de ses résolutions ; telle fut la source de ses projets et de ses espérances. La sorcellerie pour laquelle on la brûla, ce fut sa foi, ce fut son courage, ce furent les grands coups de sa bannière sur les casaques anglaises à Orléans, à Patay, à Paris et dans tous les combats.

Je m'arrête : l'histoire a dit le reste ; et peut-être aurais-je dû laisser parler seule à vos yeux cette belle figure de Jeanne que nous venons inaugurer et qui semble à chacun comme le résumé le plus vrai de sa vie.

Oui, Messieurs, le Roi, dans sa paternelle bonté, cédant aux vœux du conseil général des Vosges, a daigné nous donner la statue de Jeanne d'Arc, et selon les intentions

de Sa Majesté, nous la plaçons dans la chambre même où naquit l'héroïne, dans ce lieu qui plus que jamais va devenir un sanctuaire de piété et de souvenirs glorieux.

Mais quel génie a donc créé cette œuvre si suave de forme et d'expression ? quel esprit cultivé, quelle imagination tendre et religieuse, quelle main habile ont pu se trouver d'accord pour donner au bronze la vie, la volonté, les intimes croyances de cette bergère des combats ?

Cette artiste, Messieurs, ce fut une jeune fille, une princesse, la fille de notre Roi; ce fut Marie d'Orléans !

Elle aussi était belle, elle aussi était jeune, elle aussi était pieuse, elle aussi aimait la France ! elle est au ciel à côté de Jeanne d'Arc, puisque Jeanne d'Arc est tout auprès de Dieu.

Pour nous, pleins de reconnaissance envers le Roi qui a daigné combler nos vœux par un si beau présent, ne perdons jamais de vue que l'œuvre inspirée de Marie d'Orléans est l'expression des sentiments patriotiques qu'elle sut puiser au sein de sa famille, sous les yeux du Roi, auprès de la Reine que le monde entier vénère, auprès de ses frères..... Ils étaient cinq alors !

Mais que le courage et la résignation ne nous abandonnent pas ! sachons, comme le Roi, ramener nos regards et nos pensées sur la patrie, songeons à son avenir et à ces jeunes enfants qu'une princesse adorée, mère tendre et dévouée, saura rendre aussi bons, aussi nobles, aussi vaillants, aussi français que le fut le frère de la princesse Marie.

Bénissons l'œuvre qui nous rappelle de tels sentiments et réveille dans nos cœurs de si justes espérances pour l'avenir d'une dynastie dont la bannière, comme celle de Jeanne d'Arc, a pour premier mobile l'honneur de la patrie et son indépendance.

C'est à la garde des saintes filles du Seigneur, c'est à la vénération du jeune troupeau qui peuple l'école des filles de Domremy que nous confions l'image de Jeanne d'Arc. En la saluant chaque jour, en la décorant de fleurs, en appelant sur elle les prières et l'encens, elles honoreront en même temps deux belles et grandes mémoires : l'héroïsme de l'action et le génie qui sait le comprendre. *Jeanne de Domremy et Marie d'Orléans !*

ÉTAT GÉNÉRAL

DES AMÉLIORATIONS

EXÉCUTÉES

DANS LES FORÊTS DOMANIALES ET COMMUNALES

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES,

Tant par les entrepreneurs à prix d'argent et par les adjudicataires de coupes de bois, que par les concessionnaires et par les gardes, depuis le 1er janvier 1842 jusqu'au 1er janvier 1843,

DRESSÉ

PAR M. MUNSCHINA,
CONSERVATEUR DES FORÊTS,
MEMBRE TITULAIRE.

ARRONDISSEMENTS COMMUNAUX.	TERRAINS REPEUPLÉS PAR entreprises à prix d'argent et par les adjudicataires de coupes.		les concessionnaires de terrains.		les gardes.		TOTAUX.		PLANTATIONS non évaluées en argent. Nombre de plants employés par les entrepreneurs et adjudicataires de coupes.	gardes.
										FORÊTS
	hect.	ares.	h.	a.	h.	a.	h.	a.		
Remiremont.	10	00	53	92	9	30	73	22	258,000	99,240
Saint-Dié. . .	1	50	159	35	12	57	173	42	481,006	86,400
Mirecourt. . .	»		»		4	92	4	92	»	47,300
Neufchâteau.	15	00	»		»		15	00	161,400	19,350
Épinal	22	33	29	05	6	00	57	38	110,867	61,050
TOTAUX. .	48	83	242	32	32	79	323	94	1,011,273	313,340
										FORÊTS
Remiremont.	83	39	»		»		83	39	178,000	»
Saint-Dié. . .	76	09	153	35	7	20	236	64	674,160	18,150
Mirecourt. . .	18	88	»		1	54	20	42	209,700	26,100
Neufchâteau.	3	00	5	00	3	78	11	78	146,865	64,000
Épinal	39	50	17	51	2	59	59	60	612,854	63,500
TOTAUX. .	220	86	175	86	15	11	411	83	1,821,579	171,750
										RÉCAPI
FORÊTS										
domaniales. .	48	83	242	32	32	79	323	94	1,011,273	313,340
communales.	220	86	175	86	15	11	411	83	1,821,579	171,750
TOTAUX GÉNÉRAUX.	269	69	418	18	47	90	735	77	2,832,852	485,090

(*) Les travaux portés dans cette colonne ont été faits par les entrepreneurs d[e] coupes usagères ou à prix d'argent. — 1,000 mètres de fossés ont été faits en outr[e] par les gardes.

SEMIS non évalués en hectares. — Nombre de kilogrammes ou d'hectolitres de semences employées				MÈTRES DE FOSSÉS faits à neufs ou réparés par les			CHEMINS ou ROUTES faits à neuf ou réparés. — Longueur en mètres.	NOMBRE D'HECTARES de bois dont l'aménagement a été exécuté dans l'année.	
par les entrepreneurs et adjudicataires de coupes.		par les gardes.		entre-preneurs.	adju-dicataires de coupes.	conces-sionnaires de terrains.			
DOMANIALES.				(1)					
kilog.	litres.	kilog.	litres.	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.	hect.	ares.
1,096	»	149	»	5,414	»	»	5,300	»	
100	1,005	»	220	»	150	10,999	9,827	4,313	20
»			»	9,175	»	»	805	»	
»		»	40	2,790	»	»	1,998	1,495	38
120	»	234	»	12,059	»	2,461	2,175	»	
1,316	1,005	383	260	29,438	150	13,460	20,105	5,808	58
COMMUNALES.									
1,658	»		»	23,506	»	»	915	»	
763	3,470	15	»	4,932	3,150	8,087	1,831	»	
»			»	35,758	22,016	»	50	158	40
»	4,030	»	3,460	44,155	7,382	»	340	92	64
34	»	30	»	25,822	35,153	1,545	1,175	»	
2,455	7,500	45	3,460	134,173	67,701	9,632	4,311	251	04
TULATION.									
1,316	1,005	383	260	29,438	150	13,460	20,105	5,808	58
2,455	7,500	45	3,460	134,173	67,701	9,632	4,311	251	04
3,771	8,505	428	3,720	163,611	67,851	23,092	24,416	6,059	62

5 Pontceaux ont été construits sur des tranchées dans les forêts communales de Mirecourt, et 172 bornes remplacées ou relevées dans celles d'Épinal.

RELE

des améliorations exécutées en 1842 *par*

NOMS des INSPECTIONS.	NATURE ET QUANTITÉ DES DIVERS PRODUITS FORESTIERS DÉLIVRÉS.				NOMBRE DE JOURNÉES		
	Bottes d'herbes de 50 kilogr.	Bottes de genêts de 50 kil.	Bottes de bruyère ou mousse de 50 kilogr.	Stères de souches.	dues.	employées.	restant à employer.
							FORÊTS
Remiremont.	69,439	1,785	17,539	5,172	10,764	8,621	2,143
Saint-Dié...	121,696	»	21,050	11,895	11,276	9,813	1,646
Neufchâteau.	1,549	»	»	3,012	2,266	1,942	324
Mirecourt...	10,829	»	»	663	1,217	912	305
Épinal	24,273	450	31,970	3,207	5,366	2,157	3,209
TOTAUX..	227,786	2,235	70,559	23,949	30,889	23,445	7,627
							FORÊTS
Remiremont.	47,468	330	30,015	2,460	6,560	3,577	2,983
Saint-Dié...	53,126	50	1,578	6,807	6,227	7,130	1,163
Neufchâteau.	8,502	»	»	2,597	2,716	2,062	654
Mirecourt...	2,615	175	865	3,367	2,813	2,054	759
Épinal	18,225	»	7,575	1,871	4,138	3,282	856
TOTAUX..	129,936	555	40,033	17,102	22,454	18,105	6,415
							RÉCAPI
FORÊTS domaniales..	227,786	2,235	70,559	23,949	30,889	23,445	7,627
FORÊTS communales.	129,936	555	40,033	17,102	22,454	18,105	6,415
TOTAUX GÉNÉR.	357,722	2,790	110,592	41,051	53,343	41,550	14,042

NÉRAL

cessionnaires de menus produits forestiers.

Quantité de semence livrée. — Litres.	NATURE DES TRAVAUX FAITS AU MOYEN DES JOURNÉES EMPLOYÉES.					
	Nombre d'ares de coupes à repeupler préparés pour recevoir la semence.	Nombre d'ares vides préparés pour recevoir la semence.	Quantité de kilogrammes de graine semée.	Nombre de plants repiqués.	Nombre de mètres de rigoles d'assainissement exécutés ou fossés réparés.	Nombre de mètres de routes réparés ou faits à neuf.
DOMANIALES.						
1,608	21 »	103 62	1,336	1,125,593	9,698	5,389
2,472	76 74	57 79	1,852	396,506	11,234	»
»	»	»	»	»	1,100	2,335
»	5 80	»	220	25,900	1,284	1,740
»	»	32 05	»	121,267	5,096	2,175
4,080	103 54	193 46	3,408	1,669,266	28,412	11,639
COMMUNALES.						
796	15 50	58 69	1,789	644,469	2,462	532
889	44 »	98 85	2,403	287,910	13,475	390
»	6 44	4 68	4,595	89,200	2,441	1,595
»	3 45	8 36	»	244,650	6,524	800
»	11 28	5 25	»	264,156	4,366	215
1,685	80 67	175 83	8,787	1,530,385	29,268	3,532
TULATION.						
4,080	103 54	193 46	3,408	1,669,266	28,412	11,639
1,685	80 67	175 83	8,787	1,530,385	29,268	3,532
5,765	184 21	369 29	12,195	3,199,651	57,680	15,171

Outre les travaux désignés ci-contre, les concessionnaires de produits forestiers ont extrait, cassé et répandu sur des routes forestières 1,356 mètres cubes de pierres; ils ont construit 584 mètres de murs de clôture, plusieurs aqueducs, et enfin ils ont été employés au façonnage de bois provenant de nettoiements de coupes.

Sur les 7,130 journées employées dans l'arrondissement de Saint-Dié, 2,066 résultent de prestations volontaires.

CRITIQUE.

EXAMEN

DES

QUESTIONS DE MORALE PRATIQUE

DE M. SALMON, MEMBRE CORRESPONDANT,

PAR M. MANSION,

MEMBRE TITULAIRE.

MESSIEURS,

Je suis chargé de vous rendre compte d'une publication d'un de vos associés correspondants, M. Salmon, procureur du Roi à Saint-Mihiel. Sous ce titre : *Questions de morale pratique,* l'auteur, dans un petit in-12 de quelques feuilles, a réuni trois écrits, dont un en forme de nouvelle, les deux autres en forme de dialogue, et qu'il nomme *entretiens.* La nouvelle a pour titre particulier, *le Capitaine Robert* ou *le Préjugé.* Votre opinion est faite sur cette intéressante composition, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler dans le compte rendu de vos travaux pendant l'année 1841 ; je n'ai plus qu'à m'occuper des deux autres.

Le premier entretien, qui commence le petit volume déposé sur votre bureau, roule sur le choix d'un état. C'est une conversation ingénieuse entre un magistrat, un jeune avocat, un prêtre, un médecin et un laboureur. Dans cet

écrit, l'auteur fait sentir combien il importe d'embrasser la profession qu'on est le plus capable de remplir. C'était une belle question à traiter pour un moraliste.

Il faut le dire : c'est du choix d'un état que dépend notre bonheur ou notre malheur. Heureux si nous avons pu recevoir l'instruction suffisante, et nous trouver dans le milieu qui se rapporte à nos goûts, à notre aptitude, à notre capacité; malheureux, si, doués par la nature d'un entendement souple et intelligent, nous n'avons pas reçu les éléments d'instruction convenables, et si nous n'avons pu être placés de manière à les développer dans la profession à laquelle notre aptitude aurait le mieux répondu. Combien, en effet, doivent les angoisses d'une vie triste, inquiète et jalouse, aux circonstances qui les ont éloignés, par leur faute ou autrement, du centre d'activité qui leur était propre! Combien doivent les satisfactions de leur existence, et par conséquent leur aménité, leur générosité, leur justice, à la direction rationnelle qu'ils ont reçue dès leur entrée dans le monde! Il y aurait, Messieurs, une série de romans critiques et fort dramatiques à faire sur les diverses situations qu'embrasse ce sujet : que de déceptions à enregistrer, que d'orgueilleuses misères à révéler! Mais M. Salmon s'adresse à une classe d'hommes qui ne lit point les romans. Comme écrivain, il appartient, par le fond et par la forme, à l'école classique des bonnes traditions : c'est en moraliste didactique, et c'est avec une forme sérieuse qu'il a traité cette question délicate.

On comprend qu'il a dû commencer par reconnaître la difficulté qui, d'ordinaire, réside dans le choix d'un état; aussi, est-ce par là qu'il entre en matière. Parmi les personnages qu'il met en scène, le laboureur est l'homme du peuple qui, en raison de l'humilité de ses relations, semble devoir éprouver le plus de difficultés pour placer ses enfants,

et il exprime son embarras : or, l'embarras, c'est le doute; le doute conduit à l'examen ou à la critique; le laboureur, qui représente le peuple ou la majorité, en est à l'état de critique, et il se plaint, comme se plaint la masse qu'il personnifie, de ce que la préférence, accordée même au mérite, dans la distribution des emplois, ressemble à la faveur, tant est grand le nombre des concurrents. Il est soutenu dans son opinion par un jeune avocat qui déblatère contre l'intrigue et la protection qu'il dit être le privilége de la fortune. Il *demande le* règne de la capacité. C'est encore un interlocuteur à l'état de critique, qui prend pour drapeau la réforme. Il résume assez bien les idées de l'opposition qui, depuis 1830, s'est élevée contre le népotisme et la faveur, sous quelque forme qu'ils se soient montrés. Il y a dans les anathèmes qu'il jette à la face des exploiteurs une généreuse effervescence; c'est une sorte de personnification de ces jeunes gens qui, dans les premières années qui ont suivi la révolution de juillet, ont marché sous la bannière d'un républicanisme outré, mais sincère, et qui se sont laissés exploiter, eux, leur probité et leur crédulité, par les intrigants qui ont travesti leur bannière, l'ont ruinée, déshonorée pour ainsi dire.

Le médecin, troisième interlocuteur, veut le règne de l'égalité et de la capacité réunies; sa philosophie est celle des hommes qui ont pris leur criterium dans cette formule : *à chacun selon ses œuvres*. Il est de la classe des utopistes, mais comme il est intelligent sous l'inspiration de l'auteur, et que tout ce qui est intelligence recèle en soi des vérités, plusieurs de celles qu'il proclame parmi ses exagérations ont leur portée. Ce personnage est encore placé dans les rangs de l'opposition, ce Protée de l'époque, qui sera l'expression que l'histoire et la philosophie laisseront dominer

dans les tableaux qu'elles feront de notre temps de révolution, c'est-à-dire, d'analyse et de transition.

Le magistrat est le Philinte de l'entretien. C'est de lui qu'émanent les appréciations les plus saines et les plus rationnelles. Il pose en principe que l'homme est né sociable, qu'il ne peut exercer ses organes convenablement ailleurs que dans la Société; il dit que, souvent, il y a entre deux esprits une distance égale à celle qui sépare, par la forme, le crétin de l'Apollon du Belvedère; qu'il n'est pas deux hommes sur dix qui puissent remplir le même emploi ou exercer la même profession; il veut que l'homme embrasse un état selon ses goûts; il repousse les systèmes des égalitaires et des partisans de la vie commune qui détruisent l'émulation; il pense que l'homme doit exercer la profession que lui assigne son aptitude; que la plus honorable est celle où l'on rend le plus de services à la Société; que l'on doit juger une position par le degré d'intelligence qu'elle suppose; qu'un emploi n'est pas plus honorable qu'un autre, parce que l'état confère le premier, et que le second dépend d'un particulier ou de soi-même; il rappelle les diverses infidélités de la fortune dans toutes les conditions; il établit que l'homme ne vaut que par ce qu'il fait, et qu'un citoyen ne doit pas plus chercher une place, ou embrasser une profession au-dessus de son intelligence et de son instruction, qu'il ne doit vouloir porter un fardeau au-dessus de ses forces : paroles honnêtes, principes puisés dans la plus saine morale et la plus noble probité, puisqu'en effet, l'homme qui accepte un emploi qu'il ne peut remplir dignement, dérobe à la Société les services qu'un agent plus capable lui aurait rendus.

L'auteur met dans la bouche du magistrat des raisons solides, que rendent saisissantes des peintures très-bien

senties de l'influence des vertus de famille ; mais à côté, il y a des généralités qui mériteraient peut-être des développements, parce que, à l'état de simple esquisse, elles permettent une interprétation plus ou moins satisfaisante. Ainsi, le magistrat, en parlant des emplois publics, paraît avoir une tendance d'entraînement à les déprécier, quoiqu'il proteste contre cette intention. C'est ainsi qu'il désigne, sous la dénomination d'employés vulgaires, chargés de travail d'ordre, les agents de l'administration, dont il compare les services à l'utilité directe de certaines industries qu'il estime bien au-dessus. Nous sommes de son avis, quant à l'abus qui fait que beaucoup rendent peu de véritables services. Mais si les emplois publics, ou mieux les employés, pour rester dans l'esprit des idées de l'auteur, ont démérité de l'estime générale, c'est, d'une part, et il ne le dit pas, à cause du népotisme, de la faveur, et par suite, de l'incapacité, souvent très-notoire, des chefs principaux, et de la déplorable exigence qui les enlève aux attributions de leur charge, pour en faire les agents des partis et des intérêts particuliers de *quelques* ambitieux. C'est, d'une autre part, parce que les emplois supérieurs et subalternes n'étant pas donnés ordinairement au mérite, ceux qui les tiennent font toutes les concessions et même quelquefois des bassesses inimaginables pour les conserver. Il y a dans le monde une opinion assez forte qui considère un fonctionnaire public, de haut ou de bas étage, hiérarchiquement parlant, comme un homme qui doit être sacrifié d'un moment à l'autre, s'il n'a pas vendu l'indépendance de son âme et de son esprit ; il y en a une autre, non moins persistante, qui établit qu'un citoyen est à moitié suspect dès qu'il se fait un des agents du pouvoir chargé de diriger les affaires publiques. Assurément, ce sont là des préjugés funestes, qui ont précisément pour

résultat d'entretenir ou d'augmenter le mal qu'on signale ; car ils ne tendent rien moins qu'à écarter de l'administration les hommes d'intelligence et de cœur, et à recruter le personnel de ceux qui sont chargés des intérêts du pays parmi les incapables, par conséquent parmi les âmes vénales ou pusillanimes. Il est temps de sortir de cette erreur ; il me semble que l'auteur avait, en cette matière, une belle question à traiter. Lui qui honore des fonctions publiques, il lui appartenait, plus qu'à personne, de développer avec son talent cette vérité antique, pour ne pas dire éternelle : que la place ne fait pas l'homme, et que c'est au contraire l'homme qui fait la place ; que si les employés publics ne peuvent acquérir de la fortune, c'est peut-être par là surtout qu'ils sont au-dessus, ou au moins les égaux de ceux qui en possèdent par patrimoine ou autrement, et qu'on leur doit le même respect et la même considération, quelle que soit l'humilité pécuniaire de leur charge, que ceux qu'on accorde aux hommes que l'industrie, le commerce et l'héritage ont placés à la tête de gros capitaux le plus dignement possédés. Disons-le : que les hauts fonctionnaires, que les chefs de service soient toujours capables, ils seront indépendants, dans les limites de l'ordre et de l'honneur, parce que partout l'homme qui a du savoir trouve une place où il peut se mouvoir et se rendre utile. Qu'ils ne se laissent pas séduire ou intimider, ou circonvenir par les intrigues ; qu'ils aient cette confiance et cette dignité que donne la capacité spéciale, ils s'entoureront de subordonnés capables sur lesquels ils s'appuieront, et dont ils ne songeront plus à faire des ilotes ou des victimes. Le pays y gagnera certainement ; les emplois publics deviendront un sacerdoce, l'honneur de les remplir sera considéré comme un signe d'intelligence et de dévouement. Jusques là, je suis de l'avis de l'auteur,

mais cela ne suffit pas : dans un livre d'éducation, j'aime à entrevoir les ressources de l'avenir, sous quelque forme que ce soit.

Le curé est le dernier interlocuteur : et je ne sais ce qu'il faut trouver de plus remarquable, ou de l'habileté avec laquelle l'auteur s'abstient de conclure à la manière des premiers personnages qu'il a mis en scène, c'est-à-dire, en posant une théorie plus ou moins hasardée, plus ou moins praticable, ou de l'onctueux abandon qu'il fait découler des paroles du prêtre qui rapporte tout à la Providence, et estime qu'il faut s'en remettre, dans tous les cas, à elle seule. Il y a dans cette dernière partie une réserve bien appropriée à la difficulté dominante du sujet, c'est-à-dire, le moyen radical pour arriver à la réforme; et cette réserve ne peut s'apercevoir de ceux au profit desquels est fait le livre que j'examine. L'auteur a su avec talent éviter l'inquiétude que l'examen aurait fait naître dans le cœur et dans l'esprit de ses lecteurs. La Providence, cette immensité religieuse et morale, plane au-dessus de tous les doutes et les fait taire : et, bien qu'elle ne s'analyse pas, bien qu'elle soit à l'état de mystère, même pour le prêtre qui la proclame et qui l'invoque, elle convainc parce qu'elle se fait aimer. C'est le symbole le plus saint et le plus consolant; c'est le plus beau criterium qu'on ait pu proposer en présence d'un sujet qui embrasse dans son ensemble toute l'organisation sociale, dont il est si dangereux d'aborder les détails pour peu que l'on redoute, comme un prêtre doit le faire, le découragement, ou si l'on a connu les déceptions. Il est évident que l'auteur, dans cet écrit, a voulu prouver qu'il faudrait fixer à la campagne, pour les y rendre utiles, beaucoup d'aptitudes médiocres qui viennent végéter et se perdre à la ville. Il a entrevu la plaie de notre époque; il pense avec raison qu'il faudrait bénir celui qui en trouverait

un jour le remède. Il termine par une invocation à la religion. Ce morceau est d'une éloquence et d'un style soutenu, qui rappelle les bons écrivains de l'école de Bossuet.

Le deuxième entretien, qui vient à la suite du *Capitaine Robert* et qui termine le volume, traite du danger de se mettre sous la dépendance de ses enfants. L'auteur a mis à nu, dans cette pièce, les misères dont les enfants ingrats abreuvent les parents imprévoyants, qu'une tendresse aveugle conduit jusqu'à se dépouiller de tous leurs biens en faveur de leurs fils ou de leurs gendres. Le principal interlocuteur, qui résume à lui seul l'idée mère de cet écrit, est un vieillard qui raconte comment il a été successivement chassé, ou contraint de sortir du domicile respectif de ses trois enfants, tous établis et tenus, par convention, de l'entretenir chacun à son tour. Il y a dans ce récit des situations vraies, des appréciations intelligentes, des conseils très-judicieux ; et, si l'on se place au point de vue de l'écrivain, on sympathise avec son intention de flétrir les fils ingrats et de donner des avis aux pères qui seraient tentés de faire à leurs enfants un entier abandon de leur bien, pour se mettre ensuite à leur merci. Mais si l'on se place au point de vue de ce qui se passe le plus communément, on souffre, et l'on se demande au profit de qui, en face des hideux originaux qu'il donne pour exemples. Je crains que l'auteur n'ait point atteint le but qu'il s'est proposé.

Le dialogue de cette pièce est plus animé que celui de l'entretien sur le choix d'un état ; il y a peut-être plus de mise en scène, plus d'entraînement dans la phrase. Le sujet, d'ailleurs, est plus dramatique. Mais soit que je trouve l'infériorité relative de ce morceau dans le dégoût profond que m'inspire l'ingratitude, soit que je n'attache pas une grande importance, ni aux jouissances purement matérielles, ni aux souffrances de cet ordre, il me semble que j'eusse

trouvé plus instructive et plus touchante, la peinture d'une douleur morale, comme celle du Roi Léar de Shakespeare, en présence de l'ingratitude d'enfants envers leur père, et que je l'eusse préférée à une douleur toute physique. La loi d'ailleurs prévoit le cas où les enfants refuseraient une pension alimentaire à leur père ; il est facile d'empêcher un vieillard dont les enfants sont riches, d'être réduit à l'aumône, et la mendicité qui me découvre les plaies purulentes de sa chair ne m'intéresse pas : je n'ai de véritable amour et de charité sainte que pour les maux de l'âme ; les autres sont bien secondaires, on les soulage sans penser ; ensuite l'ingratitude, au degré que l'a prise l'auteur, est la conséquence nécessaire d'une éducation mauvaise, dont le père est d'abord responsable. La première réforme est donc à introduire là, et l'auteur a les qualités qu'il faut pour cette tâche ; mais je doute qu'un gendre enclin à frapper son beau-père, et un fils capable de reléguer l'auteur de ses jours sur la paille et au froid, dans un grenier, comme ceux qui font le sujet du second entretien, puissent tirer un grand profit de la lecture de ce morceau. Pour ces gens-là, il y a la police correctionnelle et le banc de la cour d'assises ; car, hélas ! leur enfance est passée, et le temps de l'éducation est passé pour eux avec elle. D'ailleurs, je redouterais que ce récit et les conseils qu'il donne, ne servissent de prétexte à bien des gens, qui ne demandent pas mieux que de s'enraciner dans le sens inverse de l'abus que redoute l'auteur. S'il est des fils ingrats, il est aussi des pères peu raisonnables. Le proverbe a dit depuis long-temps : *à père avare, enfant prodigue ;* et en voulant éviter un mal, il faut bien prendre garde au moyen qu'on emploie et redouter de tomber dans un pire. Oui, prenons garde de rétrécir, par des précautions extrêmes qui se corrompent dans la pratique, le cœur déjà si facile à s'endurcir. Songeons, *à priori*, que

de l'éducation des enfants dépend en principe le bonheur des pères dans leurs vieux jours. Au reste il ne faut pas perdre de vue que M. Salmon a écrit pour la campagne, et que là les souffrances ne deviennent morales qu'en passant par le corps qu'elles éprouvent; toutefois ma conclusion est : que ce second entretien, quant au fond, quel que soit d'ailleurs le mérite des détails, est bien inférieur au premier.

Voilà, Messieurs, les réflexions qu'a fait naître dans mon esprit la lecture attentive que j'ai faite de l'œuvre nouvelle de notre correspondant. Mais ce n'est que mon opinion propre, et je ne prétends pas qu'elle soit sans appel. Toutefois, les livres du genre de ceux de M. Salmon sont appelés à avoir une grande influence sur l'avenir. Leur destinée probable est de devenir livres classiques, livres d'éducation, et ils donnent le droit d'être sévères. C'est ce droit qui justifiera la sérieuse attention que j'ai apportée dans leur examen. L'auteur, que je ne connais pas personnellement, a pris, par ses écrits, une place trop distinguée dans mon estime, et je lui voue, à cause d'eux, une affection trop sincère pour que j'aie à me défier, en quoi que ce soit, de mes dispositions à son égard. Aussi, sous le point de vue de la forme, ne craindrai-je pas de dire : que si la diction est pure, souvent élégante, il y règne un air froid qu'il ne faut pas confondre avec la simplicité, et que l'auteur, avec sa belle imagination, pourra réchauffer dans les autres écrits que nous attendons de sa plume ; disons que si le style est l'homme, nous avons vu dans l'écrivain qui nous occupe un cœur essentiellement honnête; il est placé dans les dispositions les plus convenables pour remplir la belle mission qu'il a choisie, d'enseigner le peuple. Il y a du bonheur dans cette âme candide qui aime ses semblables, et dans ce caractère ferme qui les juge pour les instruire. Certes, il nous a paru bien loin de ces hommes vains, à l'organisation

chagrine et jalouse, qui, jetés par la force des choses, ou par leur faute propre, dans une condition qu'ils trouvent au-dessous d'eux, font retomber dans le commerce du monde, sur ceux qui les entourent, les mauvaises inspirations d'une morgue étroite et envieuse, ou d'une inquiétude égoïste et hautaine! M. Salmon a la conscience de sa force, et ses allures sont bienveillantes; il a suivi la pente qui lui était propre, et ses livres respirent cette aménité, cette droiture, et par conséquent cette justice dont je parlais en commençant. Son dernier écrit est sans doute un reflet de la pureté de ses mœurs, comme l'urbanité est toujours la conséquence de la vraie supériorité.

Je me résume, Messieurs; le livre que vous m'avez chargé d'examiner est une œuvre de conscience, une bonne action accomplie avec talent. J'ai l'honneur de vous soumettre cette proposition : qu'il soit inséré au procès-verbal de vos séances, et qu'il soit donné information par lettre à l'auteur, que son livre intitulé : *Questions de morale pratique*, après un sérieux examen, a été déposé *très-honorablement* dans vos archives.

L'AMOUR DE LA PATRIE.

POÉSIE

PAR M. MANSION,

MEMBRE TITULAIRE.

(Lue en séance publique.)

L'INDIGÈNE :

Mon jeune ami, lorsque la brise passe
Et de l'eau ride la surface,
Toujours tu te prends à pleurer :
Dans nos climats, pourtant on ne fait point la guerre;
Ici le ciel est doux, généreuse est la terre.
De l'espoir de nous fuir pourquoi donc te leurrer!...
Ai-je souffert jamais que ton épaule porte
Le lourd fardeau que le robuste Indien
A sa tête suspend si bien (1)?
Dans nos conseils, toujours c'est ta voix qui l'emporte;
Nul ici ne te vend sa peine et son travail;
Le repos t'est permis au hamac du portail;
Pour t'abriter, ce n'est pas toi qui cueilles
Du bananier les larges feuilles,
Et jamais sur les mains, comme un fils d'arriéro (2),
Tu n'as porté le cantaro (3).
C'est nous seuls qui courons, de citerne en citerne,

(1) C'est au moyen d'une écorce d'aloès que les naturels supportent leurs fardeaux en prenant le front pour point d'appui.

(2) Muletier.

(3) C'est le vase dans lequel les naturels vont puiser l'eau aux fontaines.

Puiser cette fraîche eau qui baigne tes cheveux ;
Je t'aime autant que mes neveux ;
Dans ma cabane, est-ce moi qui gouverne ?
C'est toi qui règles tout : mon sommeil, mes repas ;
Partout, si tu le veux, j'accompagne tes pas.
Ma fille t'aime, et d'espérance,
Sa mère la surnomme France ;
Et ce nom t'est bien cher, tu me l'as souvent dit...
Cesse donc d'être ingrat, ah ! cesse, par ton âme,
D'affliger ton ami, mon enfant et ma femme,
Ou bien je te croirais maudit.

L'ÉTRANGER :

Bon Indien ! quand la vague eut brisé sur la plage
Le bateau frêle où je m'étais jeté,
Et que par toi sur le rivage
Presque mort je fus apporté,
Mieux eût valu qu'inhumain et farouche,
De ton pied nu le repoussant à flot,
Tu n'eusses point sauvé le pauvre matelot.
Ne maudis pas les mots que prononce ma bouche ;
N'accuse pas mon cœur, il sent comme le tien.
Va ! dans l'âme, je suis Indien.
J'aime ta bonhomie et ta douceur candide ;
J'aime ton chaud soleil, ton eau fraîche et limpide ;
J'aime tes chants grossiers, tes repas, ton sommeil,
Ton maïs nombreux et vermeil,
La pompe de tes cieux du couchant à l'aurore....
Ton langage incorrect, ami, je l'aime encore ;
J'aime enfin tes forêts, tes chasses, tes combats ;
Tes oiseaux-arc-en-ciel, si parfois j'en abats,
De tes jeunes enfants j'en décore les têtes (1),
J'en pare aussi mon front ; tes plaisirs sont mes fêtes ;
Et jamais l'Angelus ne s'entend au saint lieu,
Sans que de tes bontés j'aille louer mon Dieu....

(1) Quelques peuplades de l'intérieur portent encore des plumes.

Mais, ami, comprends-moi : cette mer si profonde
Dérobe à nos regards un ciel, un autre monde....
Dans l'abîme des flots que ne suis-je resté!....
Indien, ton sol natal, l'as-tu jamais quitté?
Non?.... Tu ne sais alors ce que vaut la patrie;
Va, c'est plus qu'une épouse ou qu'une enfant chérie,
C'est plus qu'un fils qu'on aime avec idolâtrie,
C'est bien plus qu'une amante et toute sa beauté;
Oui, c'est plus que la propre vie,
Car c'est plus que la liberté!...

Si quelque jour, ami, le besoin de connaître,
Te révélait des lieux où tu n'as pas dû naître,
Quitte alors ton pays, puis qu'un autre soleil,
Sortant d'une autre mer, t'offre un autre appareil;
Que la brise, parfois, vers ta terre adorée,
A l'heure où descend la marée,
Au lieu de t'emporter, n'emporte qu'un soupir;
Perds enfin tout espoir de revoir ton rivage,
Tes forêts, tes oiseaux, ton asile sauvage,
Et tu diras encor : ma patrie.... ou mourir!

ORGANISATION ET PERSONNEL
DE LA SOCIÉTÉ EN 1843.

BUREAU.

Président, M. *R. de la Bergerie* (O. ✻), préfet des Vosges.
Président honoraire, M. le vicomte *Siméon* (O. ✻), député, directeur général de l'administration des tabacs à Paris.
Vice-président, M. *Maud'heux.*
Secrétaire perpétuel, M. *Briguel.*
Secrétaire adjoint, M. *Mathieu* ✻.
Trésorier, M. *Guery.*

COMMISSION PERMANENTE DE STATISTIQUE (9 membres).

MM. *Mansion*, inspecteur de l'instruction primaire, président, *Hogard*, agent-voyer directeur, *Briguel*, professeur, *Haxo*, docteur en médecine, *Maud'heux*, avocat, *Mathieu*, médecin vétérinaire, *Perrin*, juge, *Charton*, chef de bureau, *Gley*, imprimeur.

COMMISSIONS ANNUELLES.

1° COMMISSION D'ADMISSION (7 membres).

MM. *Maud'heux*, président; *Haxo*, *Claudel*, *Hogard*, *Munschina* ✻, *Toillier*, *Gley.*

2° COMMISSION DES FONDS ET D'ABONNEMENT (5 membres).

MM. *Berher*, président; *Claudel*, *Sarazin*, *Mougeot*, *Dysiewiez.*

3° COMMISSION DE RÉDACTION ET DE PUBLICATION (7 membres.)

MM. *Charton*, président; *Maud'heux*, *Gley*, *Sarazin*, *Haxo*, *Mansion*, *Hogard*.

4° COMMISSION DES PRIMES (7 membres).

MM. *Beaurain*, président; *Toillier*, *Deblaye* ✻, *Claudel*, *Gley*, *Sarazin*, *Berher*.

5° COMMISSION D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE (9 membres).

MM. *Mathieu*, président; *Berher*, *Claudel*, *Deblaye*, *Mougeot*, *Dutac* aîné, *Guery*, *Toillier*, *Munschina*.

6° COMMISSION DES ANTIQUITÉS (5 membres).

MM. *Grillot*, président; *Laurent*, *Hogard*, *Dutac* jeune, *Beaurain*.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANT AU CHEF-LIEU.

MM.
De la Bergerie (O. ✻), préfet.
Beaurain, architecte.
Berher, entomologiste.
Briguel, professeur de philosophie.
Charton, chef de bureau à la préfecture.
Claudel, ancien notaire.
Deblaye (Sébastien) ✻, propriétaire.
Derazey (Honoré), juge.
Drappier, docteur médecin.
Dutac aîné, praticulteur.

DUTAC jeune, praticulteur.

DYSIEWIEZ, professeur de langue allemande.

EVON fils, agronome.

GARNIER, docteur médecin.

GÉNIN, propriétaire.

GLEY, imprimeur.

GRILLOT, architecte du département.

GUERY, caissier à la recette générale.

HAXO, docteur médecin.

HOGARD, agent-voyer directeur.

LAURENT, directeur du musée départemental.

LEMARQUIS, procureur du Roi.

LEROY, avocat.

MANSION, inspecteur de l'instruction primaire.

MATHIEU ✻, médecin vétérinaire.

MAUD'HEUX, avocat.

MOUGEOT, percepteur.

MUNSCHINA ✻, conservateur des forêts.

ROCHATTE, ancien notaire.

RUAULT ✻, propriétaire.

SARAZIN, professeur des sciences physiques.

TOILLIER, pharmacien.

MEMBRES ASSOCIÉS LIBRES RÉSIDANT DANS LE DÉPARTEMENT.

MM.

CHEVREUSE, docteur en médecine à Charmes.

DELPIERRE, ancien président de la cour des comptes à Valfroicourt.

DENIS, juge de paix à Bains.

DEFRANOUX, contrôleur des contributions indirectes à Plombières.

DEMANGEON, docteur médecin à Chamagne.

Espée (de l'), propriétaire à Charmes.
Friry, correspondant historique du ministère à Remiremont.
Gand, sous-inspecteur forestier à Senones.
Gaudel, pharmacien à Bruyères.
Gaulard, professeur à Mirecourt.
Gerardgeorge, propriétaire aux Forges.
Girardin, pharmacien à Neufchâteau.
Grandgeorge, notaire à Dompaire.
Grangé ✻, agriculteur à Monthureux-sur-Saône.
Guilgot-Brocard, fabricant de papier à Deyvillers.
Hennezel (d'), maire à Bettoncourt.
Houel, ancien principal à Saint-Dié.
Husson-Durand, marchand à Mirecourt.
Lallemand, curé de Dompaire.
Lenfant, président du comice agricole de Mirecourt.
Lequin, propriétaire à Lahayevaux.
Mamelet, médecin à Bulgnéville.
Merlin ✻, ancien chef d'escadron d'artillerie à Bruyères.
Mougeot ✻, docteur médecin à Bruyères.
Mougeot fils, docteur médecin à Bruyères.
Peureux, maire à la Chapelle-aux-Bois.
Pruines (de), maître de forges à Semouze (Xertigny).
Puton, naturaliste à Remiremont.
Resal, avocat à Dompaire.
Simon, principal et bibliothécaire à Saint-Dié.
Tocquaine, architecte à Remiremont.
Turck, docteur médecin à Plombières.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

Albert Montémont, homme de lettres à Paris.
Allonville (Cte d') (O. ✻), ancien préfet de la Meurthe.

ALTMAYER, propriétaire à Saint-Avold.
BAZELAIRE (DE), attaché au ministère des cultes à Paris.
BEAULIEU, membre de la société des antiquaires de France.
BEAUPRÉ, juge au tribunal civil à Nancy.
BÉGIN, docteur en médecine à Metz.
BERGÉ, chef de bureau à l'administration des tabacs, à Paris.
BERGÉ, inspecteur des forêts à Châlons-sur-Saône.
BERR (Michel), membre de plusieurs sociétés savantes, à Nancy.
BERTHIER, propriétaire de la ferme expérimentale de Roville.
BILLIG, garde à cheval des forêts à Saint-Menehould.
BILLY (DE), ingénieur en chef des mines à Strasbourg.
BLAISE (des Vosges), professeur d'économie politique à Paris.
BONNAFOUS, directeur du jardin royal de Turin.
BONFILS (DE) ✻, ancien sous-préfet à Mirecourt.
BOTTIN ✻, ancien secrétaire de la société royale des antiquaires de France, membre de plusieurs sociétés savantes.
BOULA DE COULOMBIERS ✻, ancien préfet des Vosges.
BOULAY (de la Meurthe), député des Vosges.
BRACONNOT, directeur du jardin botanique de Nancy.
BRESSON ✻, conseiller à la cour de cassation.
BUFFÉVENT (DE), conservateur des forêts à Grenoble.
CRESSANT, directeur de la ferme expérimentale d'Artfeuille.
CUYNAT, chirurgien-major en retraite à Dijon.
CHERRIER (O. ✻), ancien sous-préfet de Neufchâteau, à Paris.
COLLARD ✻, ancien substitut du procureur général à Nancy.
COLIN, professeur au collége de Strasbourg.
CORIOLIS ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Paris.
DEMIDOFF (Anatole), propriétaire de mines aux monts Oural (Russie).
DENIS père, membre de plusieurs sociétés savantes, à Commercy (Meuse).

DENIS, médecin à Toul.
DIDELOT, conseiller à la cour royale à Paris.
DIDION, ingénieur des ponts et chaussées à Niort.
DOMBASLE (Mathieu DE) ✻, à Roville.
DOMPMARTIN, docteur médecin à Dijon.
DORÉ, ingénieur des ponts et chaussées à Saverne.
FOURNEL, professeur à Metz.
GADEL, procureur du Roi à Vic.
GÉHIN (dit VÉRUSMAUR), homme de lettres à Cherbourg.
GILLET, substitut du procureur du Roi à Nancy.
GOBRON, ancien élève de Roville.
GODDE DE LIANCOURT, fondateur de la société des naufrages, à Paris.
GOLBERY (DE) ✻, conseiller à la cour royale de Colmar.
GUIBAL père, juge de paix à Nancy.
HAUSMANN, sous-intendant militaire en disponibilité.
HEIGNIÉRÉ, entreposeur des tabacs à Saint-Amand (Cher).
HUBERT, naturaliste à Yverdun.
JOLY, ingénieur des ponts et chaussées à la Martinique.
KIRSCHLEGER, professeur de botanique à Strasbourg.
LAIR, secrétaire perpétuel de la société royale d'agriculture et de commerce à Caen.
LANGUEY DE SIVRY, propriétaire à Arney-le-Duc (Côte-d'Or).
LEBESQUE, ancien professeur au collége d'Épinal.
LEJEUNE, ancien chef de bataillon du génie à Metz.
LEVAILLANT DE BOVENT, ingénieur en chef à Besançon.
LEHR, ancien fabricant à Strasbourg.
MAIMAT, lieutenant au 2e régiment de hussards.
MALGAINE, médecin à Paris.
MAILLIER (DE) ✻, officier supérieur d'artillerie à Metz.
MARANT fils, cultivateur à Rimaucourt.
MARTEL, lieutenant au 5e régiment de hussards.
MASSON, conseiller à la cour royale de Nancy.

MAULBON D'ARBAUMONT ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Vesoul.

MÉNESTREL, chirurgien aide-major au 21e léger à Nantes.

MIRBECK (DE), officier en retraite à Barbas.

MONICAULT (DE) ✻, préfet à Evreux.

MONNIER, propriétaire à Nancy.

MOREL DE VINDÉ, vicomte, pair de France, à Paris.

NAU DE CHAMPLOUIS ✻, pair de France, préfet à Dijon.

NODOT, directeur du musée de Dijon.

NOEL, ancien notaire à Nancy.

OLRY, professeur à la faculté des lettres de Strasbourg.

OTTMANN père, ancien capitaine d'artillerie à Strasbourg.

PARISET, secrétaire de l'académie royale de médecine.

PENSÉE, professeur de dessin à Orléans.

PÉRICAUT DE GRAVILLON, capitaine d'état-major à Paris.

PETOT ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bourbon-Vendée.

PIERRARD, ancien officier du génie à Verdun.

PINET, avocat à la cour royale de Paris.

PIROUX, directeur de l'institution des sourds-muets à Nancy.

PRADEL (Eugène DE), improvisateur à Paris.

PUTEGNAT, docteur en médecine à Lunéville.

PUVIS, président de la société d'agriculture de Bourg.

RIQUET ✻, médecin vétérinaire au 7e dragons.

SALMON, procureur du Roi à Saint-Mihiel.

SAUCEROTTE, médecin à Lunéville.

SIMON, juge au tribunal civil à Metz.

SIMONIN, médecin de l'hospice civil à Nancy.

SOYER-VILLEMET, secrétaire de la société centrale d'agriculture de Nancy, bibliothécaire en chef de la même ville.

SCHWEIGHŒUSER, professeur à la faculté des lettres de Strasbourg, correspondant de l'institut, etc., etc.

SOULACROIX, recteur de l'académie de Lyon.

Thiébaut de Bernéaud, conservateur de la bibliothèque mazarine à Paris.

Thomas (d'Épinal), professeur en Russie.

Toussaint, agriculteur à Stuttgard.

Turck, médecin à Paris.

Turck (Amédée), fondateur de l'école d'agriculture de Sainte-Geneviève près Nancy.

Varlet, médecin à Haguenau.

Vergnaud-Romagnési, négociant à Orléans.

Vial, conservateur des forêts à Chaumont.

Villepoix (de), ancien professeur d'agriculture à Roville.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME V. — Ier *CAHIER*. — 1843.

FIN DE LA TABLE.